



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 16/10/18

Reçu en Préfecture le : 16/10/18
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 15 octobre 2018
D - 2018 / 409

Aujourd'hui 15 octobre 2018, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérard CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENO, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Monsieur François JAY, *Monsieur Yassine LOUIMI présent jusqu'à 15h30 et Monsieur Pierre de Gaétan NJIKAM MOULIOM présent jusqu'à 15h45*

Excusés :

Monsieur Marc LAFOSSE, Madame Catherine BOUILHET

Structure d'accueil de la Petite Enfance Détrois. Présentation du rapport annuel 2017. Information au Conseil Municipal.

Madame Brigitte COLLET, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 16 décembre 2013, vous avez confié à la société La Maison Bleue l'exploitation, la gestion ainsi que l'entretien de l'établissement multi-accueil de la petite enfance situé rue Détrois, sous la forme d'un contrat d'affermage, à compter du 1^{er} septembre 2014 pour une durée de 5 ans.

Par délibération du 29 septembre 2014, vous avez autorisé l'avenant au contrat modifiant la date de démarrage du contrat en raison du retard dans la réalisation des travaux de construction de l'établissement.

Par délibération du 10 juillet 2017, vous avez autorisé un nouvel avenant portant la durée du contrat de 5 ans à 4 ans et 10 mois et ce, afin de faire correspondre la date de fin du contrat fixée à la date de fin d'exploitation effective prévue au 31 août 2019.

Par délibération du 9 juillet 2017, vous avez autorisé l'avenant portant sur la modification des statuts de la société « LA MAISON BLEUE-BORDEAUX SARL » et de retenir la substitution de la nouvelle société LA MAISON BLEUE, à la société LA MAISON BLEUE SAS dans tous ses droits et obligations nés desdites conventions de Délégation de Service Public.

Conformément à l'article 52 de l'ordonnance du 29 janvier 2016, les concessionnaires ont l'obligation de remettre à l'autorité délégante un rapport annuel. Son examen vous est présenté sur la base de la présente synthèse, conformément à l'article L. 1411-3 du code général des collectivités territoriales.

I – Présentation générale

La structure a ouvert ses portes le 5 janvier 2015. Elle accueille les enfants bordelais dans le cadre de l'Offre de Service Petite Enfance mise en place par la Ville. Elle dispose d'une capacité d'accueil de 60 places, constituée d'une unité d'accueil majoritairement régulier de 40 places et d'une unité multi-accueil majoritairement occasionnel de 20 places, ouvertes du lundi au vendredi de 7h30 à 19h.

II – Evolution de l'activité

134 enfants inscrits par la Ville ont été accueillis sur l'établissement en 2017 sur une base de 226 jours d'ouverture.

L'activité a généré les taux de présentisme suivants :

- un taux de présentisme physique de 81,3%, soit 126 746 heures de présence des enfants ;
- un taux de présentisme financier de 99,7%, soit 155 488 heures facturées aux familles.

Ces résultats sont nettement supérieurs à ceux prévus au contrat (avec 70% de présentisme physique et 82% de présentisme financier).

III – La qualité du service

A. Aspects qualitatifs de la prise en charge des enfants sur l'année 2017

Le projet d'établissement s'appuie sur des outils de prise en charge et de suivi des enfants. Les repères ont une grande importance et l'aménagement des locaux est réfléchi pour favoriser l'autonomie en fonction des besoins et des rythmes selon l'âge des enfants et de leurs envies.

Le projet pédagogique est également axé sur l'éveil artistique, culturel et sensoriel avec différentes activités d'éveil proposées en 2017 : initiation à l'art du cirque via un partenariat avec une association et utilisation de l'espace extérieur comme vecteur sensoriel (évolution du potager, végétalisation de la terrasse, observation des saisons...)

En complément, des événements festifs ont été organisés tout au long de l'année : dégustation de galette, semaine « Sourire Dent'fer » en janvier, carnaval en février, semaine sur le thème du sommeil en mars, semaine du cirque en avril et chasse aux œufs, déploiement du potager et fête des voisins en mai, semaine de l'océan en juin, fête de l'été en juillet, semaine du goût en octobre, semaine bleue en octobre, journée du recyclage en novembre, festival des solidarités en novembre, fête de l'hiver en décembre.

De plus, dans le cadre du projet intergénérationnel, trois rencontres ont été réalisées sur l'année 2017 avec les résidents de l'EHPAD « La Clairière de Lucy » sous forme de goûter commun et de temps d'échanges (galette, fête des voisins et semaine du goût).

La crèche a également développé un partenariat avec l'école Jules Ferry pour réaliser une passerelle vers l'école maternelle.

Les parents occupent une place centrale dans la mise en œuvre du projet pédagogique. La communication, les informations et les échanges sont favorisés : café des parents organisé en janvier autour de la santé buccodentaire et en décembre, bilans d'adaptation, réunions de rentrée, thématiques et espaces de paroles, le Festival des parents réalisé en juin et le festival des solidarités en novembre...

L'objectif est de valoriser et partager les moments vécus par les enfants au cours de leur journée.

L'accompagnement à la parentalité complète cette démarche participative par une écoute bienveillante de l'équipe, des rencontres entre les familles et le psychologue de la crèche. A ce titre, la crèche a développé le Portail Famille, gazette électronique qui permet de relater aux parents chaque temps fort...

La structure a accueilli trois enfants en situation d'urgence en 2017 à la demande de la Ville et a accompagné quatre familles dans le dépistage de troubles du développement psychomoteur et trouble sensoriel.

Au 31/12/2017, l'équipe est composée de 20 salariés, dont 53,13% de diplômés de catégories 1 (ce qui est conforme aux exigences contractuelles et supérieur à l'exigence réglementaire de 40%). Toutefois, l'effectif moyen a été de 18,7 Equivalents Temps Pleins (ETP) au cours de l'année 2017, ce qui est en deçà de l'effectif initialement prévu et s'explique par les départs de personnel et les délais de remplacements. Au cours de l'année, on note 6 départs, dont 2 déplacements géographiques et 3 changements de projet professionnels.

Des réunions d'équipe et d'unité sont réalisées toutes les semaines. Les projets transverses sont travaillés lors de réunions d'équipe ainsi que lors des deux journées pédagogiques

Dans le cadre du suivi réalisé par les équipes supports de La Maison Bleue, la structure a été régulièrement auditée tant sur son fonctionnement que sur la pédagogie.

L'enquête de satisfaction réalisée en 2017 révèle 100% de parents satisfaits : 76% de parents très satisfaits et 24% satisfaits.

B. Éléments marquants :

Pour faire face à l'inconfort thermique constaté et vérifié par des relevés de température en période d'ensoleillement, la Ville a procédé en 2017 à la pose de stores.

IV – Les actions de développement durable et liées à l'Agenda 21

Les différentes actions mises en œuvre relèvent de 8 thématiques de l'Agenda 21 au travers de la pédagogie, l'aménagement, le matériel, l'alimentation, la communication, la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre, la politique d'achat, les ressources humaines, la formation, la qualité et les équipements pour le personnel.

L'ensemble des engagements de La Maison Bleue a été réalisé. De plus, 5 prises en charge à hauteur de 50% du coût des abonnements de transports en commun ont été réalisées et une « Journée du recyclage » a été organisée.

V – Les actions relatives au Pacte de cohésion sociale et territoriale

En 2017, la structure a comptabilisé 3 112 heures d'insertion. L'écart avec l'engagement contractuel de 5 460 heures s'explique par le fait qu'une salariée en clause d'insertion a bénéficié d'un congé parental et a été remplacée par une salariée en contrat à durée déterminée ne bénéficiant pas de la clause d'insertion.

Un travailleur handicapé en CDI à temps plein est employé par la crèche depuis 2015

VI – L'entretien des bâtiments

Le délégataire est en charge de l'entretien des locaux et des équipements ainsi que de la maintenance et du renouvellement des matériels mis à sa disposition (14 413 euros en 2017).

En 2017, les nouvelles immobilisations se sont élevées à 1 151 euros et correspondent principalement à des interventions sur l'installation électrique. Il n'y a donc pas eu de gros travaux, ni gros investissements en matériel ou mobilier hormis ceux liés à l'installation.

L'investissement initial lié à l'installation s'est élevé à 147 423 euros, ce qui est supérieur au montant prévisionnel indiqué au contrat (104 325 euros). Il a été payé par le délégataire et correspond principalement à l'acquisition du matériel et du mobilier.

VII. Eléments financiers

Comptes de résultat réels et prévisionnels synthétiques 2017 et 2016 :

en €	2016			2017			Ecart réel 2017-2016
	Prévi.	Réel	Ecart	Prévi.	Réel	Ecart	
Achats	46 488	36 640	- 9 848	47 417	42 832	- 5 780	6 192
Services Extérieurs	64 742	82 208	17 466	66 037	86 980	20 942	4 772
Services Extérieurs	56 107	92 666	36 559	57 230	141 191	83 961	48 525
Impôts et Taxes	58 644	51 833	- 6 811	59 816	62 202	2 386	10 369
Charges de personnel	616 414	503 018	- 113 396	628 743	520 460	- 108 283	17 442
Autres charges de gestion courante	-	-	-	-	21	21	21
Charges financières	2 185	1 929	- 256	2 229	4 623	2 394	2 694
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	26 600	23 041	- 3 559	26 600	26 002	- 598	2 961
IS	7 823	53 633	45 810	7 980	28 436	20 456	25 197
Participation salariés	-	-	-	-	-	-	-
Total Charges	879 003	844 969	- 34 034	896 051	912 746	16 695	67 777
Rémunération gestionnaire après IS	14 529	14 529	-	14 819	24 691	9 872	10 162
Total Dépenses après rémunération gestionnaire	893 532	859 498	- 34 034	910 870	937 438	26 567	77 940
Contrôle	-	-	-	-	-	-	-
Produits de fonctionnement	893 532	935 333	41 801	910 870	965 416	54 546	30 083
Autres produits de gestion courante	-	23 770	23 770	-	24 832	24 832	1 062
Produits financiers	-	-	-	-	-	-	-
Produits exceptionnels	-	-	-	-	-	-	-
Total Produits	893 532	959 103	65 571	910 870	990 248	79 378	31 145
Résultat	0	99 605	99 605	0	52 811	52 811	46 795

Le résultat net 2017 affiche un bénéfice de 52 811 euros, conséquence d'un total des charges après rémunération du délégataire de 937 438 euros, inférieur au total des produits de l'exercice de 990 248 euros. Ces charges et produits sont supérieurs à ceux prévus au contrat de respectivement +26 567 euros et +79 378 euros. L'analyse des variations est détaillée dans les éléments qui suivent.

Comptes de résultat réels et prévisionnels détaillés 2017 et 2016 :

	2016			2017			Ecart réel 2017 2016
	Prévi.	Réel	Ecart	Prévi.	Réel	Ecart	
Energie, eau, gaz, carburants...	20 747	19 840	- 907	21 162	19 864	- 1 298	24
Frais généraux, administratifs	2 448	1 433	- 1 015	2 497	2 434	- 63	1 001
Fourniture sécurité des locaux	610	-	610	624	-	624	-
Fournitures activité, puériculture et jouets	10 404	9 662	- 742	10 612	13 378	2 766	3 716
Hygiène et pharmacie	12 277	5 705	- 6 572	12 522	5 961	- 6 561	256
Divers(linge)					1 195		1 195
Achats	46 488	36 640	- 9 848	47 417	42 832	- 5 780	6 192
Alimentation (sous-traitance)	41 091	61 503	20 412	41 912	61 378	19 466	- 125
Locations et charges locatives	2 240	2 372	132	2 285	4 484	2 199	2 112
Entretien et réparation (bien immob/mob/m)	12 966	14 294	1 328	13 226	14 413	1 187	119
Prime d'assurance	4 284	2 068	- 2 216	4 370	1 789	- 2 581	- 279
Entretien jeux extérieurs	4 162	1 971	- 2 191	4 245	4 915	671	2 944
Services Extérieurs	64 742	82 208	17 466	66 037	86 980	20 942	4 772
Personnel extérieur (médecin, psy, GAC)	14 298	15 090	792	14 584	11 025	- 3 559	- 4 065
Intermédiaires et honoraires	3 784	1 607	- 2 177	3 860	2 500	- 1 360	893
Service support	28 764	67 466	38 702	29 339	125 789	96 450	58 323
Publicité	5 100	5 100	-	5 202	-	- 5 202	- 5 100
Déplacements, mission, réception	1 040	1 377	337	1 061	407	- 654	- 970
Frais postaux et télécom	3 121	2 026	- 1 095	3 184	1 469	- 1 715	- 557
Services Extérieurs	56 107	92 666	36 559	57 230	141 191	83 961	48 525
I&T rattachés au frais de personnel	38 422	39 689	1 267	39 191	48 011	8 820	8 322
Autres I&T	20 221	12 144	- 8 077	20 626	14 192	- 6 434	2 048
Impôts et Taxes	58 644	51 833	- 6 811	59 816	62 202	2 386	10 369
Rémunération personnel	455 636	393 157	- 62 479	464 749	418 060	- 46 689	24 903
Charges patronales	145 085	99 288	- 45 797	147 987	101 061	- 46 926	1 773
Autres charges sociales (CE, médecine tra)	6 823	1 703	- 5 120	6 959	484	- 6 475	- 1 219
Autres dont formation	8 870	8 870	-	9 047	854	- 8 193	- 8 016
Charges de personnel	616 414	503 018	- 113 396	628 743	520 460	- 108 283	17 442
Charges diverses de gestion courantes	-	-	-	-	21	21	21
Autres charges de gestion courante	-	-	-	-	21	21	21
Charges financières	2 185	1 929	- 256	2 229	4 623	2 394	2 694
Dotations aux amortissements, déprécia	26 600	23 041	- 3 559	26 600	26 002	- 598	2 961
IS	7 823	53 633	45 810	7 980	28 436	20 456	- 25 197
Participation salariés							
Total Charges	879 003	844 969	- 34 034	896 051	912 746	16 695	67 777
Rémunération gestionnaire après IS	14 529	14 529	-	14 819	24 691	9 872	10 162
Total Dépenses après rémunération ge	893 532	859 498	- 34 034	910 870	937 438	26 567	77 940
Contrôle							
PS reçue de la CAF (Mcaf)	428 379	431 510	3 131	436 946	432 999	- 3 947	1 489
Participation Familles (Mfam)	199 105	277 311	78 206	203 087	307 830	104 743	30 519
Participation Mairie de Bordeaux (Mville)	266 048	226 512	- 39 536	270 837	224 587	- 46 250	- 1 925
<i>dont M1</i>	266 048	266 048		270 837	295 562		29 514
<i>dont M2</i>		- 37 992			- 66 629		- 28 637
<i>régularisations</i>		- 1 544			- 4 346		- 2 802
Produits de fonctionnement	893 532	935 333	41 801	910 870	965 416	54 546	30 083
Cofisations adhérents		5 700	5 700				5 700
Autres		18 070	18 070				18 070
Autres produits de gestion courante	-	23 770	23 770	-	24 832	24 832	1 062
Produits financiers							
Produits exceptionnels							
Total Produits	893 532	959 103	65 571	910 870	990 248	79 378	31 145
Résultat	- 0	99 605	99 605	- 0	52 811	52 811	- 46 795

VII.1 Les produits

	2016				2017				Ecart réel 2017 2016
	Prévi.	Réel	%	Ecart	Prévi.	Réel	%	Ecart	
PS reçue de la CAF (Mcal)	428 379	431 510		3 131	436 946	432 999	-	3 947	1 489
Participation Familles (Mfam)	199 105	277 311		78 206	203 087	307 830		104 743	30 519
Participation Mairie de Bordeaux (Mville)	266 048	226 512	-	39 536	270 837	224 587	-	46 250	1 925
	dont M1	266 048			270 837	295 562			29 514
	dont M2	-			-	66 629			28 637
	régularisations	-			-	4 346			2 802
Produits de fonctionnement	893 532	936 333	98%	41 801	910 870	965 416	97%	54 546	30 083
Coûtisations adhérents		5 700		5 700		-		-	5 700
Autres		18 070		18 070		-		-	18 070
Autres produits de gestion courante	-	23 770	2%	23 770	-	24 832	3%	24 832	1 062
Produits financiers									-
Produits exceptionnels									-
Total Produits	893 532	959 103		65 571	910 870	990 248		79 378	31 145

En 2017, les produits s'élèvent à 990 248 euros contre 959 103 euros en 2016, soit une augmentation de 31 145 euros. En outre, en 2017, les produits perçus par la structure ont été supérieurs de 79 378 euros par rapport aux produits du compte de résultat prévisionnel contractuel. Cela s'explique par un très bon taux de présentisme financier en 2017 : 99,7% contre 82% prévus au contrat. Selon le contrat, article 18, le taux de présentisme financier est égal au nombre d'heures payées par les familles divisé par le total des heures d'ouverture de la crèche.

Les produits se décomposent comme suit au 31/12/2017 :

- 432 999 euros de participation de la CAF,
- 307 830 euros de participation des familles,
- 224 587 euros de compensation de la Ville,
- 24 832 euros d'autres produits (réservataires et frais d'inscription, divers transferts de charges d'exploitation).

VII.1.1 Prestation de Service Unique (PSU) : CAF et familles

Les montants de participation de la CAF et des versements réalisés par les familles sont définis par la politique appliquée par la Caisse Nationale des Allocations Familiales.

VII.1.2 Compensation Ville

L'article 18 du contrat de délégation définit la participation que la Ville verse au fermier. Elle se compose de :

- la part M1, qui correspond à la compensation versée au fermier en contrepartie des contraintes particulières imposées par l'exploitation de ce type de service;
- la part M2, variable selon la performance du fermier.

Le montant de la compensation versée par la Ville au délégataire en 2017 est de 224 587 euros. Ce montant correspond à :

- 295 562 euros de compensation Ville, part M1 ;
- - 66 629 euros de compensation Ville, part M2 ;
- - 4 346 euros de régularisations sur exercices antérieurs ;

VII.1.2.1 Compensation Ville part M1

La part M1 de la compensation Ville au titre de 2017 s'élève à 295 562 euros. La compensation M1 prévisionnelle avant prise en compte de la régularisation PSU est de 270 837 euros. Selon l'article 18 du contrat, ce montant est réajusté chaque année en fonction de la valeur réelle de la PSU fixée par la CAF. La PSU au titre de 2017 au contrat est de 4,92 euros/heure contre une PSU réelle de 4,73 euros/heure. Sachant que le nombre d'heures facturées contractuel est de 130 134 heures, le montant de la régularisation PSU au titre de 2017 est de 24 725 euros en faveur du fermier. La compensation M1 2017 est la somme du montant contractuel de 270 837 euros et de l'ajustement PSU de 24 725 euros, soit 295 562 euros.

VII.1.2.2 Compensation Ville part M2

La part M2 de la compensation Ville au titre de 2017 s'élève à - 66 629 euros. L'article 18 du contrat prévoit que M2 soit variable selon la performance du fermier et vienne obligatoirement diminuer le montant de la compensation Ville.

En 2017, M2 correspond :

- d'une part, à 59 962 euros de redevance versée par le fermier à la Ville équivalant à 50 % des recettes supplémentaires, perçues des familles et de la CAF, au-delà d'un taux de présentéisme financier de 82%. Ce dernier représente 130 134 heures facturées selon le contrat. Le nombre d'heures facturées réel en 2017 a été de 155 488 heures soit 25 354 heures de plus que dans le prévisionnel. Avec un taux PSU en 2017 de 4,73 euros cela implique un reversement du fermier de 59 962 euros (soit $50\% \times (155\,488 - 130\,134) \times 4,73$) ;
- et, d'autre part, à 6 667 euros de minoration de la compensation Ville liée à la commercialisation d'une place à une entreprise. En effet, le contrat prévoit que la commercialisation d'une place entraîne une minoration de la compensation Ville de 10 000 euros HT par an. La place n'a été commercialisée que durant huit mois sur douze, du 1^{er} janvier 2017 au 31 août 2017, soit une minoration de 6 667 euros.

Notons que, n'a pas lieu d'être appliquée en 2017, la pénalité de 3 000 euros prévue au contrat dans la part M2. Cette pénalité s'applique dans les cas suivants :

- si le taux de présentéisme financier est inférieur au présentéisme physique ;
- si le prix de revient de la structure est supérieur au seuil d'exclusion défini par la CAF ;
- si le taux de présentéisme physique constaté est inférieur à 70%.

Ces conditions ne sont pas remplies en 2017. En effet :

- le taux de présentéisme financier est de 99,7%, il est donc supérieur au taux de présentéisme physique qui est de 81% ;
- le seuil d'exclusion de la CAF est de 15,19 euros en 2017, contre un prix de revient réel en 2017 de 7,40 euros par heure de présence ;
- le taux de présentéisme physique est de 81%, il est supérieur à 70%.

VII.1.2.3 Régularisations sur exercices antérieurs

Les – 4 346 euros comptabilisés par le fermier en 2017, régularisent des écarts constatés sur les exercices 2015 et 2016, entre les montants en comptabilité et les montants à enregistrer selon le contrat.

Le tableau ci-dessous synthétise l'origine et les régularisations de ces écarts :

Impact sur le résultat net, en €	2015			2016			2017		
	Montants selon contrat et calculs concédant	Réel	Ecarts non comptabilisés	Montants selon contrat et calculs concédant	Réel en comptabilité	Ecarts non comptabilisés	Montants selon contrat et calculs concédant	Réel en comptabilité	Ecarts non comptabilisés
Pénalité présentéisme physique < 70% 2015	-3 000	0	-3 000						
Places entreprises 2015	-8 010	0	-8 010						
M1 ajusté de la PSU 2015	273 065	261 353	11 712						
Suivi écarts contrat/réel 2015	262 055	261 353	702						
Partage recettes quand taux de présentéisme financier > 82% 2016				-51 501	-24 992	-26 509			
Régul PSU 2016 à verser par Ville à délégataire				16 917	0	16 917			
Ecart montant M1 figé 2016				266 048	264 504	1 544			
Places entreprises 2016				-10 000	-10 000	0			
Suivi écarts contrat/réel 2016				221 464	229 512	-8 048			
M1 ajusté de la PSU 2017							295 562	295 562	0
Partage recettes quand taux de présentéisme financier > 82% 2017							-59 962	-59 962	0
Places entreprises 2017							-6 667	-6 667	0
Suivi écarts contrat/réel 2017							228 933	228 933	0
Total	262 055	261 353	702	221 464	226 512	-4 346	228 933	224 587	0

Comme détaillé dans le tableau ci-avant, les 4 346 euros qui viennent diminuer le montant de la compensation Ville en 2017 correspondent à :

- + 3 702 euros de produits en plus, non comptabilisés par le délégataire au titre de l'année 2015 dont :
 - - 8 010 euros de minoration relative à la commercialisation d'une place à une entreprise ;
 - + 11 712 euros d'ajustement PSU 2015 ;
- - 8 048 euros de charges non comptabilisées en 2016 par le délégataire au titre de 2016 dont :
 - - 26 509 euros de partage de recettes pour taux de présentéisme financier supérieur à 82% en 2016 ;
 - +16 917 euros d'ajustement PSU 2016 ;
 - +1 544 euros d'écart sur le montant contractuel de la part M1 de la compensation Ville.

Au 31/12/2017, tous les écarts entre les montants comptabilisés par le fermier et les montants qu'il aurait dû comptabiliser selon le contrat ont été régularisés.

VII.1.2.4 Prix d'une place en crèche pour la Ville par an

Ci-après un tableau de suivi du prix d'un berceau à l'année pour la Ville :

en €	2015			2016			2017		
	Prévi.	Réel	Ecart %	Prévi.	Réel	Ecart %	Prévi.	Réel	Ecart %
Montant compensation Ville en comptabilité N		261 353			226 512			224 587	
Ajustements dus aux régularisations (écarts contrat/réel)		702			5 048			4 346	
Montant compensation Ville 2016 hors ajustements	261 353	262 055		266 048	221 464		270 837	228 933	
Prix d'une place pour la Ville	4356	4368	0%	4434	3691	-17%	4514	3816	-15%

Le montant de la compensation Ville au titre de 2017, hors régularisations sur exercices antérieurs, est de 228 933 euros. La capacité de la crèche étant de 60 berceaux, le prix par place pour la Ville est de 3 816 euros en 2017. Il est proche de celui de 2016 qui s'élevait à 3 691 euros et est inférieur au coût prévisionnel pour la Ville de 4 514 euros par place en 2017.

Le fait que le prix par place soit inférieur au prévisionnel s'explique par un taux de présentisme financier réalisé de 99,7% largement supérieur au taux de présentisme financier prévisionnel : 82%. Le contrat prévoit que le fermier reverse à la Ville, au travers de la part M2 de la compensation Ville, 50 % des recettes supplémentaires, perçues des familles et de la CAF, au-delà d'un taux de présentisme financier de 82%. Cela a permis de faire baisser la compensation de la Ville pour l'exercice 2017 et donc le prix d'une place pour la Ville.

VII.1.3 Autres produits

Ils s'élèvent à 24 832 euros en 2017. Ils concernent principalement :

- les produits liés à la commercialisation d'une place à une entreprise sur 8 mois de l'année : 9 533 euros ;
- les frais de dossiers pour 5 950 euros ;
- des transferts de charges d'exploitation pour 8 374 euros dont un remboursement de formation pour 8 703 euros ;
- divers produits pour 975 euros.

I.2 Les charges

Le total des charges de l'exercice 2017, incluant les frais de services support, la rémunération du délégataire et hors résultat net de l'exercice revenant au délégataire s'élève à 937 438 euros contre 859 498 euros en 2016, soit une augmentation de 77 940 euros. Le total des charges prévues au modèle pour 2017 est de 910 870 euros soit 26 567 euros de moins que le réalisé.

	2016				2017				Ecart réel 2017 2016
	Prévi.	Réel	%	Ecart	Prévi.	Réel	%	Ecart	
Energie, eau, gaz, carburants...	20 747	19 840	-	907	21 162	19 864	-	1 298	24
Frais généraux, administratifs	2 448	1 433	-	1 015	2 497	2 434	-	63	1 001
Fourniture sécurité des locaux	610	-	-	610	624	-	-	624	-
Fournitures activité, puériculture et jouets	10 404	9 662	-	742	10 612	13 378	-	2 766	3 716
Hygiène et pharmacie	12 277	5 705	-	6 572	12 522	5 961	-	6 561	256
Divers(linge)	-	-	-	-	-	1 195	-	1 195	1 195
Achats	46 488	36 640	4%	- 9 848	47 417	42 832	4%	- 5 780	6 192
Alimentation (sous-traitance)	41 091	61 503	-	20 412	41 912	61 378	-	19 466	125
Locations et charges locatives	2 240	2 372	-	132	2 285	4 484	-	2 199	2 112
Entretien et réparation (bien immob/mob/maintenance)	12 966	14 294	-	1 328	13 226	14 413	-	1 187	119
Prime d'assurance	4 284	2 068	-	2 216	4 370	1 789	-	2 581	279
Entretien jeux extérieurs	4 162	1 971	-	2 191	4 245	4 915	-	671	2 944
Services Extérieurs	64 742	82 208	9%	17 466	66 037	86 980	9%	20 942	4 772
Personnel extérieur (médecin, psy, CAC)	14 298	15 090	-	792	14 584	11 025	-	3 559	4 065
Intermédiaires et honoraires	3 784	1 607	-	2 177	3 860	2 500	-	1 360	893
Service support	29 764	67 466	-	38 702	29 339	125 789	-	96 450	58 323
Publicité	5 100	5 100	-	-	5 202	-	-	5 202	5 100
Déplacements, mission, réception	1 040	1 377	-	337	1 061	407	-	654	970
Frais postaux et télécom	3 121	2 026	-	1 095	3 184	1 469	-	1 715	557
Services Extérieurs	56 107	92 666	10%	36 559	57 230	141 191	14%	83 961	48 525
R&T rattachés au frais de personnel	38 422	39 689	-	1 267	39 191	48 011	-	8 820	8 322
Autres R&T	20 221	12 144	-	8 077	20 626	14 192	-	6 434	2 048
Impôts et Taxes	58 644	51 833	5%	- 6 811	59 816	62 202	6%	2 386	10 369
Rémunération personnel	455 636	393 157	-	62 479	464 749	418 060	-	46 689	24 903
Charges patronales	145 085	99 288	-	45 797	147 987	101 061	-	46 926	1 773
Autres charges sociales (CE, médecine travail)	6 823	1 703	-	5 120	6 959	484	-	6 475	1 219
Autres dont formation	8 870	8 870	-	-	9 047	854	-	8 193	8 016
Charges de personnel	616 414	503 018	52%	- 113 396	628 743	520 460	53%	- 108 283	17 442
Charges diverses de gestion courantes	-	-	-	-	-	21	-	21	21
Autres charges de gestion courante	-	-	0%	-	-	21	0%	21	21
Charges financières	2 185	1 929	0%	256	2 229	4 623	0%	2 394	2 694
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	26 600	23 041	2%	- 3 559	26 600	26 002	3%	- 598	2 961
IS	7 823	53 633	6%	45 810	7 980	28 436	3%	20 456	25 197
Participation salariés	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total Charges	879 003	844 969	88%	- 34 034	896 051	912 746	92%	16 695	67 777
Rémunération gestionnaire après IS	14 529	14 529	2%	-	14 819	24 691	2%	9 872	10 162
Total Dépenses après rémunération gestionnaire	893 532	859 498	90%	- 34 034	910 870	937 438	95%	26 572	77 940
Résultat net appartenant au fermier	- 0	99 605	10%	99 605	- 0	52 811	5%	52 811	- 46 795
Total Dépenses après rémunération gestionnaire et résultat net gestionnaire		959 103	100%		910 870	990 248	100%	79 378	31 145

Les charges sont principalement constituées de :

- charges de personnel de 520 460 euros pour 18,7 équivalents temps plein en moyenne, soit 53% du total des charges (en incluant la rémunération et le résultat net du fermier),
- frais de services support et rémunération du gestionnaire après IS de 150 480 euros, soit 15% du total des charges, en ajoutant à cela le résultat net, la rémunération du gestionnaire s'élève à 203 291 euros soit 21% des charges,
- impôts et taxes et impôt sur les sociétés de 90 638 euros, soit 9% du total des charges,
- services extérieurs pour 86 980 euros, représentant 9% du total des charges, dont des frais d'alimentation de 61 378 euros, soit 6% des charges, et 19 328 euros de frais d'entretien et maintenance ;
- divers achats pour un total de 42 832 euros ,soit 4% du total des charges, dont principalement l'énergie pour 19 864 euros, les fournitures activités, puériculture pour 13 378euros, l'hygiène et la pharmacie pour 5 961 euros.

VII.2.1 Les charges de personnel

La masse salariale 2017, salaires bruts et charges patronales, est de 519 121 euros contre 492 445 euros en 2016 et 612 736 euros prévus pour 2017.

L'écart de 93 615 euros entre le prévisionnel et le réalisé s'explique par :

- des salaires bruts réels de 418 060 euros contre 464 749 euros dans les comptes prévisionnels soit un écart négatif de 46 689 euros,
- des charges patronales réelles de 101 061 euros contre 147 987 euros dans le prévisionnel, soit 46 926 euros de charges en moins dans les comptes réels par rapport au compte prévisionnel.

L'écart négatif sur les salaires bruts est principalement dû à la différence en 2017, entre le nombre d'équivalents temps plein moyen (ETP) réels : 18,7 ETP contre 20 ETP prévus. Certains délais de recrutement ont été longs, car les postes à pourvoir s'adressaient à des diplômés. Or, la demande sur ces profils est forte, il est difficile de recruter du personnel rapidement. Néanmoins, l'effectif se stabilise sur 2018, le nombre d'ETP moyen a déjà augmenté sur le premier semestre et tend à se rapprocher des 20 ETP prévus au contrat.

L'économie sur les charges patronales s'explique quant à elle par :

- le nombre d'ETP moyen réel inférieur au prévisionnel et donc une rémunération brute réelle inférieure à la rémunération brute prévisionnelle contribuant à un montant de charges moins élevé;
- le fait que le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) vienne fortement diminuer les charges patronales : - 25 206 euros environ ;
- de faibles taux de charges sur le contrat avenir.

VII.2.2 Les frais de services support et autres rémunérations du délégataire

Les frais de services support et rémunération du gestionnaire après IS s'élèvent à 150 480 euros, soit 15% des charges en 2017. Les frais de siège incluent une partie du salaire de la coordinatrice, les coûts des fonctions support tels que la comptabilité et les ressources humaines, les coûts de formation.

Ces frais de siège n'ont, en aucun cas, une influence sur les montants versés par la CAF, les familles ou la Ville de Bordeaux au fermier. Les recettes CAF et familles suivent des règles très strictes édictées par la CAF. Quant à la compensation Ville, elle n'est pas influencée par l'augmentation de ces frais, car elle est définie contractuellement, sur la base des comptes prévisionnels.

VII.2.3 L'impôts sur les sociétés (IS)

L'impôt sur les sociétés comptabilisé au titre de 2017 est de 28 436 euros contre 7 980 euros prévus au contrat soit 20 456 euros de plus dans les comptes réels par rapport aux comptes prévisionnels. Cette charge d'IS comptabilisée semble surestimée au niveau de la structure du fait du mode de calcul appliqué par le fermier pour l'évaluer. Cette méthode est exposée dans le rapport d'activité du délégataire au niveau des éléments financiers, frais de services support. Elle omet tous les retraitements fiscaux à appliquer au résultat net pour obtenir le résultat fiscal. Par exemple, le CICE n'est pas déduit de la base imposable ce qui augmente mécaniquement le montant de l'IS. Cela ne vient en rien influencer le montant de la compensation versée par la Ville.

VII.2.4 Les charges d'alimentation

Les charges engagées pour l'alimentation sont de 61 378 euros contre 41 912 euros prévues au contrat, soit un coût supplémentaire pour le délégataire de 19 466 euros.

VII.2.5 Coût de revient par place

Le tableau ci-après synthétise le coût annuel par berceau :

en €	2015			2016			2017		
	Prévi.	Réel	Ecart	Prévi.	Réel	Ecart	Prévi.	Réel estimé	Ecart
Dépenses hors frais de siège, rémunération délégataire et résultat net	834 090	680 641	-153 449	850 239	777 502	-72 737	866 713	800 352	-66 361
Coût annuel par berceau € hors frais de siège, rémunération délégataire et résultat net	13 901	11 344	- 2 557	14 171	12 958	- 1 212	14 445	13 339	- 1 106
Dépenses dont : frais de siège, rémunération délégataire et hors résultat net	876 533	828 524	- 48 009	893 532	859 497	-34 035	910 871	937 438	26 566
Coût annuel par berceau € dont frais de siège, rémunération délégataire et hors résultat net	14 609	13 809	- 800	14 892	14 325	- 567	15 181	15 624	443

Le coût annuel par place a été calculé selon deux méthodes :

- d'une part, le coût de revient hors frais de siège, rémunération du délégataire et résultat net ;
- d'autre part, le coût par berceau incluant les frais de siège, la rémunération du délégataire mais hors résultat net.

En 2017, le coût par berceau réel, hors frais de siège, rémunération du délégataire et résultat net, s'élève à 13 339 euros contre 14 445 euros prévus contractuellement. Ce delta de -1 106 euros s'explique principalement par les économies réalisées sur la masse salariale.

Quant au coût annuel par berceau réel, dont frais de siège, rémunération du délégataire et hors résultat net, il est de 15 624 euros en 2017. Il est sensiblement égal à celui prévu au contrat qui était de 15 181 euros.

VII.3 Le résultat et la rentabilité pour le délégataire

en €	2016			2017			Ecart réel 2017 2016
	Prévi.	Réel	Ecart	Prévi.	Réel	Ecart	
Service support hors publicité et formation	28 764	67 466	38 702	29 339	112 394	83 055	44 928
Rémunération gestionnaire après IS	14 529	14 529	-	14 819	24 691	9 872	10 162
Résultat	0	99 605	99 605	0	52 811	52 811	46 795
Total	43 293	181 600	138 307	44 158	189 896	145 738	8 296

En 2017, la rémunération totale du délégataire pour sa gestion de la crèche, incluant les frais de support (retraités des frais de publicité et formation prévus dans d'autres rubriques du prévisionnel), la rémunération du gestionnaire après impôt sur les sociétés et le résultat net de l'année, s'élève à 189 896 euros contre 44 158 euros prévus au contrat, soit un écart de 145 738 euros en plus au réel. En N-1 cette rémunération était de 181 600 euros. Elle est donc relativement stable entre 2017 et 2016.

L'écart de 145 738 euros en 2017, entre le réalisé et le prévisionnel, s'explique principalement par :

- Des économies sur des postes de charges, en particulier sur les frais de personnel :
 - 93 615 euros (économie sur les charges patronales grâce aux contrats aidés, CICE et sur les salaires bruts du fait des délais de recrutement...);
- Des produits supérieurs au prévisionnel de + 54 546 euros. En effet, les produits PSU (CAF et familles) ont été supérieurs de 100 796 euros au prévisionnel grâce à un très bon taux de présentisme. Néanmoins, cet écart positif de 100 796 euros doit être diminué de 46 250 euros, correspondant au montant de l'écart entre la compensation Ville prévue et son montant réel du fait du partage des recettes complémentaires au-delà d'un taux de présentisme financier supérieur à 82% via la part M2.

Comme pour les frais de siège mentionnés ci-avant, les excédents de rémunération du délégataire et de résultat net n'ont en aucun cas une influence sur les montants versés par la CAF, les familles ou la Ville de Bordeaux. La compensation versée par la Ville n'est pas influencée par l'augmentation de ces frais, car elle est définie contractuellement, sur la base des comptes prévisionnels.

Pour votre complète information le rapport annuel 2017 est annexé à la présente synthèse.

Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en prendre acte.

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 15 octobre 2018

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Brigitte COLLET



Rapport d'Activité

2017

Multi-Accueil D3

33 rue Détrois – 33200 Bordeaux

Votre contact :

Nathalie PIERRE

Responsable d'Exploitation de Secteur La Maison Bleue

Nathaliepierre@la-maison-bleue.fr - 06.75.62.03.11

www.la-maison-bleue.fr



SOMMAIRE

Les évènements marquants de l'année	2
Le groupe La Maison Bleue.....	5
Volet Administratif et Quantitatif	17
Les chiffres de l'accueil	18
Les relations avec la collectivité et les tutelles.....	21
L'activité.....	23
Les éléments financiers	25
La démarche Qualité La Maison Bleue	27
Le personnel.....	31
Volet Accueil des Familles	41
L'inscription.....	42
La vie des parents à la crèche.....	43
Volet Accueil des enfants.....	51
L'accueil.....	52
Le déroulement de journée	61
L'éveil culturel, artistique et sensoriel	65
Le travail institutionnel.....	80
Les objectifs 2018.....	86
Volet Sécurité et développement durable.....	87
La sécurité incendie.....	88
La démarche durable et responsable	89
Annexes	95
Agenda 21	97
Insertion professionnelle	99

Les évènements marquants de l'année

1. Publication du cadre national pour l'accueil du jeune enfant le 23 mars 2017

Le texte « cadre national pour l'accueil du jeune enfant », publié le 23 mars 2017 par le Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, expose les principes et les valeurs essentielles que partagent les professionnels de l'accueil du jeune enfant en France. Il propose un cadre de référence commun à l'ensemble des modes d'accueil, individuels et collectifs, et s'adresse à toutes celles et ceux qui les conçoivent et les mettent en œuvre : élus, gestionnaires, spécialistes, institutions et services, professionnels et parents.

Ce cadre d'orientation est issu des recommandations d'une concertation scientifique et publique, la mission *Développement du jeune enfant, modes d'accueil, formation des professionnels*, à laquelle l'ensemble des acteurs de l'accueil du jeune enfant ont été associés pendant près d'un an, sous l'égide de la psychologue et psychanalyste Sylviane Giampino.

En partant des besoins fondamentaux des tout-petits, le texte cadre reformule les pratiques professionnelles en fonction de l'intérêt supérieur de l'enfant et explicite la manière dont le monde de la petite enfance peut poser les bases nécessaires à un développement complet, harmonieux, respectueux des droits, des besoins et de la singularité des filles et des garçons.



2. Rencontre nationale de l'éveil artistique et culturel le 8 décembre 2017

Le ministère des Solidarités et de la Santé et le ministère de la Culture se sont engagés de manière concertée, le 20 mars 2017, par le protocole d'accord visant à favoriser l'éveil artistique et culturel du jeune enfant, à développer un volet « éveil artistique et culturel » dans la politique d'accueil du jeune enfant du ministère des Solidarités et de la Santé, ainsi qu'un volet « petite enfance » dans la politique d'éducation artistique et culturelle du ministère de la Culture.

Ils soutiennent l'intégration de l'éveil artistique et culturel des tout-petits dans la formation initiale et continue des professionnels de la petite enfance et de la culture, ils favorisent les initiatives exemplaires et innovantes conduites par les acteurs de terrain partout en France.

À l'occasion de la rencontre nationale de l'éveil artistique et culturel des jeunes enfants, le 8 décembre 2017, premier temps fort de la mise en œuvre du protocole, les deux ministères ont souhaité transmettre aux professionnels de la petite enfance et aux professionnels de la culture une photographie nationale d'un certain nombre d'initiatives d'éveil artistique et culturel dans les territoires.



3. Vigilance face à la menace terroriste

Les consignes ministérielles face à la menace terroriste

Face à la menace terroriste, le Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes a publié la circulaire ministérielle du 17 août 2016 demandant aux gestionnaires de crèche de s'organiser pour faire face aux situations d'urgence pouvant toucher la sécurité des établissements.

Le Ministère :

- Signale les interlocuteurs pouvant être mobilisés dans le cadre de la préparation aux urgences particulières et susceptibles d'intervenir en cas de concrétisation du risque
- Détaille les étapes de la préparation aux risques d'agressions provenant de personnes extérieures et d'attentat
- Rappelle les bons réflexes

La Mise en application des indications par les crèches La Maison Bleue

Dès la publication de la circulaire ministérielle du 17 août 2016, La Maison Bleue a édité son Protocole de Mise en Sûreté (PMS) en rassemblant les documents de sécurité déjà existants mis à la disposition des crèches dans le book Qualité et en les complétant au regard des attentes de la circulaire. Cet outil a été mis à la disposition des crèches le 22 septembre 2016.

Chaque crèche s'est alors saisie de cette trame pour établir son protocole personnalisé avec le concours du Correspondant Défense de la ville ou l'interlocuteur dédié du Commissariat ou de la Gendarmerie dont dépend la crèche.

Ce protocole comprend :

- L'ensemble des **consignes de sécurité** édictées par le groupe La Maison Bleue visant à garantir la sécurité des établissements d'accueil de jeunes enfants dont il a la gestion
- Les **conduites à tenir** par le responsable d'établissement et l'équipe pour faire face à une évacuation comme à une mise à l'abri visant à protéger les enfants, leur famille et les professionnels de la crèche
- Les **supports de traçabilité** permettant de suivre la formation des professionnels et le déroulé des exercices



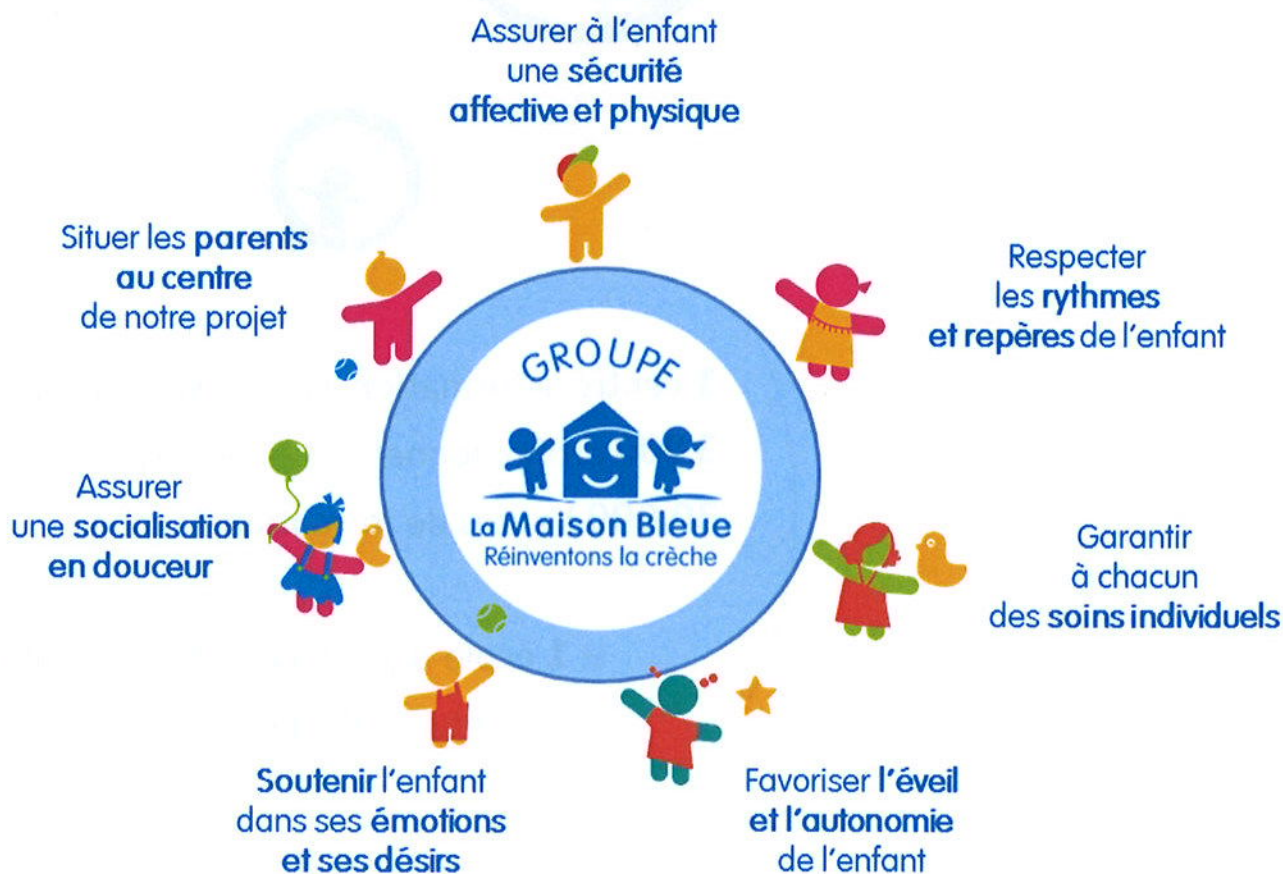
Le groupe La Maison Bleue

1. Présentation du groupe La Maison Bleue

Depuis plus de 12 ans, le groupe La Maison Bleue, spécialisé dans la gestion de crèches pour les entreprises et les collectivités, reste fidèle à ses valeurs : un **projet éducatif cohérent** et commun à toutes les crèches, des aménagements adaptés et sur-mesure, un engagement et un service de qualité.

Le projet éducatif est basé sur la **Charte éducative** de La Maison Bleue :

La charte éducative de La Maison Bleue



 Les chiffres clés du groupe La Maison Bleue en 2017



260 Multi-Accueil en propre,
et un réseau de plus
de **1300** crèches,
dont **37** ouvertes cette année



3 900 professionnels
pour accueillir **10 000** enfants



1 centre de formation qui a déjà formé plus de
3 000 professionnels en dispensant près de
30 000 heures de formation !

Et **1** école d'auxiliaires de Puériculture,
avec **56** étudiants diplômés chaque année !

Evénements Parentalité de La Maison Bleue

La prestation de service que propose La Maison Bleue va plus loin que la gestion de crèches. La Maison Bleue a mis en place des événements autour de la parentalité avec des thèmes variés en partenariat avec des collectivités. La deuxième édition a été proposée à Montrouge avec **Les Matinales Parentalité en 2017**, et à Bussy-Saint-Georges avec la **Rencontre Parentalité**.

Ces événements ont pour vocation d'apporter des éclairages concrets aux parents, le temps d'une rencontre avec des experts reconnus. Les parents profitent d'une crèche éphémère aménagée pour l'occasion le temps de la rencontre.

Les spécialistes de la petite enfance : Stéphane Clerget, Didier Houzel ont échangé avec les parents.



Les services La Maison Bleue se numérisent

La Maison Bleue met à disposition des villes et des parents, des outils digitaux.

Côté collectivités, l'Extranet La Maison Bleue offre la possibilité de gérer une campagne d'attribution, et d'avoir accès à des indicateurs de suivi du contrat...

Côté familles, les parents se connectent au **Portail Famille**, depuis lequel ils ont accès à de nombreuses informations, dont la réservation d'heures complémentaires pour leur enfant, un contenu pédagogique avec des conseils sur la parentalité.

Retrouvez en détails les possibilités de l'outil dans la partie *La vie des parents à la crèche*, dans le volet, *Accueil des familles*.

2. Projet Evolution 2018, une nouvelle organisation de La Maison Bleue

Une qualité de service améliorée

Dans un contexte de croissance importante de l'entreprise, La Maison Bleue a lancé en 2016 son plan Evolution 2018, dans le but d'améliorer la qualité des services rendus à ses interlocuteurs, en améliorant les outils, process et conditions de travail des collaborateurs.

Quelques exemples structurant cette réorganisation :

- La territorialisation des équipes : Les équipes « supports » sont réparties et attachées à un territoire spécifique comprenant un certain nombre de crèches, ce qui permet de mieux connaître les problématiques locales, et de fluidifier les échanges entre les collaborateurs et avec nos contacts.
- La création de nouveaux départements pour apporter des réponses adaptées aux nouveaux enjeux et à l'environnement dans lequel La Maison Bleue évolue. Exemple : le département Qualité et Grands Projets qui met en œuvre cette nouvelle organisation et pilote l'ensemble des nouveaux projets structurants de l'entreprise.
- Le lancement du Comité Innovation, présidé par Antonia Ryckbosch, co-fondatrice de l'entreprise. L'objet de ce Comité est d'être un vivier de projets innovants afin de toujours répondre à notre ambition première : Réinventer la crèche.
- Déménagement du Siège dans des locaux plus spacieux, avec de nombreux espaces mis à disposition (salles de réunion, salles de pause, RIE...)

3. Une forte croissance externe et le développement du groupe à l'international

Pendant de nombreuses années, La Maison Bleue a fait le choix de la croissance organique comme mode de développement, notre objectif était de parfaire notre savoir-faire et notre expertise de gestionnaire de crèche. Aujourd'hui nous continuons d'avoir une croissance organique forte, et nous avons depuis quelques années démarré une politique de croissance externe aussi bien en France qu'à l'étranger avec l'acquisition en France du groupe La Part de Rêve et des crèches Baby and Co, et en Suisse avec le groupe privé leader sur son secteur, les crèches Pop et Poppa. En 2017, le rythme s'est accéléré avec 2 nouvelles acquisitions : l'une en France, l'autre au Luxembourg.

Acquisition du groupe de micro-crèches Happy Zou

Le groupe de micro-crèches Happy Zou compte une cinquantaine de salariés et 12 structures en Ile-de-France. La Maison Bleue désormais propose au total 40 structures micro-crèches dans l'hexagone et devient un acteur significatif dans le segment micros.



Acquisition du groupe Rockids au Luxembourg

Troisième gestionnaire de crèches privées du Luxembourg, le groupe Rockids est une entreprise familiale, créée par une mère et son fils, qui représente 10 établissements et 500 places.



4. Le bonheur est dans La Maison Bleue !

Selon l'enquête annuelle de satisfaction 2017 menée auprès d'un échantillon de parents d'enfants déjà inscrits, 96,72% recommandent La Maison Bleue et 91,53% estiment leur enfant heureux en crèche !

5. Signature de la Charte de la Diversité et lancement du Plan Diversité

Notre cœur de métier consiste à accompagner les enfants, les parents et les professionnels dans les valeurs de respect de chacun et de diversité. La façon dont nous gérons les crèches est imprégnée de ce climat de tolérance, mais nous ne l'avons jamais formalisé. Nous avons souhaité faire figure d'exemple en la matière **en signant la charte de la diversité en Juillet 2017**. Notre démarche a commencé par une action de communication sur les actions déjà mises en place au sein du groupe, un état des lieux permettra en 2018 l'identification des objectifs à atteindre et du plan d'action associé.



6. Partenariat avec l'association ENERGIE

La Maison Bleue a signé le 5 septembre une convention de partenariat avec l'association Energie, structure d'insertion par l'activité économique conventionnée, qui a pour objectif le recrutement de personnes ayant des difficultés socioprofessionnelles afin de les aider à lever leurs freins à l'emploi. La Maison Bleue, dans le cadre de ce partenariat, s'engage à accueillir des salariés en insertion au sein de ses EAJE. Depuis le lundi 2 octobre, 3 salariées de l'association sont accueillies dans les crèches Mignonette à Tremblay, La Farandole des Totottes à Vaujours et Dolto à Drancy. Elles préparent ainsi le diplôme d'Auxiliaires de Puériculture en complétant leur apprentissage par un accueil sur 18 mois dans nos crèches. Un tuteur a été nommé pour chaque salarié en insertion accueilli.



7. Le Centre de formation La Maison Bleue forme toujours plus de professionnels

Le Centre de Formation La Maison Bleue, agréé en 2016 et référencé au titre du Décret Qualité, forme désormais à la fois les collaborateurs du groupe mais aussi des professionnels issus de structures externes (municipales, associatives, privées).

En 2017, le Centre aura délivré 4300 jours de formation au total, et formé 2828 personnes dont 500 personnes externes au groupe. Les formations sont dispensées dans le Centre de Formation à Boulogne Billancourt et sur site dans 4 régions : Ile-de-France, Rhône-Alpes, PACA et Bretagne.



8. Cérémonie de remise des diplômes des élèves de l'école d'Auxiliaires de Puériculture La Maison Bleue - Ifac

Vendredi 22 septembre 2017 a eu lieu la remise des diplômes de notre 9e promotion d'auxiliaires de puériculture de l'école La Maison Bleue – IFAC. Cela fût également l'occasion de fêter les 5 ans de notre partenariat avec l'Ifac (septembre 2012), et notre volonté de renforcer les liens.



9. Les collaborateurs s'engagent toujours plus !

Parce que l'Humanité est l'une des 5 valeurs du groupe, parce que notre engagement va au-delà de l'accueil offert dans nos crèches aux enfants et aux parents, parce que nous sommes impliqués et concernés par la vie de la planète, le groupe La Maison Bleue a décidé de soutenir deux grandes actions humanitaires en 2017.

Grande Collecte Nationale au profit des Antilles

Le groupe La Maison Bleue s'est associé fin septembre à l'appel national de solidarité et s'est mobilisé pour les Antilles après l'ouragan Irma. La Maison Bleue s'est engagée en doublant le montant collecté par les crèches et le siège. L'ensemble a été reversé à la Fondation de France.

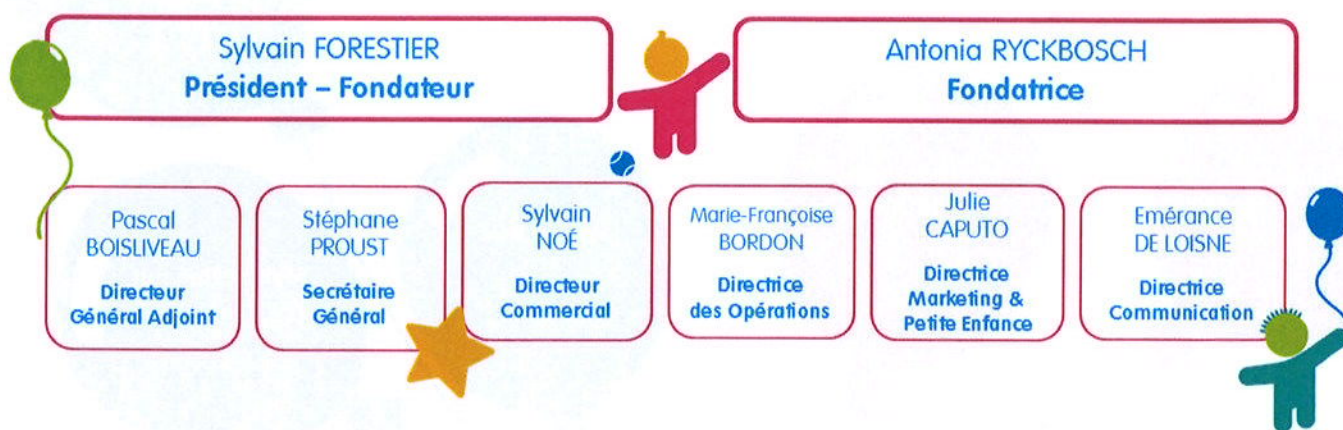


Grande Collecte Nationale au profit de l'association Le Rire Médecin pour les enfants hospitalisés

Une collecte nationale a été organisée dans l'ensemble des crèches du groupe, ainsi qu'au siège de La Maison Bleue, du 20 novembre (journée internationale des Droits de l'Enfant) au 1er décembre 2017. La collecte réalisée cette année permettra d'offrir 50 visites de clowns aux enfants malades à l'hôpital.



10. Organigramme du groupe La Maison Bleue



11. Vos interlocuteurs



12. Fiche d'identité du Multi-Accueil

Nom	Multi-Accueil D3
Adresse	33 rue Détrois 33200 Bordeaux
Statut	<input checked="" type="checkbox"/> Délégation de Service Public <input type="checkbox"/> Crèche inter-entreprises <input type="checkbox"/> Crèche marché article 30 <input type="checkbox"/> Crèche mixte
Date du contrat	Du 01/09/2014 au 31/08/2019, mise en exploitation au 02/01/2015
Autorisation de fonctionnement	Arrêté délivré par le Conseil Départemental de la Gironde le 1er Juin 2015
Date d'ouverture	05/01/2015
Commission de Sécurité	Classement de la crèche : Type R <input checked="" type="checkbox"/> 4 ^{ème} catégorie <input type="checkbox"/> 5 ^{ème} catégorie Date de la dernière Commission de Sécurité : 10/12/2014
Capacité d'accueil <i>selon autorisation de fonctionnement</i>	60 berceaux
Enfants accueillis	134 enfants accueillis dont 133 de la ville de Bordeaux et 1 place autre réservataire, sur la durée globale de l'exercice.
Taux d'occupation financier	99.7%
Equipe de Direction	Une puéricultrice Diplômée d'État, Directrice Une EJE, Directrice Adjointe
Prestations proposées	<input checked="" type="checkbox"/> Accueil régulier <input checked="" type="checkbox"/> Accueil occasionnel <input checked="" type="checkbox"/> Accueil d'urgence
Amplitude d'ouverture	De 7h 30 à 19 h 00, du lundi au vendredi
Fermetures de l'année	<ul style="list-style-type: none"> • Eté : du 24/07/2017 au 20/08/2017, • Fêtes de fin d'année : du 26/12/2017 au 31/12/2017, • Jours fériés, • Journées pédagogiques : 21 et 22/8/2017.

Le 100^{ème} anniversaire de la République

Thème	Contenu
1. Le 100 ^{ème} anniversaire de la République	Le 100 ^{ème} anniversaire de la République est célébré en France et dans le monde entier. C'est une occasion de réfléchir sur l'histoire de notre pays et sur les valeurs qui nous ont permis de construire une démocratie.
2. Les valeurs de la République	Les valeurs de la République sont la liberté, l'égalité et la fraternité. Ces valeurs sont au cœur de notre identité nationale et de notre engagement citoyen.
3. Le rôle de l'école	L'école a un rôle essentiel à jouer dans la transmission des valeurs de la République. Elle doit permettre à tous les élèves de découvrir et de vivre ces valeurs au quotidien.
4. Les actions de l'école	Les actions de l'école sont nombreuses et variées. Elles peuvent aller de la lecture de livres à la participation à des événements nationaux, en passant par des ateliers de réflexion et de débat.
5. Les partenariats	Les partenariats sont essentiels pour mener à bien les actions de l'école. Ils peuvent impliquer les parents, les associations, les collectivités locales et les médias.
6. Les défis de demain	Les défis de demain sont nombreux et complexes. Ils nécessitent une réflexion collective et une action concertée de tous les acteurs de la société.

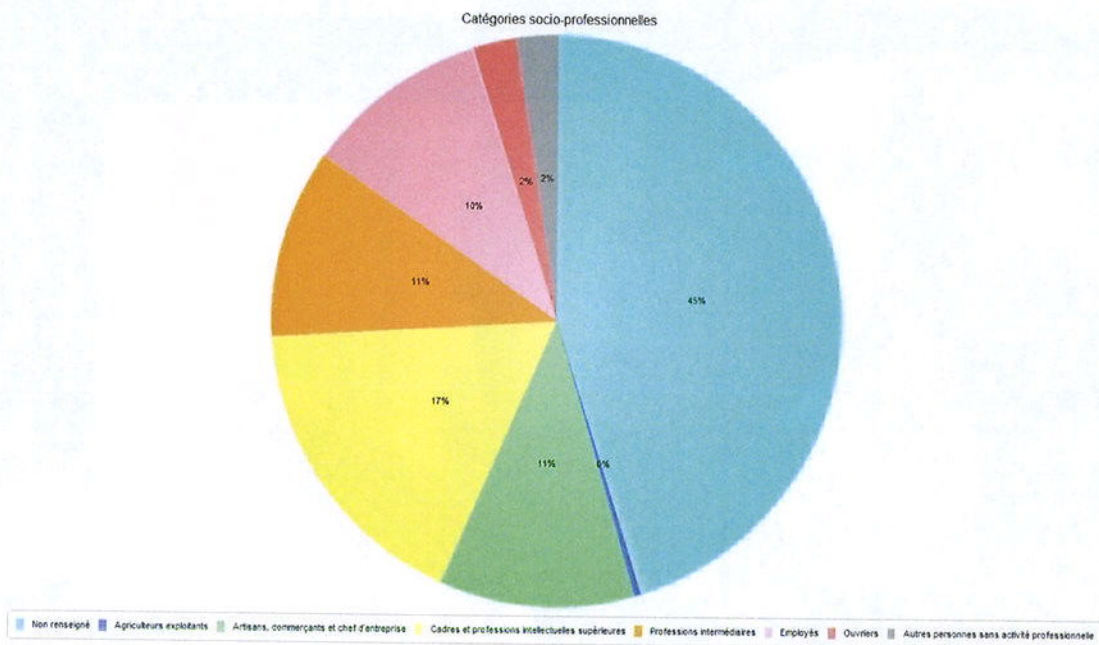
Volet Administratif et Quantitatif



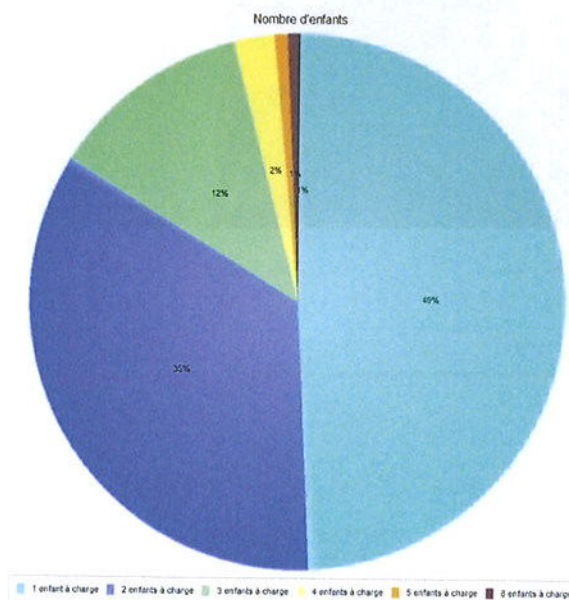
Les chiffres de l'accueil

1. Typologie des Familles

... par catégories socio-professionnelles

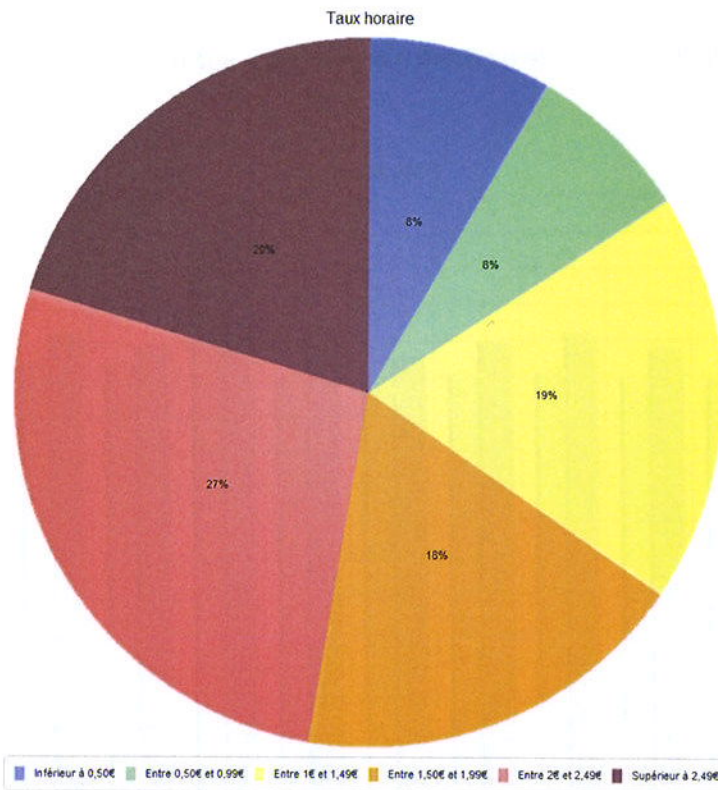


... par nombre d'enfants

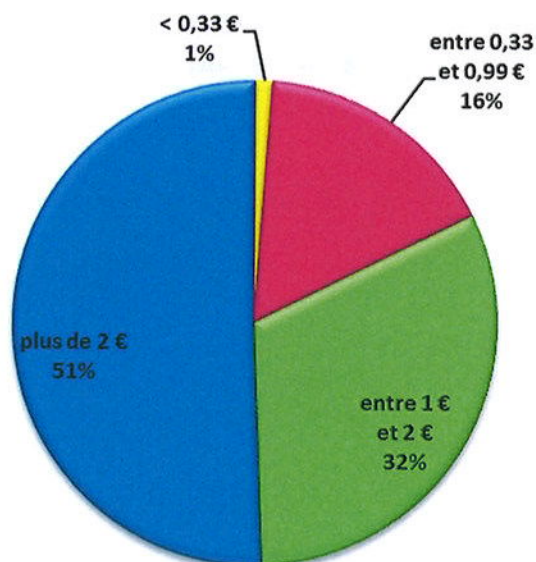


... par participation familiale

En 2017, la participation familiale moyenne est de 1.96 €, pour une facture moyenne de 318,99€.



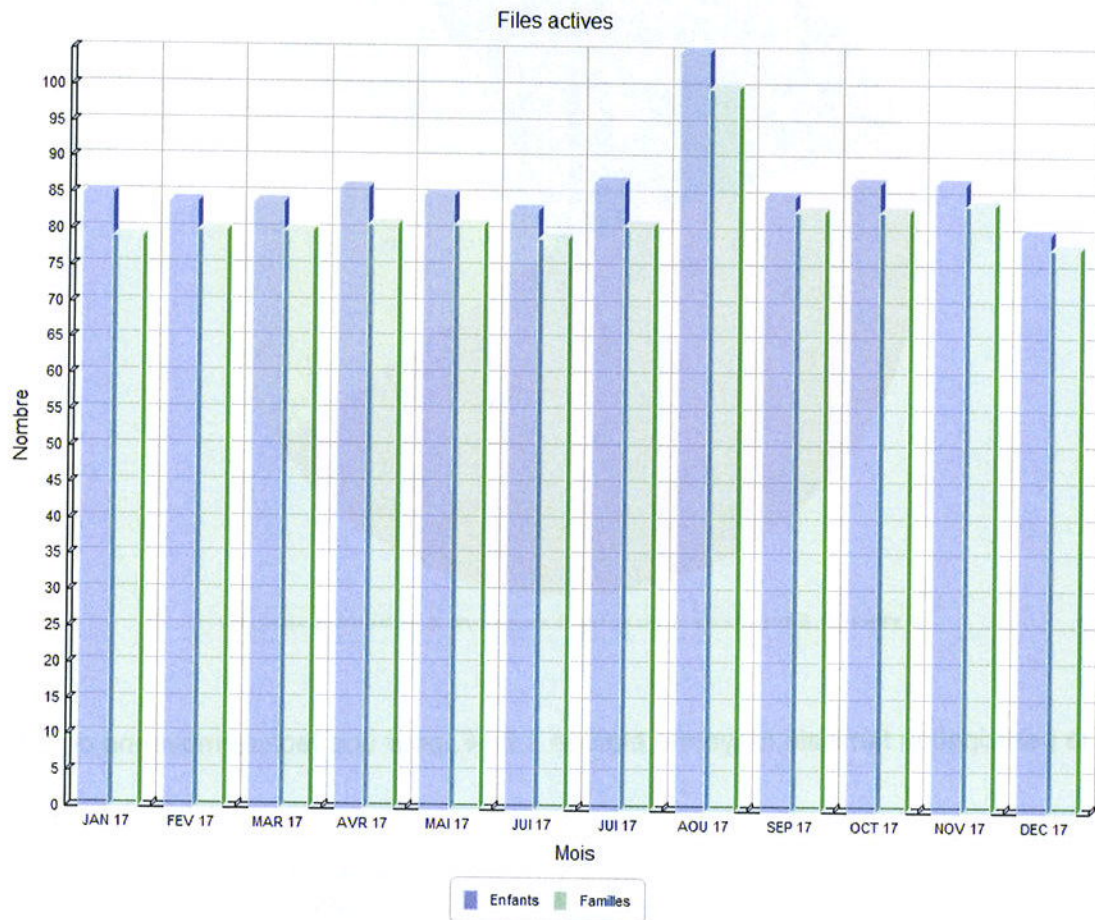
En 2016, la participation familiale moyenne était de 1.88 €, pour une facture moyenne de 295.33 €.



2. Enfants et familles accueillies en 2017

En 2017, la crèche a accueilli 134 enfants de 124 familles.

(134 enfants accueillis dont 133 de la ville de Bordeaux et 1 place autre réservataire, sur la durée globale de l'exercice).



Les relations avec la collectivité et les tutelles

1. Rencontres avec la collectivité

23 Juin 2017: Présentation du rapport d'activité 2016 et visite de la structure en présence de la Directrice Générale Petite Enfance de la Ville de Bordeaux, la Coordinatrice Générale Petite Enfance, Ville de Bordeaux, la Chargée de suivi des contrats complexes et du contrôle de gestion, Direction de la Petite enfance et des Familles Ville de Bordeaux), la Chargée du Suivi des Contrats Complexes, ville de Bordeaux, la Responsable d'Exploitation Secteur sud-ouest, Groupe La maison Bleue), la Responsable du Territoire Sud-Ouest, groupe La Maison Bleue, la Directrice de la crèche D3 et la Directrice Adjointe de la crèche D3.

Participation de la Directrice de la crèche D3 :

- 7 permanences de pré-inscriptions : **19/1/2017, 30/3/2017, 19/5/2017, 7/7/2017, 14/9/2017, 10/9/2017, 10/11/2017**
- 3 commissions d'attribution du secteur Centre Caudéran ont eu lieu le **17/2/2017** (mutation), **14/4/2017** et **23/6/2017**
- 2 réunions de préparation des commissions : **10/2/2017, 28/3/2017**
- 3 réunions dans le cadre du groupe de travail « Accueillir et informer les familles lors des permanences de préinscriptions » : retour d'expériences et apport d'expertises dans le cadre du groupe de travail.
- Tables rondes interactives sur le thème de la périnatalité (quinzaine le temps des familles), **21/11/2017**, Hôtel de Ville de Bordeaux.
- Réunion « Offre de Service Petite Enfance » (OSPE) du secteur Centre, **29/11/2017**.
- Le **07/12/17** : Réunion sur site en présence du Technicien bâtiment Bordeaux métropole et de la Chargée de suivi des contrats complexes et du contrôle de gestion, ville de Bordeaux, la Directrice La Maison Bleue et Mme la Responsable maintenance La Maison Bleue, concernant les dysfonctionnements signalés dans les crèches en DSP de la Ville de Bordeaux.
- Le **13/12/2018** : Visite de l'établissement en présence de la Directrice Générale Petite Enfance de la ville de Bordeaux et Stéphanie XX, afin de présenter la structure à des architectes en vue de futurs projets sur la ville de Bordeaux.

2. Visites de tutelles et autres

Le **3 Février 2017** : Visite PMI et analyse de fonctionnement par le Médecin de la PMI, pas de préconisations particulières. Le médecin se dit satisfait du fonctionnement de l'établissement.

Le **17 Juillet 2017** : Visite de l'inspection du travail par l'inspecteur du travail DIRECCT Nouvelle Aquitaine, préconisations mises en place dès la rentrée 2017.

L'activité

Activité

Engagements contractuels

RAPPEL DES ENGAGEMENTS D'OCCUPATION	D3
Heures facturées	130 134,00
Heures réalisées	110 613,90
Taux de présentéisme financier	82,0%
Taux de présentéisme physique	70%

Occupation

L'occupation de la crèche

Nombre de jours d'ouverture	226
Nombre d'enfants accueillis	134
Nombre d'heures de présence	126 746,29
Nombre d'heures facturées	155 488,08
Nombre d'heures annuelles d'ouverture au regard du nombre de places	155 940

Ces données correspondent à l'ensemble des données relatives à la totalité des enfants inscrits.

Pour information, les données relatives à la place entreprises sont les suivantes :

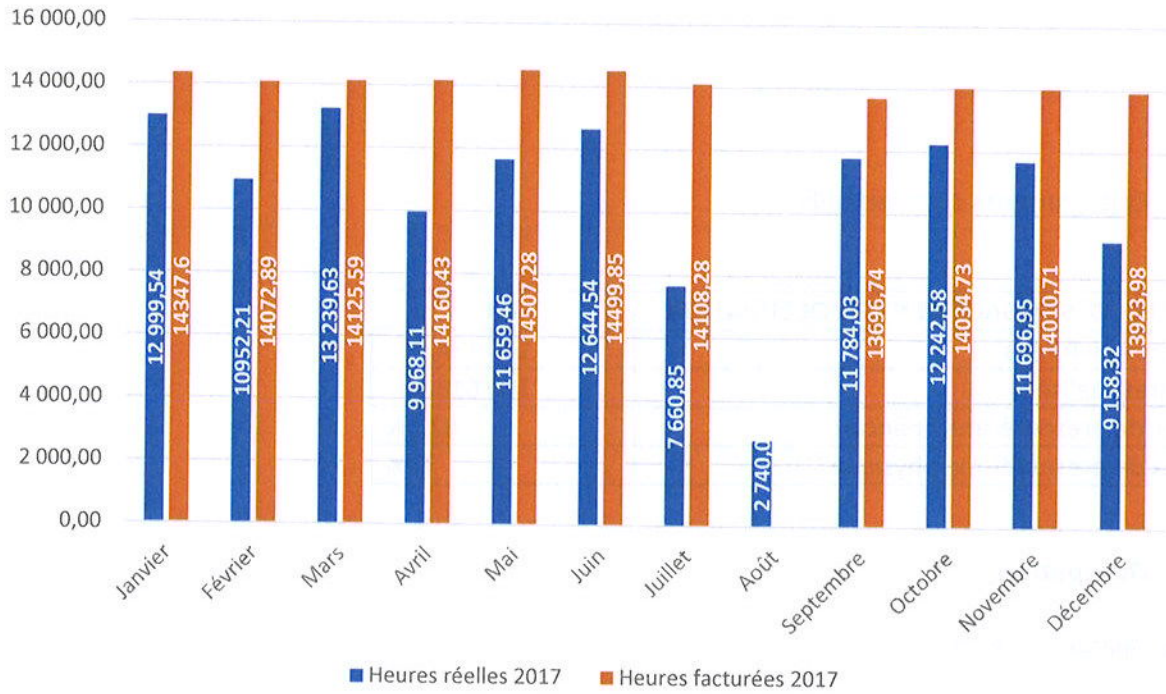
	Entreprise	Ville de Bordeaux	TOTAL
Heures réalisées annuelles	973,17	125 773,12	126 746,29
Heures facturées annuelles	1 085,70	154 402,38	155 488,08

Les données d'activité de la crèche sont les suivantes :

Taux d'occupation	2016	2017
Taux d'occupation réel	76,40%	81,30%
Taux d'occupation sur le facturé	97,11%	99,70%

Occupation mensuelle de la crèche	2016	2017
Heures réelles	9 971,67	10 562,19
Heures facturées	12 674,71	12 957,34

Données d'activité 2017



Les éléments financiers

Éléments financiers

Montant horaire PSU 2017

Le taux de PSU effectif en 2017 est de 4.73 €/heure

INDICATEURS 2017	MONTANT	Régulier	Occasionnel
Coût par heure de présence physique :	7,39 €		
Coût annuel par place :	15 623,96 €		
Montant des participations familiales par régime :	307 830,00 €	306 182,12 €	1 648,07 €
Montant PSU Caf :	432 999,00 €		
Prix de revient par heure facturée :	6,03 €		

Autres produits

Le montant de 24 831.60€ correspondant aux autres produits de gestion courante se compose de la manière suivante :

70660103 – Réservataire	9 533 €
70600300 – Frais de dossiers parents	5 950 €
74000100 – Subvention contrats avenir	973.78 €
75800000 – Produits divers de gestion courante	1.14 €
79100000 – Transfert de charges d'exploitation	8 373.35 €

(Transfert de charges d'exploitation : il s'agit particulièrement d'un remboursement OPCALIA pour un montant de 8 703.28 €.)

Détail calcul Participation Mairie

La participation Mairie est calculée selon une rémunération contractuelle et une compensation M1 et M2.

La rémunération contractuelle 2017 s'élève à 270 836.77€.

Calcul M1 :

Conformément à l'article 18 du contrat, M1 correspond au montant prévisionnel contractuelle réajusté de la PSU soit :

270 836.77 € + 24 725 € = 295 562 €

Calcul M2 :

Conformément à l'article 18 du contrat, M2 correspond :

- à un partage de gain si le taux de présentéisme financier est > 82% soit – 59 962€
- à la commercialisation de place aux entreprises soit - 6667€

Soit un total de -66 629 €

Une ligne de régularisation des montants M1 et M2 des années précédentes a été ajoutée dans le compte de résultat correspondant à un montant de – 4 346€ dû :

- à une régularisation 2015 de 702 €
- à une régularisation 2016 de - 5049 €.

Voici le détail des calculs du M1 et M2.

Total régularisation PSU M1+M2 2017	- 41 903,61		
HF 2017	155 488,08	$M1 = ((\text{taux PSU contractuel}) - (\text{taux PSU 2017})) * \text{HF contractuelles}$	24 725
HF contractuelles	130 134,00		
taux PSU 2017	4,73	$M2 = ((\text{taux PSU contractuel}) * (\text{HF 2017} - \text{HF contractuelles}) / 2 + \text{rétrocession entreprises}$	- 66 629
taux PSU contractuel	4,92		
rétrocession entreprise contractuelle 2017	6 666,67		
Total régularisation PSU M1+M2 2016	- 44 584,60	$M1 = ((\text{taux PSU contractuel}) - (\text{taux PSU 2016})) * \text{HF contractuelles}$	16 917
HF 2016	152 096,48		
HF contractuelles	130 134,00	$M2 = ((\text{taux PSU contractuel}) * (\text{HF 2016} - \text{HF contractuelles}) / 2 + \text{rétrocession entreprises}$	- 61 502
taux PSU 2016	4,69		
taux PSU contractuel	4,82		
rétrocession entreprise contractuelle 2016	10 000,00		
Total régularisation PSU M1+M2 2015	702,21	$M1 = ((\text{taux PSU contractuel}) - (\text{taux PSU 2015})) * \text{HF contractuelles}$	11 712
HF 2015	121 295,37		
HF contractuelles	130 134,00	$M2 = \text{rétrocession entreprises} + \text{pénalité}$	- 11 010
taux PSU 2015	4,64		
taux PSU contractuel	4,73		
rétrocession entreprise contractuelle 2015	8 009,85		
Pénalité	3 000,00		

Montants des fluides

Numéro de compte	Intitulé des comptes	Montant dépenses 2017 (en €)
60611000	Electricité	17 301,00
60613000	EAU	2 563,00
Total fournitures non stockables		19 864

Coûts de personnel

La ligne rémunération du personnel comprend :

- salaires bruts : 401 542 €
- indemnités divers + primes : 16 518 €

Soit un total de 418 060€

L'augmentation de la rémunération du personnel par rapport à 2016 s'explique par les recrutements supplémentaires effectués pour renforcer l'effectif de la crèche.

En 2017, par rapport au prévisionnel, la masse salariale (rémunération du personnel + charges patronales) est inférieure de :

- 47 k€ pour la rémunération brute : en effet, en 2017 le nombre ETP moyen s'est élevé à 18.7 ETP et à compter de 2018 nous passons à 19.5 ETP.
- 47 k€ pour les charges sociales patronales : il y a un contrat d'insertion et un contrat d'avenir qui ont contribué à la baisse du taux de charges patronales. La différence s'explique également par la différence de la rémunération brute entre le prévisionnel et le réel contribuant ainsi à un montant de charges patronales moins élevées.

Les frais de service support (Autres services rendus par des tiers)

L'imputation des frais de gestion (frais support) est justifiée par la signature d'un contrat cadre entre le siège et chaque crèche. Les frais de gestion sont les seules charges indirectes imputées à la crèche. Elles sont réparties proportionnellement au nombre de berceaux.

Ces frais incluent notamment une partie du salaire de la coordinatrice, ainsi que les coûts des fonctions support tels que la comptabilité, les ressources humaines, la gestion administrative (CAF, facturation...) la maintenance.

Enfin, une grande partie des formations dispensées auprès du personnel des crèches est élaborée par le Service Formation du siège de La Maison Bleue : par exemple à l'entrée du personnel, les fondamentaux de l'accueil du Jeune Enfant, mais aussi auprès de toutes les catégories de professionnels, le Jeu, le Soin, Observation et portage, Bienveillance, Eveil et enfant...

Le montant total des frais du siège est de 16 043 215 €.

La clé de répartition permettant d'obtenir le montant des frais de gestion unitaires est le nombre de berceaux total géré par le groupe LA MAISON BLEUE soit 6 396 berceaux en 2017.

Le résultat des frais de siège divisé par le nombre de berceaux total est alors multiplié par le nombre de berceaux de la crèche (60 berceaux).

Voir le calcul ci-dessous :

BORDEAUX	
	2017 - €
Frais de personnel	- 11 289 442
AUTRES CHARGES	- 3 797 185
LOCAUX ET CHARGES	- 956 588
<hr/>	
TOTAL	- 16 043 215
<hr/>	
CLE DE REPARTITION: NOMBRE DE BERCEAUX AGREMENT DANS L'ANNEE	6 396
<hr/>	
FRAIS DE GESTION UNITAIRES	- 2 508,32 €/berceau

Les frais de gestion de la crèche D3 s'élèvent à 2 508 € x 60 berceaux = 150 480 Euros

Dans les comptes la ligne « Autres services rendus par des tiers » comprend :

- Frais de gestion : 150 480 € - rémunération du gestionnaire après IS 24 691 € = 125 789

Le montant de l'IS correspond au RCAI qui s'élève à 231 727 € auquel sont déduits les frais de gestion 150 480€ soit 81 247 € imposé à au taux IS de 35 % soit 28 436€.

L'augmentation de ces frais de gestion par rapport à 2016 s'explique suite à une réorganisation structurelle du siège pour assurer le maintien de la qualité de la gestion des crèches.

Cette réorganisation a enclenché des recrutements supplémentaires (avec notamment de l'investissement au niveau de la formation,...) et un déménagement.

De plus en 2017 la création d'un siège régional a nécessité une importante ré organisation des services pour la gestion de crèche dans le périmètre du sud-ouest.

En 2018, compte tenu du développement de crèches dans ce périmètre, les frais de support seront beaucoup moins importants de par les économies d'échelle.

Impôts taxes

Crèche Détrois		La Maison Bleue - Bordeaux1
Détails des impôts et taxes 2017		
Numéro de compte	Intitulé des comptes	En €
63110000	Taxe sur les salaires	31 460,00
63120000	Taxe apprentissage	2 827,35
63130000	Formation continue	4 157,55
63331000	Frais de formation	8 703,28
63131000	Formation 1% cdd	862,52
63512000	Taxe foncière	2 000,00
63511000	CVAE	10 791,00
63511500	Cotisation foncière des entreprises	1 400,00
Total		62 201,70

Etat des équipements (Dotations aux amortissements)

La méthode de calcul de l'amortissement est la règle de l'amortissement linéaire. Les biens de retour seront amortis sur la durée du contrat, vous en trouverez ci-après le détail.

Compte immo	Descriptif	Date de début	Date de fin	Date de sortie	Mode amor	Durée	Taux	TTC	Cumul fin (EUR)	Valeur Nette (EUR)	Nature de bien
21810000	FC BRUNEAU BORDEAUX D3- 17/10	05/01/2015	04/01/2020		Lineaire	5,00	20,00	630,00	376,62	253,38	bien de retour
21810000	FC MATHOU BORDEAUX	05/01/2015	04/01/2020		Lineaire	5,00	20,00	1919,00	1147,20	771,80	bien de retour
21810000	FC NATHAN BORDEAUX 24/11	05/01/2015	04/01/2020		Lineaire	5,00	20,00	43,00	25,70	17,29	bien de retour
21810000	FC WESCO BORDEAUX -25/11	05/01/2015	04/01/2020		Lineaire	5,00	20,00	887,74	530,69	357,05	bien de retour
21810000	FC CENTEX BORDEAUX -27/11	05/01/2015	04/01/2020		Lineaire	5,00	20,00	592,09	353,96	238,13	bien de retour
21810000	FC ORANGE BORDEAUX	05/01/2015	04/01/2020		Lineaire	5,00	20,00	160,15	95,75	64,40	bien de retour
21810000	FC PICHON BORDEAUX -25/11	05/01/2015	04/01/2020		Lineaire	5,00	20,00	499,84	298,80	201,04	bien de retour
21810000	FC EDF BORDEAUX -25/11	05/01/2015	04/01/2020		Lineaire	5,00	20,00	214,74	128,38	86,36	bien de retour
21810000	FC PICHON BORDEAUX -25/11	05/01/2015	04/01/2020		Lineaire	5,00	20,00	55,97	33,46	22,51	bien de retour
21810000	FC COLLECTIF 07 BORDEAUX -27/10	05/01/2015	04/01/2030		Lineaire	15,00	6,67	3300,00	657,59	2642,41	bien propre
21810000	FC FA BREMART BORDEAUX	05/01/2015	04/01/2025		Lineaire	10,00	10,00	12286,08	3672,36	8613,72	bien de retour
21810000	SAO BORDEAUX 11/2014	05/01/2015	04/01/2025		Lineaire	10,00	10,00	5733,78	1713,85	4019,93	bien propre
21810000	FC FA BREMART BORDEAUX SOLDE	05/01/2015	04/01/2025		Lineaire	10,00	10,00	18429,12	5508,54	12920,58	bien de retour
21810000	SAO BORDEAUX 12/2014	05/01/2015	04/01/2025		Lineaire	10,00	10,00	21558,26	6443,86	15114,41	bien propre
21810000	FC IDF BORDEAUX D3 - ACPTÉ	05/01/2015	04/01/2020		Lineaire	5,00	20,00	11248,80	6724,62	4524,18	bien de retour
21810000	FC NATHAN BORDEAUX -23/10	05/01/2015	04/01/2020		Lineaire	5,00	20,00	39,35	23,52	15,83	bien de retour
21810000	FC NATHAN BORDEAUX - 21/10	05/01/2015	04/01/2020		Lineaire	5,00	20,00	5886,13	3524,21	2361,92	bien de retour
21810000	FC BOTAPIS BORDEAUX -24/11	05/01/2015	04/01/2020		Lineaire	5,00	20,00	534,00	319,24	214,76	bien de retour
21810000	FC IDF SOLDE BORDEAUX -27/11	05/01/2015	04/01/2020		Lineaire	5,00	20,00	1512,23	904,02	608,21	bien de retour
21810000	FC CDB BORDEAUX -22/10	05/01/2015	04/01/2020		Lineaire	5,00	20,00	274,09	163,85	110,24	bien de retour
21810000	FC CENTEX BORDEAUX -20/11	05/01/2015	04/01/2020		Lineaire	5,00	20,00	1242,90	743,02	499,88	bien de retour
21810000	FC WESCO BORDEAUX -19/11	05/01/2015	04/01/2020		Lineaire	5,00	20,00	7453,55	4455,79	2997,76	bien de retour
21810000	FC EDF BORDEAUX 19/11	05/01/2015	04/01/2020		Lineaire	5,00	20,00	1034,30	618,31	415,99	bien de retour
21810000	FC JOEL MOREAU -BAIL BORDEAUX	05/01/2015	04/01/2020		Lineaire	5,00	20,00	2436,00	1456,26	979,74	bien de retour
21810000	FC BRUNEAU BORDEAUX - 28/11	05/01/2015	04/01/2020		Lineaire	5,00	20,00	6539,48	3909,36	2630,12	bien de retour
21810000	FC BRUNEAU BORDEAUX - 28/11	05/01/2015	04/01/2020		Lineaire	5,00	20,00	339,00	202,66	136,34	bien de retour
21810000	FC EMB SERVICES BORDEAUX 29/11	05/01/2015	04/01/2020		Lineaire	5,00	20,00	2521,48	1507,37	1014,11	bien de retour
21810000	FC ADAPEI 79 -BORDEAUX 30/11	05/01/2015	04/01/2020		Lineaire	5,00	20,00	24753,53	14797,87	9955,66	bien de retour
21810000	FC PICHON BORDEAUX	05/01/2015	04/01/2020		Lineaire	5,00	20,00	16,67	9,97	6,70	bien de retour
21810000	FC EDF BORDEAUX	05/01/2015	04/01/2020		Lineaire	5,00	20,00	612,61	366,22	246,40	bien de retour
21810000	FC ABACA SERRURIER -BORDEAUX	05/01/2015	04/01/2020		Lineaire	5,00	20,00	450,00	269,02	180,98	bien de retour
21810000	FC WESCO BORDEAUX	05/01/2015	04/01/2020		Lineaire	5,00	20,00	654,42	391,21	263,21	bien de retour
21810000	FC NATHAN BORDEAUX	05/01/2015	04/01/2020		Lineaire	5,00	20,00	154,62	92,44	62,18	bien de retour
21810000	FC ORANGE BORDEAUX	05/01/2015	04/01/2020		Lineaire	5,00	20,00	41,11	24,58	16,54	bien de retour
21810000	FC ORANGE BORDEAUX	05/01/2015	04/01/2020		Lineaire	5,00	20,00	305,76	182,78	122,98	bien de retour
21810000	FC PHINELEC BORDEAUX 31/12/14	05/01/2015	04/01/2020		Lineaire	5,00	20,00	2402,40	1436,18	966,22	bien de retour
21810000	FC BRUNEAU BORDEAUX 17/12/14	05/01/2015	04/01/2020		Lineaire	5,00	20,00	245,28	146,63	98,65	bien de retour
21810000	FC BRUNEAU BORDEAUX 22/12	05/01/2015	04/01/2020		Lineaire	5,00	20,00	20,50	12,25	8,24	bien de retour
21810000	FC NATHAN BORDEAUX 19/12/14	05/01/2015	04/01/2020		Lineaire	5,00	20,00	48,43	28,96	19,48	bien de retour
21810000	FC PUZZLE BORDEAUX -SOLDE	29/01/2015	28/01/2020		Lineaire	5,00	20,00	3276,00	1915,33	1360,67	bien de retour
21810000	FC DARTY BORDEAUX	01/02/2015	31/01/2020		Lineaire	5,00	20,00	219,52	127,98	91,54	bien de retour
21810000	FC HOPTIS BORDEAUX D3 - 31/01/15	01/04/2015	31/03/2020		Lineaire	5,00	20,00	2460,04	1354,70	1105,33	bien propre
21810000	FC BUREAU VERITAS BORDEAUX-12/1	01/10/2015	30/09/2020		Lineaire	5,00	20,00	600,00	270,24	329,76	bien propre
21810000	FC AQUA TOOLS -BORDEAUX D3	01/10/2015	30/09/2020		Lineaire	5,00	20,00	2574,00	1159,36	1414,64	bien de retour
21810000	FC MATHOU BORDEAUX 3 31/08	01/11/2016	31/10/2021		Lineaire	5,00	20,00	1217,44	284,18	933,25	bien de retour
21810000	emalec levees de reserves 14/10/16	01/01/2017	31/12/2031		Lineaire	15,00	6,67	386,02	25,74	360,28	bien de retour
21810000	adapei79 chaises- table 140317 brdx1	31/07/2017	30/07/2022		Lineaire	5,00	20,00	576,05	48,61	527,44	bien de retour
21810000	f emalec-rempla. rûglettes-28/06	01/08/2017	31/07/2027		Lineaire	10,00	10,00	418,75	17,56	401,20	bien de retour

Acquisitions 2017: ci-dessus en bleu le détail des acquisitions 2017.

EN EUROS	DEPENSES	2015 Offre	Réalisé	%	2016 Offre	2016 Réalisé	%	2017 Offre	2017 Réalisé	%
60	ACHAT	45 576	36 932	81%	46 488	36 640	79%	47 417	42 832	90%
	Fournitures non stockables (électricité, gaz, carburants, chauffage...) et eau	20 340	17 583	86%	20 747	19 840	96%	21 162	19 864	94%
	Frais généraux et administratifs	2 400	2 894	121%	2 448	1 433	59%	2 497	2 434	97%
	Fournitures pour la sécurité des locaux (extincteurs, recharges...)	600		0%	612		0%	624		0%
	Alimentations et boissons	-			-			-		
	Fournitures d'activités (consommables puéricultures, jouets...)	10 200	8 117	80%	10 404	9 662	93%	10 612	13 378	126%
	Produits pharmaceutiques (y compris hygiène)	12 036	8 338	69%	12 277	5 705	46%	12 522	5 961	48%
	Divers (linge)				-			-	1 195	
61	SERVICES EXTÉRIEURS	63 473	62 709	99%	64 742	62 208	127%	66 037	86 980	132%
	Alimentation (sous-traitance)	40 285	46 145	115%	41 091	61 503	150%	41 912	61 378	146%
	Locations et charges locatives	2 196	1 494	68%	2 240	2 372	106%	2 285	4 484	196%
	Entretien et réparation (biens immobiliers et mobiliers, maintenance)	12 712	9 117	72%	12 966	14 294	110%	13 226	14 413	109%
	Prime d'assurance	4 200	3 964	94%	4 284	2 068	48%	4 370	1 789	41%
	Entretien jeux extérieurs	4 080	1 989	49%	4 162	1 971	47%	4 245	4 915	116%
62	AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	55 007	141 610	257%	56 107	92 667	165%	57 230	141 191	247%
	Personnels extérieurs (médecin, psychologue, CAC...)	14 017	11 400	81%	14 298	15 090	106%	14 584	11 025	76%
	Rémunération d'intermédiaires et honoraires	3 710	1 776	48%	3 784	1 607	42%	3 860	2 500	65%
	Autres services rendus par des tiers (service support)	28 200	119 943	425%	28 764	67 486	235%	29 339	125 789	429%
	Publicité, publications et relations publiques	5 000	5 000	100%	5 100	5 100	100%	5 202		0%
	Transports pour les activités	-			-			-		
	Déplacements, missions et réceptions	1 020	1 985	195%	1 040	1 377	132%	1 061	407	38%
	Frais postaux et frais de télécommunications	3 060	1 507	49%	3 121	2 026	65%	3 184	1 469	46%
	Divers				-			-		
63	IMPÔTS ET TAXES	57 494	52 643	92%	58 644	51 833	88%	59 816	62 202	104%
	Impôts et taxes pour frais de personnel	37 669	35 249	94%	38 422	39 689	103%	39 586	48 011	121%
	Autres impôts et taxes	19 825	17 394	88%	20 221	12 144	60%	20 626	14 192	69%
64	CHARGES DU PERSONNEL	604 328	487 590	81%	616 414	503 019	82%	628 743	520 460	83%
	Rémunération du personnel	446 702	385 432	86%	455 636	393 157	86%	464 749	418 060	90%
	Charges patronales de sécurité sociale et prévoyance	142 241	92 376	65%	145 085	99 288	68%	147 987	101 061	68%
	Autres charges sociales (Comité d'Entreprise, Médecine du Travail)	6 689	1 086	16%	6 823	1 703	25%	6 959	484	7%
	Autres (dont formation)	8 696	8 696	100%	8 870	8 870	100%	9 047	854	9%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				-			-	21	
	Charges diverses de gestion courante								21	
66	CHARGES FINANCIÈRES	2 142	1 712	80%	2 185	1 929	88%	2 229	4 623	207%
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	26 600	22 061	83%	26 600	23 041	87%	26 600	26 002	98%
69	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES / Participation des salariés	7 670	9 022	118%	7 823	53 633	686%	7 980	28 436	356%
	Participation des salariés									
	Impôt sur les sociétés	7 670	9 022	118%	7 823	53 633	686%	7 980	28 436	356%
	REMUNERATION du gestionnaire après IS	14 244	14 244	100%	14 529	14 529	100%	14 819	24 691	167%
	DEPENSES	876 533	826 524	95%	893 532	859 498	96%	910 870	937 438	103%

		Année 1 2015	Réalisé	%	Année 2 2016	Réalisé	%	2017 Offre	2017 Réalisé
70	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	876 533	816 427	93%	893 532	935 333	105%	910 870	965 416
	PS reçue de la CAF (& MSA) (MCAF)	419 979	343 921	82%	428 379	431 510	101%	436 846	432 999
	Participations des familles (Mfam)	195 201	211 153	108%	199 105	277 311	139%	203 087	307 830
	Participation Mairie de Bordeaux (Mville)	261 353	261 353	100%	266 048	226 512	85%	270 837	224 587
	dont M1	261 353	261 353	100%	266 048	264 504	99%	270 837	295 562
	dont M2	-			-	37 992		-	66 629
	Régularisation participation ville exercices antérieurs								4 346
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANT		28 852			23 770			24 832
	Cotisations des adhérents					5 700			
	Autres		28 852			18 070			24 831,60
76	PRODUITS FINANCIERS								
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
	RECETTES	876 533	845 279	96%	893 532	959 103	107%	910 878	990 248
	RESULTAT	0	16 755		0	99 605		0	52 810

La démarche Qualité La Maison Bleue

1. Définition de la démarche Qualité

La **démarche Qualité** de La Maison Bleue est un **projet d'entreprise** qui s'appuie sur l'**ensemble des fonctions de l'entreprise, siège et crèches** (sites) pour :

- Proposer les meilleurs services ou prestations à nos clients (parents et collectivité)
- Améliorer la satisfaction de nos clients (parents et collectivité)
- Accompagner nos salariés

Moyens mis en place pour garantir l'efficacité de la démarche

Pour y parvenir, La Maison Bleue a structuré sa démarche en créant une fonction de Responsable Qualité chargée de mettre en place les **outils** et **process** permettant de :

- Répondre aux attentes des clients et aux évolutions réglementaires
- Animer le déploiement des outils sur l'ensemble des sites

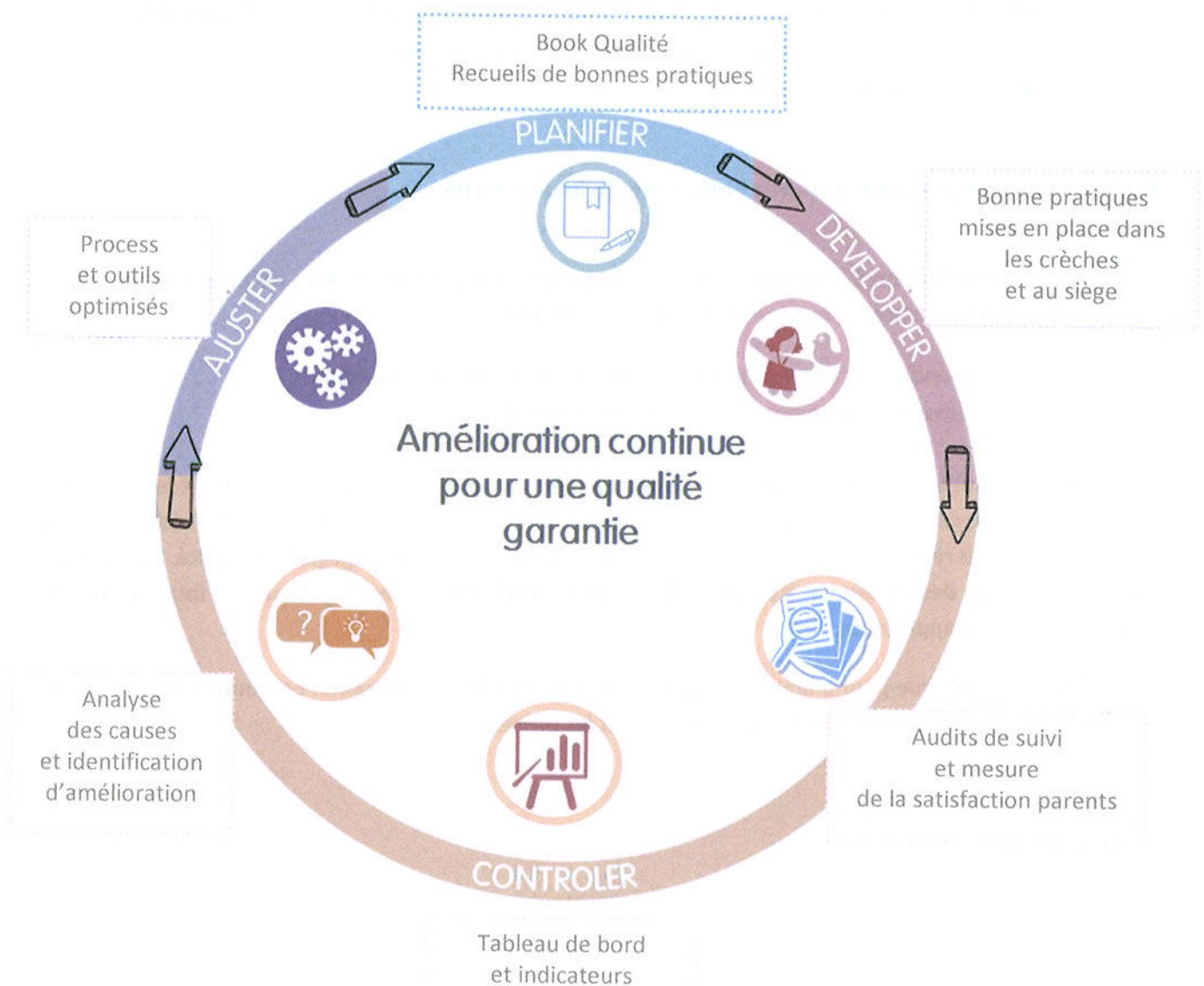
Ces process et outils sont réunis dans les **books qualité**. Ils apportent les instructions nécessaires aux collaborateurs des crèches et du siège pour accomplir leurs missions dans le respect du projet éducatif La Maison Bleue et les règles d'organisation. Ils portent sur les thèmes de la **pédagogie**, la **sécurité**, l'**accueil des enfants**, la **gestion des ressources humaines**, les **fonctions opérationnelles**, **logistiques** et **financières** et le suivi de leur bonne application.

La méthodologie retenue pour animer cette démarche est celle de l'**amélioration continue**. Elle consiste en un effort permanent pour améliorer les prestations et les processus.

Schéma de l'amélioration continue de la démarche qualité

L'amélioration continue La Maison Bleue est basée sur le concept de la **roue de Deming** dont les étapes peuvent être traduites comme suit :

- **PLANIFIER** : Fixer des objectifs lors de la rédaction des procédures (délais à respecter...)
- **DEVELOPPER** : Appliquer les procédures et utiliser les outils qualité
- **CONTROLLER** : Auditer le respect des procédures, mesurer, suivre les indicateurs
- **AJUSTER** : Rappeler les règles définies, former, mettre à jour les process et outils qualité pour atteindre les objectifs



2. Satisfaction des parents

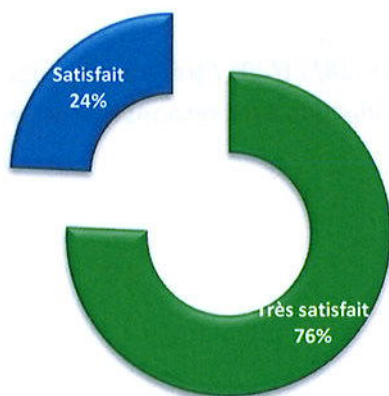
L'enquête de satisfaction est l'occasion de s'assurer de la satisfaction des parents et de faire évoluer notre prestation si nécessaire.

Des graphes ont mis en image les réponses des parents à chaque item. Ils ont été affichés sur les panneaux d'information de la crèche. Un café parent a permis aux familles d'échanger avec la direction de la crèche sur les résultats enregistrés et revenir sur les remarques et observations formulées.

La Maison Bleue s'est fixée un taux de satisfaction de 95%. Cet objectif est atteint.

100% des parents **satisfaits et très satisfaits** de la gestion de la crèche

Taux de réponses des questionnaires



36.96%

3. Audits de crèche

Dans le cadre de sa politique d'amélioration continue de la qualité du fonctionnement des crèches, La Maison Bleue s'est dotée d'un **pôle Qualité** qui travaille en étroite collaboration avec tous les services, et plus particulièrement le service des **Opérations** et le service **Petite Enfance**.

C'est ainsi que différents outils ont été développés pour accompagner la Directrice de crèche dans ses missions quotidiennes, et la responsable de secteur dans ses missions d'encadrement et de contrôle du bon fonctionnement des crèches. La Référente Pédagogique dispose elle aussi d'outils adaptés visant à accompagner la crèche et sa responsable de secteur dans la mise en œuvre du projet éducatif de La Maison Bleue et le développement de son projet pédagogique.

Ce travail d'accompagnement et de contrôle est acté par des audits réalisés tant la directrice, la responsable de secteur, la référente pédagogique sous la supervision de la responsable Qualité. Un compte-rendu est établi au terme de chaque visite. Les préconisations émises sont ajoutées au plan d'actions de la Directrice. Leur réalisation est ensuite contrôlée par la responsable de secteur et le cas échéant, les procédures sont enrichies.

- Audits pédagogiques : Juillet 2017, Octobre 2017, 28/11/2017 (référente pédagogique)
- Audits de fonctionnement : octobre 2017 (Co-évaluation avec responsable de secteur), mars 2017 (auto contrôle).

Le personnel

- 📌 L'année 2017 a été marquée par des mouvements du personnel, notamment en milieu d'année. Au bout de 3 ans d'activité, certains membres de l'équipe ont évolué dans leurs projets professionnels ou personnels. Des mutations ou promotions professionnelles ont été accordées. Aussi, certaines démissions se justifient par des changements de régions pour rapprochement familiaux. Enfin, 3 professionnels ont démissionné pour des changements de carrières ; certaines dans un autre secteur professionnel que la petite enfance, d'autres pour un souhait de découvrir une expérience différente du multi accueil collectif.
- 📌 Dans le cadre du projet éducatif basé sur les repères et la continuité, les départs et les arrivées des professionnels sont anticipés et accompagnés. L'intérêt de l'enfant et de la famille est toujours prioritaire. Ainsi, la majorité des mouvements du personnel ont été effectués lors de la fermeture estivale et de la reprise. Les Nouveaux membres de l'équipe ont ainsi pu bénéficier de formations lors des journées pédagogiques du 21 et 22 Août 2017.
- 📌 Concernant les actions mises en place pour pallier au manque du personnel, nous n'avons pas eu recours aux volantes, ni aux intérimaires en 2017 mais ponctuellement à des aides d'autres structures. Nous pouvons compter sur le service interne de recrutement LMB. En ce qui concerne le ratio, parfois faute de candidats de catégorie 1 et au lieu de rester sans remplacement de personnel absent, nous avons été dans l'obligation de procéder au remplacement de personnel absent par des catégories 2.

1. La composition de l'équipe au 31 décembre 2017 : 20 ETP salariés dont 53.13% diplômes catégories 1

NOM et Prénom	Fonction	E.T.P.	Diplôme	Observations/départs
XX	Directrice	1	PDE	Directrice de la crèche depuis l'ouverture
XX	Directrice Adjointe	1	EJE	EJE de terrain en 2015 puis DA depuis le 12/11/15
Dr X	Médecin	0,06	Médecin	Vacataire
XX	Psychologue	0,14	Psychologue	Vacataire
XX	EJE	1	EJE	
XX	EJE	1	EJE	<i>Recrutée suite à mutation/promotion XX sur crèche Bayonne</i>
XX	AP	1	AP	
XX	AP	1	AP	<i>Recrutée 23/8/17 suite démission L XX, AP pour un autre secteur professionnel</i>
XX	AP	1	AP	
XX	AP	1	AP	Actuellement en congé parental, remplacée par XX, AP
XX	AP	1	AP	<i>Promu en CDI en Octobre 2017 suite départ rupture conventionnelle, XX, AP</i>
XX	AP	1	AP	
XX	AC	1	CAP	<i>Recrutée 23/8/17 suite démission XX AC pour un autre secteur professionnel</i>
XX	AC	1	CAP	Actuellement en arrêt maladie long, remplacée par XX, AC
XX	AC	1	CAP	Actuellement en congé parental, remplacée par XX, AC
XX	AC	1	CAP	<i>Promu en CDI en Septembre 2017 suite démission, XX, AC pour autre secteur professionnel</i>

XX	AC	1	CAP	Reconnu travailleur handicapé et clause insertion
XX	AC	1	CAP	Recruté en Octobre 2017 suite <u>démission</u> XX, AC pour <u>rapprochement familial en Bretagne</u>
XX	AC	1	CAP	Passage à temps plein le 4/12/2017
XX	Agent polyvalent	1	CAP	Passage à temps plein le 4 décembre 2017
XX	Agent service	1		Clause insertion
XX	Agent service	1		Clause insertion Actuellement en congé parental, remplacée par XX

(En rouge les départs et motifs de départs)

Au 31/12/2017 et à compter du 6/12/2017 nous étions à 20 ETP suite à l'augmentation du temps de travail de deux salariés (temps plein d'un agent polyvalent et d'une AC).

2. Plan de formation

L'une des forces du groupe La Maison Bleue réside dans le catalogue de formations proposées à toutes les équipes de La Maison Bleue. Ainsi les professionnels ont la possibilité de renforcer leurs compétences.

La Maison Bleue dispose de deux structures :

- **L'école d'Auxiliaires de Puériculture La Maison Bleue-Ifac**, accessible sur concours et délivrant un diplôme d'Etat.
- **Le Centre de formation La Maison Bleue**, agréé depuis 2014, proposant aux collaborateurs La Maison Bleue et aux professionnels Petite Enfance appartenant à des structures partenaires, un catalogue de formations diversifiées.

Forte de son partenariat avec ces deux structures, La Maison Bleue attire de nouveaux talents dans les métiers de la Petite Enfance et participe à l'amélioration continue des pratiques professionnelles.

En 2017, Camille Cheval, directrice de la crèche D3 a intégré le pôle des formateurs au sein du groupe La Maison Bleue. Après une formation et la participation à un groupe de travail basé sur les objectifs pédagogiques des formations, elle anime des formations, notamment, dans la région Sud-Ouest et sur les thèmes de l'organisation d'un multi accueil et des soins. La directrice de la crèche D3 apporte son expertise et ses compétences de formatrice, dans l'accompagnement de la prise de poste des professionnelles de la crèche D3. 5 Professionnelles embauchées en 2017 ont notamment bénéficiés d'un temps pédagogique sur le thème des fondamentaux de l'accueil, lors de la journée pédagogiques du 22/8/2017.

2.1 Actions de formations conduites en 2017

Formations	Date	Noms des participants	Fonction	Nombre d'heures de formation	Nombre d'heure par formation (nombre salariés x nombre d'heure formation)
L'essentiel des RH - Directrices Adjointes	21/6/2017	1	Directrice Adjointe	7	7
Le rôle de l'EJE au sein des équipes	6 et 7 /11/2017	1	EJE	14	14
Les fondamentaux de l'accueil	5/6/2017	4	1 EJE, 1 AP, 2 AC	7	28
Psychomotricité	15 et 16/6/2017	1	AP	14	14
Le portage physique et psychique	18/7/2017	2	AC	7	14
La communication gestuelle	9 et 10 octobre 2017	1	Directrice Adjointe	14	14
La bienveillance	3 Octobre 2017	1	AP	7	7
Formateur	18 et 19/5 et 13/10 2017	1	Directrice	21	21
Formation incendie, évacuation et manipulation des extincteurs	22/8/2017	18	Toutes fonctions	2	36
Organisation d'un multi-accueil et soins	22/8/2017/	5	AC, AP, Ag Pol	5	25

2.2 Parcours de formation initiés

VAE	
1 Auxiliaire de crèche	
Date d'entrée	22/12/2014
VAE initiée DE Éducateur de Jeunes Enfants	
Date de démarrage	01/03/2017
Date de diplôme attendue	2018

3. Stagiaires accueillis

Stagiaire	Age	Ecole / Institut	Période de stage	Diplôme préparé
XXX	44 ans	Point F	Du 21/11/2016 au 13/01/2017	CAP petite enfance
XXX	21 ans	IRTS	Du 13/03/2017 au 17/05/2017	DE EJE
XXX	22 ans	IRTS	Du 27/11/2017 au 26/01/2018	DE EJE

4. Etat des lieux de l'absentéisme

	Absences injustifiées	Maladie	Accident du travail	Congés	Congés sans solde
Total	31	445	12	474	22

	Absences injustifiées	Maladie	Accident du travail	Congés	Congés sans solde
Taux d'absentéisme	0.03%	0.45%	0.012%	0.48%	0.02%

5. Relevé annuel des événements 2017 (grèves, pannes, mises à disposition exceptionnelles, intervention diverse) ayant eu un impact réel sur le fonctionnement de l'établissement

Aucun évènement n'a empêché l'ouverture de l'établissement, quelques évènements ont eu un impact sur le fonctionnement soit :

- Évènements indésirables concernant les températures relevées au sein des unités lors des journées ensoleillées : effet de serre observé dans les unités du premier étage.
- Évènements indésirables notifiés lors de la canicule en Juin et Juillet 2017 avec des relevés de température au maximum 43 extérieur et 42° degrés dans les couloirs du premier étage et 37° dans les unités de bébés.
- Evènements indésirables concernant le changement récurrent de la résistance chauffe-eau (périodicité de 3 à 4 mois cf tableau entretien réparations)

6. Actions relatives au projet social 3 de la ville

Rencontres Emploi Handicap

En 2017, nous n'avons pas participé au forum emploi handicap car nous n'avions pas d'offres d'emploi à pourvoir au moment précis du salon et que la responsable nous a indiqué en 2015 déjà qu'il n'était pas pertinent pour nous de participer dans ce cas.

- Nous privilégions plutôt un partenariat de proximité avec le PLIE ou Cap emploi sur ce type de recrutement.

- Cependant nous menons d'autres actions sur le sujet :
 - Signature de la charte de la diversité en 2017 comme indiqué plus haut.
 - Depuis la création de La Maison Bleue, et dans le cadre de chaque ouverture de crèche, nous favorisons l'intervention d'ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail), notamment concernant le mobilier des crèches et le matériel pédagogique.
 - Les salariés bénéficiant de RQTH sont accompagnés dans les démarches de maintien dans l'emploi de telle sorte que l'adaptation de poste du salarié se fasse au plus près de ses préoccupations.
 - Les démarches administratives concernant le handicap sont favorisées grâce à l'obtention de trois jours de congés supplémentaires pour tous les salariés bénéficiaires d'une RQTH qui en font la demande.
 - Nous prévoyons de mettre en place des plans de formation et de communication, à destination de nos managers, afin qu'ils soient informés sur les critères de discrimination et qu'ils puissent la neutraliser.

7. Insertion professionnelle

L'engagement est de 5 460 heures/an soit 27 300 heures sur les 5 ans.

Comme expliqué directement le jour de la présentation du RA, au total nous avons comptabilisé 3 112 heures en 2017 car 1 salariée à temps plein en congé parental au second semestre 2016 et 2017 et remplacée par une salarié CDD ne relevant pas de la clause d'insertion ce qui a expliqué la baisse des heures d'insertion. Néanmoins, nous nous engageons à rattraper l'écart sur les années suivantes (retour de la salariée en CPE en 2018, accueil de stagiaire en clause insertion et embauche de personnel mise à disposition par l'association BIC, sur les remplacements éventuels d'agents de service).

Il n'y a plus d'emploi avenir en 2017 car la salariée en emploi avenir était en congé parental et la deuxième a démissionné. Par ailleurs, les emplois aidés ont été stoppés (mesure gouvernementale), lors de l'embauche suite à démission.

Le contrat parental n'a pas permis de comptabiliser le contrat avenir, et pour la suite, nous n'avions pas connaissance du maintien ou non des contrat avenir par l'état.

Vous trouverez ci-dessous les dates des contrats des 2 emplois avenir

	Date de début du contrat avenir	Date de fin du contrat avenir	Date de début du contrat LMB	Date de fin du contrat LMB
Emploi avenir	22/12/2014	21/12/2017	22/12/2014	22/06/2018
Emploi avenir	21/09/2015	02/12/2016	21/09/2015	02/12/2016

Le travailleur handicapé en CDI temps à plein est toujours sur la crèche depuis 2014.

8. Modifications éventuelles de l'organisation du service

- Continuité dans l'organisation mise en place en 2016 sur la rentrée 2017 soit :
- L'accueil d'enfants en occasionnel ou temps partiel moins 3 jours, n'est pas forcément réalisé au sein de l'unité « occasionnel ». En effet, les enfants fréquentant l'établissement en « occasionnel » (notamment pour des besoins des familles pendant les vacances scolaires), sont inscrits sur des places vacantes dans les unités, où des enfants sont absents (pas forcément dans l'unité occasionnelle).
- Pour les périscolaires (mercredis ou occasionnel pendant les vacances scolaires, l'accueil est priorisé dans l'unité que l'enfant fréquentait l'année précédente, donc pas forcément dans l'unité « occasionnel » mais en fonction des places et des repères habituels de l'enfant).
- Dans le même objectif, concernant les repères et la continuité de référence, en cas d'augmentation de contrat d'un enfant accueilli dans l'unité occasionnelle, une continuité du lien est assuré et l'enfant reste dans la même unité (repères au sein du groupe, repères d'espace, repères de référence)
- Les petits bébés (avant 12 mois), même en occasionnel, sont prioritairement accueillis dans les unités de bébés au premier étage. En effet, la biberonnerie et des dortoirs adaptés au plus petits sont situés sur les unités des premiers étages. Dans ce cas, lors de la deuxième année de crèche, les enfants rejoignent le groupe « petit occasionnel ».

Volet Accueil des Familles



L'inscription

1 La procédure d'attribution

Les familles formulent leur demande auprès de la collectivité. En partenariat avec la ville, les places sont attribuées en fonction des besoins formulés par les familles, des critères de sélection émis par la ville et des possibilités d'accueil de la structure.



2 Le premier rendez-vous

Les parents retenus sont contactés par la Directrice ou la Directrice Adjointe pour fixer un rendez-vous, en présence de leur enfant.

Cette rencontre permet de constituer le dossier administratif de l'enfant (autorisations, contrat d'accueil).

Lors de ce rendez-vous, le règlement de fonctionnement de la crèche est expliqué. Le recueil des habitudes de vie de l'enfant à la maison est présenté.

C'est l'occasion d'échanges autour des besoins des parents, de leurs attentes, qui favoriseront l'instauration d'une relation de confiance.

Au terme de ce rendez-vous, les parents reçoivent *le petit livre bleu* qui est la synthèse de l'accueil de l'enfant au quotidien.



3 La visite des locaux

La Directrice ou la Directrice Adjointe présente la structure et les professionnelles. Elle décline les grands axes du projet pédagogique.

Durant cet échange, les parents peuvent exprimer leur ressenti. Ils peuvent notamment évoquer la question de la séparation, la présence des autres enfants, les habitudes de leur enfant, etc.



La vie des parents à la crèche

La Maison Bleue donne une **place centrale aux parents** dans la mise en œuvre du projet pédagogique de la crèche. En valorisant les activités et les ateliers mis en œuvre, elle souhaite leur faire partager les moments que vit leur enfant.

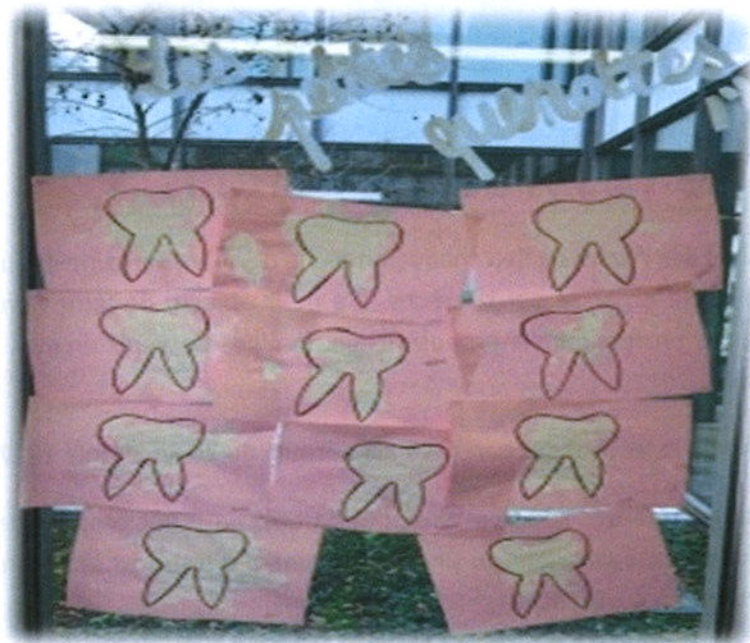
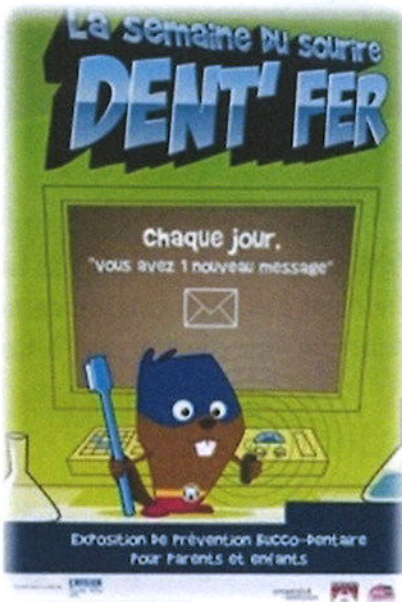
1. La Clé des Parents

Le café parent

Des cafés ou des rencontres parents sont organisées occasionnellement. Ils peuvent s'articuler autour d'un thème précis ou bien sur la base d'un temps convivial en fonction des saisons de l'année.

En 2017, les parents ont été accueillis lors d'un moment d'échanges avec des étudiants de l'UFR des Sciences d'odontologie de Bordeaux.

Le thème de la semaine du 23 au 27/1/2017 était « « sourire DENT'FER » », en lien avec la promotion de la santé bucco-dentaire.



Un chocolat chaud des parents a été organisé pour fêter l'hiver le 20/12/2017.

Le Partage photos

Afin que chaque famille puisse profiter de certains temps forts au sein de la crèche, des photos individuelles sont partagées avec les familles.

Dans le cadre de la démarche de développement durable, nous évitons les impressions papier et les photos sont transmises de manière numérique. Ainsi, après chaque évènement majeur, les familles reçoivent une ou plusieurs photos de leur enfant, prise au moment de l'évènement (carnaval, fête, semaine du gout...).



2. Le Festival des Parents

Le Festival des Parents a lieu chaque année la dernière semaine de juin. C'est un évènement national de La Maison Bleue organisé par la crèche. Il a pour objectif de faire vivre pleinement aux parents la vie de la crèche. Les professionnels proposent aux familles de venir animer un atelier de leur choix durant cette semaine.

Cette année le festival des parents s'est déroulé du 26 au 30 Juin 2017.

La semaine a été très sportive, ainsi, des parents nous ont proposé des ateliers de Yoga, danse, et Football. Les enfants ont également pu profiter de temps d'histoires (en Français et même en Anglais !), ainsi que d'une initiation au Théâtre.

Enfin, la musique était à l'honneur car un des parents est venu jouer de la guitare.

Les enfants et les professionnels ont beaucoup apprécié tous les moments partagés.



Le festival des solidarités : Du 20/11 au 5/12/2017

Chaque année, les parents sont conviés à participer à un évènement solidaire. A cette période, une communication est faite auprès des familles afin de les sensibiliser au don de jouets. Une collecte est réalisée pendant toute la semaine et est reversée auprès de l'association « secours populaire ».

La collecte se situe dans le hall d'accueil, qui est un lieu d'échange entre les familles et les professionnels. La semaine de la solidarité participe à la mise en place de liens sociaux au sein de l'établissement.

3. La communication

La communication entre la famille et la professionnelle

Chaque jour, le personnel informe les parents en fin de journée de la vie de leur enfant à la crèche par le biais des transmissions orales (des auxiliaires, des éducatrices, de la référente de l'enfant), écrites (fiches de rythme essentiellement pour les bébés).

En complément des temps d'échanges quotidiens, différents temps d'accueil ont été organisés au sein du multi-accueil avec la psychologue, l'équipe de direction et l'équipe d'Éducatrices de Jeunes Enfants.

Les familles sont informées de la date de la réunion et de l'ordre du jour via le tableau d'affichage et le portail famille. Sur chaque communication concernant les réunions, les parents sont invités à faire part de leurs interrogations ou de leurs besoins par rapport aux thèmes à aborder. Les informations s'échangent par courriel ou bien directement avec l'équipe de direction ou les éducatrices de jeunes enfants.

L'équipe de professionnels de terrain est informée des dates et de l'ordre du jour des réunions de parents. Elles orientent les parents et font remonter les éventuelles questions ou besoins des familles, avant la réunion. Des professionnelles de terrain peuvent être présentes pendant la réunion et apporter leur regard concret lors des échanges avec les familles. Chaque membre de l'équipe a accès au compte rendu de chaque

réunion de parents. Ainsi, l'équipe garantit une cohérence pédagogique si des thèmes similaires sont abordés au quotidien :

- Une réunion de pré-rentree, 27 Juin 2017 (accueil de tous les parents dont l'admission est prévue après la commission d'accès aux crèches de Juin 2017).
- Une réunion de rentrée, 11 Octobre 2017 accueil de tous les parents dont l'enfant est inscrit à la crèche (réunion fixée par les semaines de rentrée).
- Des réunions thématiques

Les Thèmes de réunions furent :

- **Pré-rentree** : 27/6/2017, 25 parents présents, Ordre du jour : Définition du projet d'établissement, Vie quotidienne et sécurité au sein de l'établissement, Présentation du projet pédagogique, les temps de soins à la crèche : temps de repas, accompagnement au sommeil, soins d'hygiène, point sanitaire, questions des parents.
- **Rentree** : 11/10/2017, 20 parents, ordre du jour : Vie quotidienne et règlement de fonctionnement, Présentation du projet pédagogique (repères, sécurité affective, déroulement de la journée des enfants, importance du jeu et de la motricité libre), l'ouverture sur l'extérieur, Une journée à la crèche D3, questions des parents.
- **Réunion à thème** : 4/4/2017, 12 parents présents. Échanges sur les thèmes : « Acquisition de la propreté sphinctérienne, la période d'opposition, la tétine et le besoin de succion, préparer l'entrée à l'école. »

Le compte rendu détaillé de chaque réunion est disponible, en format PDF sur le portail famille, accessible pour chaque parent dont l'enfant est inscrit à la crèche.

La communication entre la crèche et toutes les familles

- **Les panneaux d'information**

La crèche est équipée de panneaux d'affichage en bois facilement reconnaissables par leur forme de maison. Sur ces panneaux sont inscrites toutes les informations utiles pour les parents.

On y trouve notamment :

- Le règlement de fonctionnement
- Le projet éducatif
- Les menus de la semaine
- L'organigramme de la crèche
- D'autres informations utiles : fermetures de la crèche, vacances du médecin et de la psychologue.



Pour une meilleure visibilité, un code couleur est instauré. Ainsi, les informations sur fond jaune concernent la pédagogie (semaines à thème, intervenant cirque, fêtes...).

La communication entre la crèche et les familles : Le Portail Famille

Grâce à l'outil **Portail Famille** développé par La Maison Bleue, les parents peuvent participer à la vie de la crèche en consultant des publications rédigées par la directrice ou la directrice adjointe, comme les **actualités de leur crèche** (annonces des évènements : Festival des Parents, Café parents, animation d'atelier des enfants...), **des visuels des activités passées** pour les revivre avec leur enfant de retour à la maison !

La Maison Bleue y accompagne également les parents par la diffusion d'articles issus de son expertise pédagogique.

Les parents y retrouvent les **coordonnées de la crèche**, une **plateforme pour poser des questions** à la direction ou aux professionnelles ou prévenir d'un retard...

En outre, cet outil permet de **réserver des heures d'accueil complémentaire**, pour les enfants déjà accueillis à la crèche ou bénéficiant d'un contrat occasionnel.

Le **Portail Famille** est accessible depuis tablette ou smartphone.

En bref, un outil pratique pour des parents toujours plus informés !



La communication entre la crèche et les familles : Les vidéos Éphémères

Grâce à l'outil **Numérique** les enfants et leurs familles ont la possibilité de visionner des films réalisés directement sur la crèche.

Lors d'évènements exceptionnels (comme les fêtes, la semaine du goût, le carnaval...) ou lors de moments du quotidien (captés sur l'instant), des mini-vidéos sont réalisées sur la base de photos ou de mini films.

Les vidéos éphémères sont diffusées, en boucle, dès la fin de l'évènement et pendant quelques jours. Une musique accompagne la vidéo, ce qui la rend ludique et agréable.

Les parents y retrouvent des images de leur enfant au sein du groupe, les plus grands apprécient de se reconnaître au sein de la vidéo. Le moment de visionnage est un temps privilégié pour les adultes et les enfants, ce qui crée du lien, entre les parents ou avec les professionnels, qui alimentent leurs transmissions des images diffusées. Pour des raisons de droit de diffusion, les vidéos sont éphémères et uniquement diffusées au sein de l'établissement. La diffusion s'effectue dans les unités ou bien directement dans le hall d'accueil, quand le film concerne un évènement commun.



En plus des moyens de communication couramment utilisés au quotidien, les familles bénéficient de plusieurs modes relationnels avec l'établissement :

- Entretien individuel au moment de l'inscription (en post commission) : présentation du projet d'établissement, réponses aux questions, constitution du dossier, mise en place du projet individualisé
- Entretien individuel (directrice, directrice adjoint, EJE), lors de la première semaine d'accueil
- Réunions de parents (réunion de rentrée ou par thème), au moins 3 par an ; café parents ou rencontres thématiques), 2017 proposition d'une réunion supplémentaire (prérentrée en Juin)
- Les transmissions quotidiennes : un accueil individualisé chaque matin et soir.
- Des fêtes et des rencontres extraordinaires : fête d'hiver, fête d'été, festival des parents
- Une enquête de satisfaction annuelle
- Des entretiens individuels en regard des besoins ou des demandes (médecin, psychologue, directrice puéricultrice, EJE)

4. La participation des familles

Le parent, premier éducateur de son enfant

Les parents restent les premiers éducateurs de leurs enfants, l'équipe compte sur eux pour :

- Transmettre les informations qui aideront les adultes vers une meilleure connaissance et un meilleur accompagnement de leur enfant
- Participer à la vie de la crèche (animations diverses, festivités), les solliciter pour leurs compétences
- Apporter des suggestions sur l'organisation au quotidien, au cours de réunions organisées dans chaque service
- Mettre en place une co-organisation pour certaines activités : recyclage, journée ou semaines à thème.

Ce dialogue entre parents et professionnels nous permet d'avancer ensemble, d'affiner et d'adapter notre projet pédagogique et de réajuster si besoin nos pratiques.

La crèche : le soutien à la parentalité

Une demande d'écoute et de reconnaissance émane d'un certain nombre de parents, fondée sans doute sur le besoin de retrouver des points de repères, de redonner sens à la relation éducative, mais aussi sur la nécessité de recouvrer des capacités d'agir et d'être reconnus par l'institution dans une démarche participante.

Dans une logique d'appui, de soutien et de partage, nous proposons aux parents l'écoute bienveillante de l'équipe :

- Celle de la *directrice, infirmière puéricultrice ou de la directrice adjointe, Éducatrice de jeunes enfants*, au cours de rencontres informelles ou d'entretiens si besoin.
- Celle du *médecin* qui, outre les consultations systématiques auxquelles les parents peuvent assister, pourra être sollicité pour des conseils.
- Celle des *auxiliaires, des éducatrices*, qui sont les premières dépositaires de la parole des parents.
- Celle du *psychologue*, qui se tient à la disposition des parents (permanence hebdomadaire) pour répondre à leur questionnement concernant leur enfant tant à la crèche qu'à la maison, à l'exercice de leur rôle de parents.
- Il peut également être à l'initiative de rencontres, quand un enfant nous interpelle ou quand l'équipe décèle un besoin, que ce soit pour l'enfant ou ses parents.

En développant les rencontres avec les parents, le psychologue favorise l'expression des sentiments éprouvés liés à la naissance d'un enfant, à la séparation lors de l'entrée de l'enfant à la crèche ou autre, aux angoisses suscitées par l'enfant qui grandit (aussi lors de Café des parents).

De plus, il aide les parents à établir un lien de confiance avec le personnel, évitant que l'enfant puisse être l'enjeu de conflits qui pourraient s'avérer préjudiciables à son développement.

En 2017, 17 familles ont bénéficié d'un entretien avec la psychologue de crèche.

- Dans une dynamique de soutien à la parentalité et d'accompagnement des parents en regard de la promotion de la santé, la crèche propose régulièrement des fiches conseils ou des foires aux questions qui sont diffusées sur le portail famille. En fonction des saisons ou des questions éventuelles de la part des familles, les documents sont diffusés auprès des parents. En fonction des thèmes, le médecin, la psychologue, les éducateurs sont associés aux réflexions et le document est validé par la directrice, Infirmière puéricultrice, qui se charge de la diffusion. Les propositions 2017 ont concerné notamment les items suivants : « *maintenir les sorties par grand froid* », « *vigilance bronchiolite* », « *motricité libre : conseils du médecin de crèche* », « *plan canicule* » « *sorties extérieures et bénéfiques sur la santé et le développement de l'enfant* ».



Crèche D3

SORTIES EXTÉRIEURES ET BÉNÉFICES SUR LA SANTÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT



- Des sorties quotidienne permettent une exposition à la lumière naturelle qui favorise la synthèse (production) de vitamine D nécessaire à une bonne croissance
- L'organisation de sorties en petit groupe diminue le risque de transmission des infections.
- Le contact fréquent avec des éléments naturels (la terre/les végétaux...), favoriserait le développement d'un système immunitaire efficace et la diminution des risques d'allergies
- Etre dehors permet de stimuler la vision de loin et donc de développer correctement la vue.
- Il n'existe pas de contre-indication à pratiquer une activité à l'extérieur, même en cas de bronchite ou affection ORL.

Dr Fauga, Médecin de crèche

- L'exposition à la lumière naturelle permet de réguler notre horloge interne (rythme circadien)

Les repères spatio-temporels :

Le jardin changeant au rythme des saisons les enfants pourront se repérer tout au long de l'année avec des éléments concrets : plante change de couleurs, fane,...

- **Permet de développer les 5 sens :** Au delà du simple fait de prendre l'air, être dehors c'est d'abord pour l'enfant, rencontrer un nouveau monde porteur de nombreuses expériences sensorielles. La sensorialité toute entière s'éveille au monde.

Le toucher : (Selon Jean Epstein, ce sens serait le plus développé à partir du moment où l'enfant acquiert la station debout). Etre dehors permet à l'enfant de découvrir différentes matières : les plantes (celles qui piquent, celles qui sont douces...) ; la terre, le gazon, le sol souple, le bois, les insectes, les cailloux, les plumes...

Pour intégrer des connaissances et construire son savoir, le petit enfant a besoin de toucher, de sentir, d'expérimenter

L'ouïe : la manière de percevoir les sons n'est pas la même qu'à l'intérieur. Par exemple, on autorise plus facilement l'enfant à crier dehors (ce n'est pas la même résonance). L'enfant découvre de nouveaux sons : les oiseaux, le vent dans les feuilles...

Le goût : l'enfant apprend le monde en le goûtant. A l'extérieur, il expérimente plein de sensations gustatives (la terre, les plantes, notamment les herbes aromatiques). Pendant la période de l'oralité, il s'agit du sens le plus important.

L'odorat : dans le jardin, de multiples odeurs se croisent et s'entrecroisent : les fleurs, les herbes aromatiques, les feuilles

- **Le développement du langage :** cette acquisition nécessite que l'on s'adresse à l'enfant, que l'on nomme le monde qui l'entoure. L'espace extérieur regorge de nouveaux éléments à nommer et à connaître (gazon, herbe, le nom des oiseaux, les saisons, la pluie, l'orage : tous les éléments naturels). L'adulte met en mots le vécu sensoriel et émotionnel, les éprouvés ; ce qui favorise la conscience de soi, l'acquisition du langage, le développement affectif
- L'espace extérieur favorise l'autonomie de l'enfant et le besoin de responsabilité : mettre ses chaussures/manteau monter tout seul sur le vélo, cueillir des plantes, arroser, marquer un but, monter la butte,...
- **Favorise le développement psychomoteur harmonieux,** dans le cadre de la motricité libre : marcher/courir sur différentes surfaces, monter, descendre, vélo, ballon, parcours moteur, se cacher, s'assois ou s'allonger sur le tabouret/banc

Toutes ces sensations mettent en lien l'enfant avec son corps, ce qui est essentiel dans la prise de conscience de soi dans les premières années de vie.

C'est en étant actif à travers son expérience propre, que l'enfant apprend

Elodie Piquemal, psychologue, Camille Cheval, Puéricultrice

Les intervenants de la Maison Bleue ont été impliqués dans le projet de loi n° 103 relatif à la réforme de l'école maternelle. Ils ont participé à des ateliers de concertation et de réflexion collective, ainsi qu'à des journées de formation. Ces actions ont permis de renforcer les compétences des professionnels et d'améliorer la qualité de l'accueil des enfants.

Volet Accueil des enfants



L'accueil

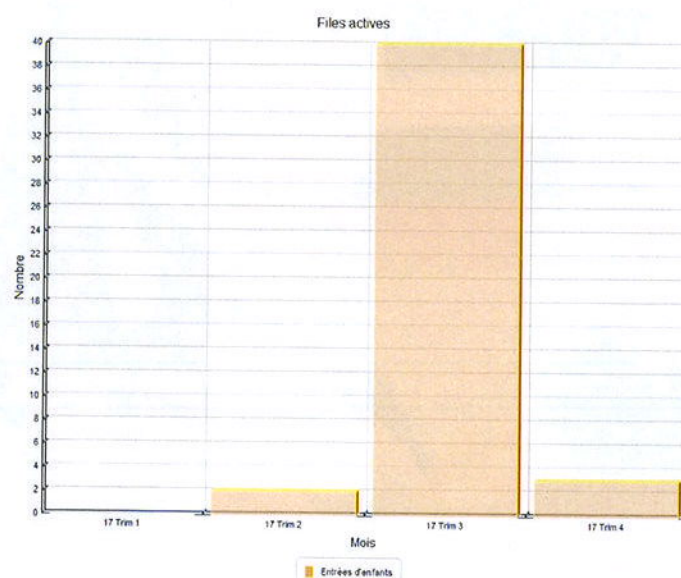
1. La semaine d'accueil (l'adaptation)

La semaine d'accueil, c'est le temps nécessaire à l'enfant et sa famille pour faire connaissance, échanger et créer des liens avec les professionnels. Ce moment privilégié favorise le climat de confiance.

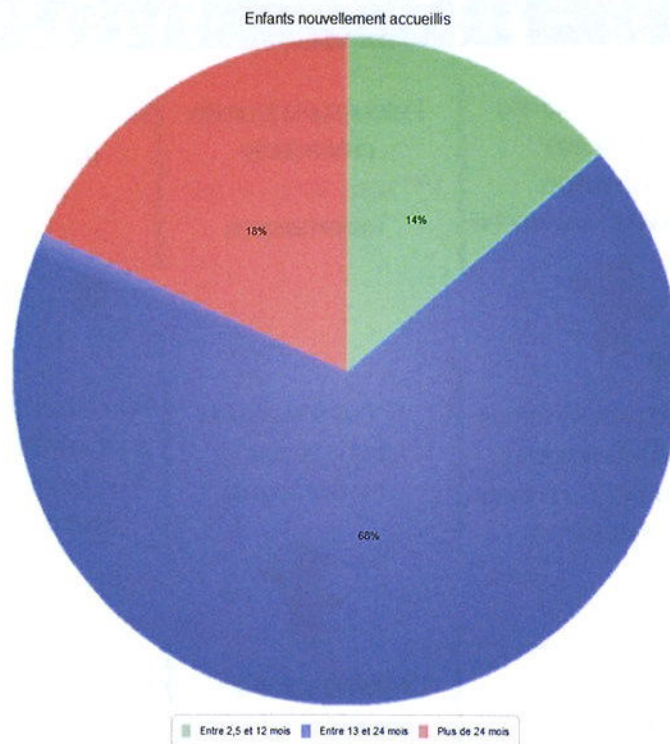


📊 Nombre d'enfants accueillis sur l'année

Nombre d'entrées par trimestre



Enfants nouvellement accueillis par tranche d'âge au 31 décembre



Organisation de cette semaine d'accueil

Chaque parent est accompagnée, par la Directrice ou la directrice adjointe, auprès de la professionnelle référente : c'est la professionnelle qui va favoriser la sécurité affective de l'enfant, la continuité dans la relation avec ses parents en privilégiant un accueil individualisé ; l'enfant sait sur qui il peut compter, il anticipe qui va s'occuper de lui en priorité.

La référente échange avec le parent sur les habitudes de vie de son enfant (tétée, repas, sommeil, jeu, etc.) afin d'essayer de s'adapter au maximum à ce qu'il connaît déjà.

Ainsi, durant les premières rencontres, la voix et les gestes de la référente se mêlent à ceux du parent et, ensemble, référente, parent et enfant, tissent un premier lien. Les renseignements portés sur la fiche d'« habitudes de vie » permettent de :

- être à l'écoute des attentes affectives, éducatives et culturelles des parents
- découvrir les habitudes et le rythme de vie de l'enfant
- tracer les premiers temps du parcours de l'enfant en crèche

Pendant ces échanges, l'enfant peut commencer à explorer les espaces de vie.

Déroulé de la semaine d'accueil



2. L'accueil des enfants en situation d'urgence

Cet accueil s'adresse à des parents qui, dans des situations particulières et imprévues, ne peuvent assurer provisoirement la garde de leur enfant : problème de santé, changement inopiné dans l'organisation du travail, problème de précarité psychosociale. Ces situations, qui compromettent la sécurité de l'enfant, rendent nécessaires son accueil en urgence dans l'intérêt de celui-ci et de ses parents.

En 2017, nous avons accueilli 1 enfant, en situation d'urgence, suite à la demande de la ville pour une mutation non anticipée. Cette famille, dans une situation particulière et particulièrement touchée, a bénéficié d'un accompagnement et d'un plan d'action très individualisé. Un suivi régulier a été effectué par le directrice, jusqu'au départ de l'enfant à l'école, pour la rentrée 2017. Dans une optique de continuité d'accompagnement, un accueil occasionnel continue d'être proposé à cette famille.

3 enfants ont été accueillis, hors commission, et à la demande de l'AIFAP, pour des situations prioritaires :

- Août 2017 : Chez les Grands, contrat de 5 jours (Mutation des parents).

- Novembre 2017 : Chez les Moyens, 2 contrats de 5 jours (dont une maman seule ayant retrouvé une situation professionnelle)

A chaque demande de la part de l'AIFAP ou de la direction petite enfance, la directrice de la crèche se rend disponible afin d'évaluer une solution possible. Une réponse est apportée rapidement (le jour même ou le lendemain).

En cas d'accueil d'urgence ou prioritaire, la famille est contactée dans un délai très réactif et un rendez vous est proposé avec la directrice. L'accueil est organisé au regard de la situation individuelle et des besoins de la famille. Après la rencontre avec la famille, une réunion d'équipe est organisée afin d'intégrer l'accueil de l'enfant à l'organisation déjà en place sur l'unité prévue. L'éducateur de jeunes enfants et la psychologue sont intégrés aux réflexions et plan d'action.

Un bilan de l'accueil et de situation est adressé à la ville, auprès de l'AIFAP ou de la coordinatrice, selon la situation.

3. L'accueil des enfants en situation de handicap

3.1 Les dispositions mises en place pour l'enfant

Un accueil ouvert aux enfants porteurs de handicap

L'accueil collectif est un moyen d'accompagner des parents et de sociabiliser des enfants se sentant isolés du fait d'un handicap ou d'une maladie. La vie de la crèche est alors orchestrée de façon à accueillir ces familles dans les meilleures conditions. Nous leur accordons une importance particulière, conscients que la crèche peut être une chance supplémentaire pour leur enfant de s'épanouir et bien grandir.

Préalablement à l'accueil de ces enfants, La Maison Bleue dispose de :



- Une équipe pluridisciplinaire formée pour **apporter le soutien adéquat à ces familles**
- Un projet pédagogique adapté à l'accueil et l'**épanouissement des enfants porteurs de handicap**

Un projet pédagogique ouvert à l'accueil d'enfants porteurs de handicap

Notre projet pédagogique est adapté à l'accompagnement de l'enfant en situation de handicap. Il faut que son handicap soit compatible avec la vie en collectivité et que l'équipe soit en capacité de l'accueillir dans des conditions optimales. L'accueil est validé par le médecin de la crèche avec le concours du médecin traitant de l'enfant, et éventuellement des spécialistes qui le suivent (kinésithérapeutes, ergothérapeutes...)

L'accueil de l'enfant porteur de handicap en crèche

L'accueil de l'enfant porteur de handicap en crèche permet de :

- **Mobiliser** ses potentialités, accéder à une autonomie à travers la découverte de ses capacités, développer ses compétences, sa confiance en lui
- **S'enrichir mutuellement** au contact d'autres enfants et adultes
- Permettre à chaque enfant de découvrir **la différence**

La Maison Bleue a pour souci de **ne pas enfermer l'enfant dans son handicap**. Nos professionnels lui reconnaissent les mêmes désirs et les mêmes besoins qu'aux autres, même s'ils s'expriment de façon différente.

Le projet d'accueil individualisé (PAI) : permettre l'éveil de chacun Un PAI est mis en place dès que l'accueil d'un enfant nécessite des aménagements spécifiques. Pour les enfants porteurs de handicap, il est établi avec la famille et les professionnels qui accompagnent l'enfant au quotidien. Il précise :

- Les signes ou symptômes à repérer
- Les mesures à prendre (réorganiser les espaces, faciliter l'intervention des différents services spécialisés, affecter du personnel supplémentaire, etc.)
- Les modalités d'intervention médicales, thérapeutiques
- Les régimes alimentaires, les dispenses d'activités, les aménagements d'horaires.
- Les partenaires engagés (équipes, spécialistes, etc.) et le rôle de chacun

Le **service Qualité** de La Maison Bleue met à disposition dans son fonds documentaire une fiche technique portant sur le PAI. Une fois remplie, elle est envoyée aux professionnels de santé et validée par le médecin de crèche.

Des réunions de concertation et de synthèse avec les intervenants spécialisés (CMP, Centre de soins, Sessad, etc.) sont régulièrement organisées de manière à évaluer et à réajuster le PAI au regard de l'évolution de l'enfant.

3.2 Les dispositions mises en place pour le personnel

Un soutien pour le personnel de crèche

Le handicap peut générer un sentiment d'impuissance et d'anxiété chez les professionnels. Nous tenons donc à les préparer psychologiquement pour qu'ils puissent accompagner l'enfant porteur de handicap avec professionnalisme.

Le personnel de la crèche bénéficie

- D'une **formation adaptée**

- D'un **soutien personnalisé et continu** de la part de l'équipe d'encadrement et du psychologue de la crèche

Suivi du pôle qualité améliorant la prise en charge des enfants porteurs de handicap

Le **service Qualité** de La Maison Bleue élabore chaque année une « **enquête PAI handicap** » qui recense les différents handicaps rencontrés dans l'ensemble de nos crèches : handicap moteur, sensoriel ou mental.

L'**objectif** est de mieux suivre dans le temps les enfants porteurs de handicap et surtout mettre en place des mesures adaptées :

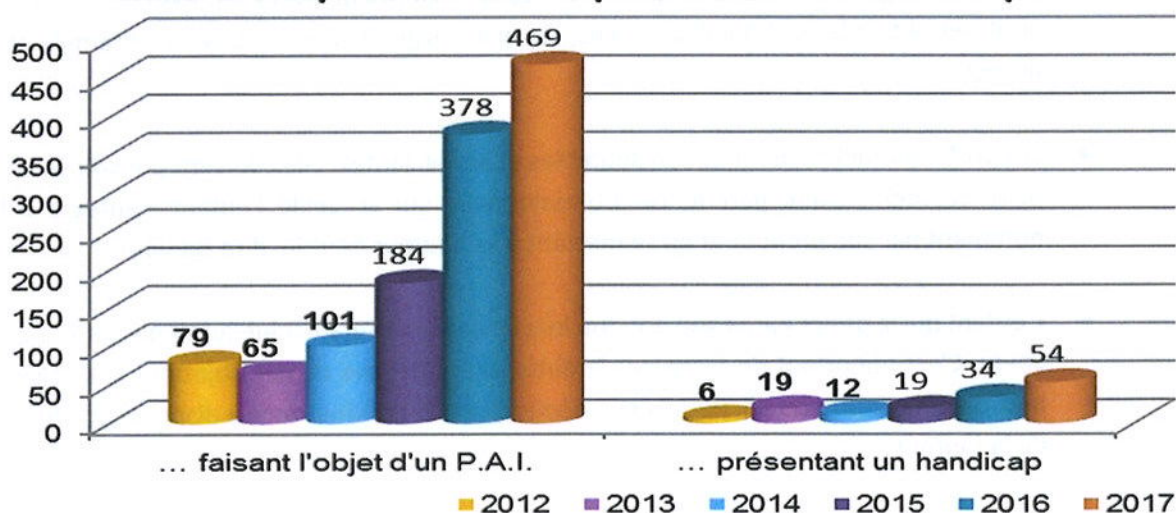
- Le handicap nécessite-t-il un **aménagement spécifique** ?
- Le handicap nécessite-t-il un **surcroît de personnel** ?

En 2017, nous avons comptabilisé parmi tous les enfants accueillis, 18 enfants faisant l'objet d'un PAI mais aucun enfant présentant un handicap.

Une situation particulière a été accompagnée pour une famille qui a été sollicitée et accompagnée pour un bilan psychomoteur. La situation particulière a été dépistée dès l'entrée de l'enfant, en 2016. Il s'agissait d'une situation de transfert de crèche, en urgence, demandée par la ville. L'équipe pluridisciplinaire s'est relayée auprès de l'enfant et de ses parents afin de construire un projet Individualisé et d'accompagner la famille sur les consultations extérieures.

Le médecin de crèche, la psychologue, et la directrice de la crèche, en lien avec le médecin de PMI, sont intervenus auprès de la famille. Un accompagnement en crèche a été proposé, en accord avec la famille et la PMI, jusqu'aux 4 ans de l'enfant.

Nombre d'enfants accueillis dans les crèches LMB faisant l'objet d'un PAI ou présentant un handicap:



Concernant plus spécifiquement la crèche D3, en cas de projet d'accueil d'un enfant porteur de handicap, l'équipe pluridisciplinaire de la crèche D3 est en mesure de construire un plan d'accueil individualisé :

entretien ou visite médical avec le médecin de crèche et la psychologue, mise en lien avec le réseau (institutions extérieures suivant l'enfant), réunions d'équipe régulières encadrées par le médecin, la psychologue et la directrice afin d'adapter l'accueil au quotidien, formation du personnel en regard des objectifs à atteindre.

En 2017, l'équipe pluridisciplinaire a accompagné quatre familles dans le dépistage de troubles du développement psychomoteur et trouble sensoriel. Dans chaque situation, un rendez-vous avec le médecin de crèche et la psychologue est proposé à la famille.

4. Mesures prises pour faciliter l'accès à différentes catégories d'utilisateurs

- Établissement accessible totalement aux personnes à mobilité réduite (ascenseur, accès aux toilettes handicapés, pas de marche pour accéder aux espaces...)
- Adaptation de la manière de communiquer au quotidien en fonction du public accueilli (parent malentendant : communication par courriel ; parents analphabète ou non francophone : communication directe ou par téléphone) ; notions de langues étrangères par les professionnels de l'équipe (Anglais, Allemand).

5. L'organisation de l'accueil

L'accueil du matin

- L'accueil du matin est un moment primordial qui détermine en grande partie le déroulement de la journée. Les transmissions (sommeil, repas, traitement éventuel, événement particulier...) vont permettre la continuité des soins, du maternage, des repères entre la famille et le multi-accueil.
- Les professionnelles se rendent disponibles et accueillantes. Elles doivent pouvoir se positionner pour écouter chaque parent. La professionnelle qui accueille l'enfant s'adresse à lui en le nommant par son prénom et en se mettant à sa hauteur pour lui dire bonjour.
- L'enfant qui le désire garde son doudou lors de son arrivée, c'est lui qui s'en séparera le moment voulu. C'est important de respecter la dimension affective de cet objet qui fait le lien entre la maison et le multi-accueil. Pour cette même raison le doudou reste à disposition à tout moment de la journée.

Les retrouvailles

- Le soir, l'arrivée de sa famille est pour l'enfant un temps chargé d'émotions. Si nécessaire, les professionnelles aideront aussi les parents à gérer ce moment dans le souci de retrouvailles réussies.
- Les professionnelles restituent au mieux le déroulement de la journée de l'enfant afin que les parents se réapproprient ce temps de séparation et puissent partir en toute quiétude.
- Ces temps quotidiens d'échanges renforcent chaque jour la relation de confiance qui s'est instaurée lors de la visite et du premier échange.



Pendant ces temps, la professionnelle accompagne l'enfant et son parent dans ces moments de séparation et de retrouvailles. Elle prend le temps de les rassurer, de mettre des mots sur leurs attitudes et comportements. Ainsi, ces accueils sont l'occasion de soutenir, favoriser, créer ou renforcer la relation entre le parent et son enfant.

L'année 2017 a été marquée par l'adaptation du projet pédagogique dans l'optique d'améliorer la qualité des moments d'accueils ou de départs. Une des journées pédagogique 2017 a été consacrée à des travaux de groupes sur ce thème.

Ainsi, depuis Aout 2017, le pôle d'accueil reste fixe, dans l'unité Azur (bébés), Indigo (moyens/grands) ou Lavande (occasionnel), jusque 10h00. Un pôle d'accueil unique garantit une régularité et un repère qui rassurent l'enfant : « *chaque jour de la semaine, l'enfant retrouve la même professionnelle accueillante, à la même place.* » Cela permet également la disponibilité de professionnelles qui organisent des dégroupements et des ateliers pour les enfants qui sont arrivés plus tôt. L'organisation du pôle d'accueil est visualisée sur chaque porte d'entrée comme suit.

Exemple du visuel affiché sur chaque porte d'unité :



Nos outils de prise en charge et de suivi de l'enfant : Projet communication et traçabilité



- **Un classeur de transmission** contenant les fiches de suivi des enfants par section, les fiches de diversification, les fiches de poids, les tableaux des professionnelles référentes : notre outil au quotidien dont les objectifs sont :

- ✓ Garantir une traçabilité des éléments concernant : l'équipe pluri-professionnelle, les enfants, le public accueilli, et la gestion de l'établissement.
- ✓ Contribuer à la bonne gestion de l'établissement en garantissant la transmission des informations entre l'équipe de direction ainsi qu'avec la personne assurant la continuité de la fonction de direction
- ✓ Contribuer à la bonne tenue de dossiers de suivi des enfants.

- **Un agenda de transmissions par section** : agenda Azur/turquoise ; agenda Indigo/Topaze ; agenda Cobalt/Lavande dont les objectifs sont :

- ✓ Permettre au professionnel, responsable de l'encadrement des enfants, de connaître les éléments indispensables pour satisfaire les besoins des enfants accueillis.
- ✓ Assurer l'accueil, sécurité et le bien-être des enfants au quotidien
- ✓ Favoriser les transmissions des éléments importants entre l'équipe de terrain et les membres de la direction et permettre la communication des événements spécifiques nécessitant une traçabilité dans le dossier de l'enfant

- **Des fiches de suivi du développement psychomoteur et des habitudes de vie à la crèche :**

Dont les objectifs sont :

- ✓ Une base et une régularité des observations
- ✓ Un suivi régulier du développement et des habitudes de chaque enfant
- ✓ Une traçabilité et une harmonisation des pratiques

Le déroulement de journée

🕒 Le temps d'accueil

La professionnelle d'ouverture a installé le lieu d'accueil et se rend disponible pour accueillir chaque enfant et son parent. Elle se tient au sol, auprès des enfants et limite ses déplacements afin de les sécuriser.

Chaque pole permet un espace d'accueil individualisé.

🕒 Le temps des activités et des ateliers

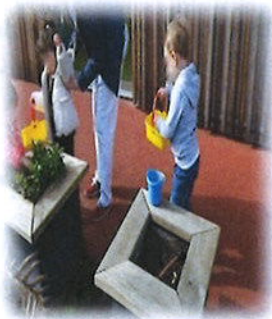
Les activités sont adaptées à l'âge de chaque enfant. Elles sont développées par le personnel de la crèche sous l'impulsion de l'Éducatrice de Jeunes Enfants et dans le respect du projet éducatif.

Chaque fois et quel que soit l'activité ou le moment, l'EJE incite l'enfant à faire seul, comme pour l'habillage, le déshabillage, mettre ses chaussures, etc. Il s'agit des activités de la vie quotidienne qui permette d'accompagner le processus d'autonomisation.

🕒 La vie dehors

Le jardin est un lieu de découvertes psychomotrices, d'observations, de récolte, de cueillette (feuilles, herbes, fleurs que l'enfant prend plaisir à offrir). Le jardin et l'allée au rez-de-chaussée et la terrasse au premier étage, sont des espaces qui sont investis comme des lieux de vie à part entière. Ainsi, en regard du déroulement de journée, les enfants se relaient, par groupe, afin de participer à des ateliers qui sont organisés en extérieur.

Découverte des herbes aromatiques



Activité « Dessiner sur le givre »



Atelier Art du cirque en extérieur



Le temps du repas



Le repas est attendu par tous, il rythme la vie de l'enfant à la crèche. Le bébé va boire dans les bras de son Auxiliaire jusqu'à ce qu'il puisse se tenir assis tout seul et qu'il soit suffisamment autonome.

Afin de diminuer la frustration liée à l'attente, un tour de rôle (qui tient compte de son rythme naturel, de son appétit, de son heure d'arrivée) sera proposé à l'enfant dès que son repas se fera à heure fixe.

Progressivement, il découvre la cuillère, patouille dans l'assiette, expérimente, se barbouille. Véritable moment de plaisir sous le regard de la professionnelle.

Il mange seul, jusqu'à ce qu'il soit en mesure de partager ce moment de plaisir privilégié avec un ou plusieurs enfants par la suite.

Le projet pédagogique est axé sur l'autonomie et les repères de ce moment clef. Ainsi, un mini self est mis en place chez les moyens et les grands qui, sous le regard bienveillant de l'adulte, enchainent les étapes du lavage de main, jusqu'au débarrassage et au nettoyage de la table du repas. Chaque enfant bénéficie d'un set de table individuel et personnalisé avec sa photo, ce qui garantit les repères et sa place et favorise son individualité au sein du groupe.



Le temps des soins

Le repas terminé, la fatigue commence à se faire sentir. L'enfant est accompagné pour le déshabillage et le change si besoin. Les temps de soins et d'hygiène sont des moments qui sont proposés par la professionnelle référente au regard des besoins individuels de chaque enfant. Le processus d'autonomie est favorisé à chaque âge et à chaque étape du soin. Les plus petits vont être accompagnés sur la table à langer et les temps de soin duel est un moment d'échange et favorise le développement et l'épanouissent du bébé. Le change debout est proposé au plus grands qui participe selon ses envies et sous les encouragements de la professionnelle référente. Lors du moment de l'acquisition de la propreté, les professionnelles engagent une véritable collaboration avec les parents, afin d'accompagner l'enfant dans la continuité de la maison, et, à son rythme.



Le temps du sommeil

Chez les Bébés, les besoins de sommeil s'expriment tout au long de la journée. La professionnelle référente sait identifier les signes de fatigue de l'enfant et accompagne individuellement l'endormissement de chaque

enfant. Le temps de repos des Bébés est surveillé selon la procédure en vigueur et les passages des professionnels dans le dortoir sont tracés.

La présence des bébés dans l'espace de sommeil est visualisée sur les portes de chaque dortoir, à hauteur d'enfant, sur l'outil visuel (plan du dortoir et photo de chaque enfant). Chez les Moyens et les Grands, après le déjeuner, le sommeil est le bienvenu. Après avoir coller sa photo sur le plan de son lit, Chacun regagne sa couchette avec « doudou » et/ou tétine, etc. la professionnelle respecte le rituel d'endormissement de chacun, les paupières se ferment petit à petit.

Le réveil s'effectue tout aussi progressivement, il s'étale dans le temps. L'enfant qui se réveille peut sortir de son lit et du dortoir accompagné par la professionnelle qui assure la surveillance de l'espace de sommeil et regagner la salle où il trouvera une ambiance agréable et des jeux calmes.

Les temps de soins reviennent, change de la couche et habillage, autant de moments privilégiés qui font la transition avec l'après-midi.

Le temps du goûter

Il se déroule selon les mêmes modalités que le déjeuner.

On ne réveille pas un enfant qui dort ; son goûter sera réservé puis proposé à la fin du tour de rôle. Cette méthodologie vise à préserver les repères du reste du groupe.

Le temps des retrouvailles

Les départs s'échelonnent à partir de 15 h. L'enfant qui a repéré l'heure d'arrivée de ses parents (comme son tour de rôle pour les repas) attend sans s'impatiser.

Moment heureux des retrouvailles, souvent l'enfant tient à terminer son jeu ou à le partager avec ses parents.

L'éveil culturel, artistique et sensoriel

Au-delà d'un aménagement favorisant le jeu autonome, les différentes activités d'éveil sont proposées pour répondre aux besoins et aux rythmes de l'enfant selon son âge et ses envies. L'enfant est libre d'y participer, sous le regard des professionnels qui l'aident à se poser tout en encourageant et en soutenant ses expériences et ses découvertes.

1. Initiation à l'art du cirque

Dans le cadre du projet pédagogique mis en place, un partenariat avec l'association Asphyxie a été mis en œuvre dès le début de l'année 2017. Un intervenant de l'association met en place des ateliers cirque, auprès de plusieurs groupes d'enfants. La fréquence d'intervention est bi mensuelle.

Le projet éducatif de l'association est décliné en plusieurs axes :

- Développer la créativité et l'imaginaire
- Développer la motricité.
- Développer la motricité fine.
- Favoriser l'expression de chacun.
- Favoriser l'autonomie
- Favoriser l'apprentissage de la vie de groupe.
- Véhiculer les valeurs de respect, de solidarité, d'entraide et le goût de l'effort ainsi que la
- confiance en soi et en autrui.



Dans la continuité du projet « initiation à l'art du cirque », plusieurs événements sont venus ponctuer l'année sur le même thème :

- la fête de l'été « Circus », le 6 juillet 2017
- La semaine du cirque, en parallèle avec la journée mondiale du cirque le 16 Avril 2017

2. L'espace extérieur : vecteur d'éveil sensoriel

Le projet pédagogique est articulé pour permettre à l'enfant de profiter de l'espace extérieur, ce qui nous permet d'accompagner l'éveil sensoriel

Tournés vers l'extérieur, les enfants de la crèche D3 sont sensibilisés quotidiennement au cycle de la nature (observations des saisons, de la faune et de la flore, météo du jour...).

On considère le jardin comme un espace qui permet d'alimenter la créativité de chaque enfant
 Dans l'allée, on leur propose d'aller pieds nus, ce qui leur permet de découvrir une autre sensation.

A l'extérieur :

- l'enfant découvre à travers la nature

- On suit l'évolution du potager (la terre, les graines, les récoltes) ; l'enfant intègre la patience. Cette année nous avons récolté des tomates, des radis, de la salade
- À l'étage, nous avons végétalisé la terrasse (plantes odorantes, le petits moyens ont arrosés les plantes dans les jardinières)



Les activités proposées à l'extérieur permettent :

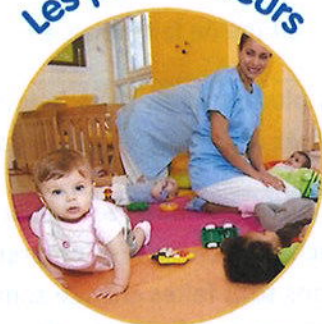
- de favoriser l'estime de soi
- de développer la patience
- d'alimenter la curiosité, la créativité
- de favoriser une bonne santé : production de vitamine D, limiter la transmission des infections, stimuler la vision de loin, réguler l'horloge interne, développer les sens et le langage.

Les sorties sont maintenues et adaptées en cas de mauvais temps. Les bottes et les manteaux permettent de sortir par tous les temps.

La crèche bénéficie d'un jardin initialement agrémenté de plantes aromatiques (thym, romarin, menthe...) qui permettent de mettre en éveil les 5 sens des enfants.

3. Autres activités proposées

Les jeux moteurs



Les jeux de constructions



Ateliers d'expressions



<p>Les jeux d'éveil sensoriels</p>	<p>La professionnelle va aménager un espace juste assez grand, muni de tapis et sécurisé, où l'enfant pourra progresser à son rythme et faire ses propres expériences (il pourra se retourner, se déplacer, saisir des objets... Les espaces extérieurs sont aménagés et investis de manière à favoriser l'éveil des sens.</p>
<p>Les activités extérieures</p>	<p>Des sorties dans le jardin, dans l'allée ou sur la terrasse (premier étage) vont permettre à l'enfant la découverte de son environnement, des saisons, de la météo.</p>
<p>Les jeux moteurs</p>	<p>Les enfants sont accompagnés quotidiennement au sein de la salle de motricité. Ils profitent de la structure motrice en bois ou des parcours moteurs. Les modules de motricités sont également installés soit dans l'espace extérieur, soit dans les unités de vie ; dans le jardin, d'autres propositions motrices sont possibles : vélos, trottinette, gym...</p>
<p>Les jeux de manipulation</p>	<p>Des ateliers manipulation sont organisés en petits groupes. Différents supports sont mis à leur disposition : pâte à modeler, semoule, sable magique, matériel recyclé</p>
<p>Les jeux symboliques</p>	<p>Les espaces d'accueils sont organisés par coins. Les enfants y retrouvent des espaces symboliques comme la cuisine, le coin poupées, le garage...</p>
<p>Les jeux de construction</p>	<p>Les enfants ont des jeux de construction à disposition, toujours rangés au même endroit et repérables grâce aux supports visuels.</p>

<p>Les jeux d'agencements</p>	<p>Les jeux d'agencements avec différents supports, couleurs et formes sont à disposition des enfants, en accès jeux libre. La professionnelle accompagne l'enfant par le regard et la verbalisation mais laisse l'enfant découvrir et expérimenter par lui-même. « on ne fait jamais à la place »</p>
<p>Les jeux d'association</p>	<p>Des puzzles sont proposés en regard des différents âges. Les enfants sont accompagnés et valorisés mais l'adulte ne fait jamais à sa place.</p>
<p>Les supports narratifs</p>	<p>Des temps lectures sont organisés plusieurs fois dans la journée. D'autres supports narratifs sont utilisés comme le « Kamishibai ».</p>
<p>Les ateliers d'expression et de créativité</p>	<p>Chaque Jeudi, un éducateur de jeunes enfants se déplace au Bibliobus, qui est garé près de la crèche, et renouvelle l'empreint de livres, ainsi, de nouvelles propositions sont faites chaque semaine. La danse ou l'expression corporelle est proposée régulièrement. Deux professionnelles de la crèche sont formées en baby gym et accompagnent régulièrement ce type d'atelier.</p>



Le projet « Liens intergénérationnels » :

Depuis 2017, des rencontres avec les résidents de l'EHPAD « La Clairière de Lucy », sont organisées au sein de la crèche D3. Dans le cadre du développement des liens intergénérationnels, ce partenariat répond à plusieurs objectifs :

- Développer la socialisation et l'ouverture sur l'extérieur
- Rythmer l'année, fixer des repères dans le temps
- Offrir aux résidents de l'EHPAD ainsi qu'aux enfants et aux professionnels, un moment de convivialité et de partage.
- Etre considéré comme "voisins", permettre la construction ou la reconstruction de l'estime de soi en étant "invité"

3 rencontres sont fixées dans l'année :

- Janvier, pour le partage de la galette
- Mai pour la fête des voisins
- Octobre pour la semaine du goût.

Les enfants des unités des grands (topaze Cobalt), préparent les invitations qui sont portés par une professionnelle de la crèche, directement aux résidents.

La rencontre s'organise sous la forme d'un goûter commun et d'un temps d'échange convivial

Les rencontres continueront en 2018.



4. Les fêtes et animations

📅 Les anniversaires

Ils sont fêtés avec les copains. Nous chantons « Joyeux anniversaire » lors du temps de bonjour du matin. L'équipe verbalise tout au long de la journée et l'anniversaire est souhaité, lors du tour de rôle à table et pendant les moments de regroupement et de chansons.

📅 Les animations au fil des mois

Chaque année est rythmée par les saisons. Un calendrier des événements est préparé par l'équipe pédagogique. Le support permet l'anticipation et l'organisation des événements par l'équipe et en collaboration direct avec les familles qui sont régulièrement sollicitées dans la préparation et la mise en place événementielle. Dans une optique de sens, de liens et de repères, l'année est rythmée en regard des saisons et des événements locaux, nationaux, ou mondiaux.

HIVER			PRINTEMPS			ÉTÉ			AUTOMNE/HIVER 2017		
La couleur blanche Et ses nuances: les gris	Les animaux polaires: ours pingouin...	La flore: Les arbres nus	Les couleurs: Nuances de vert	Les petites bêtes et oiseaux:	La flore: les fleurs printanières, les feuilles vertes des arbres, les bourgeons	Les couleurs: Les nuances de jaune (soleil, sable), les nuances de Bleu (ciel et mer)	Les animaux de la savane: Lion, girafe...	La flore: Les cactus	Les couleurs: orange brun jaunes	Les animaux: Écureuil, hérisson, marmotte...	La flore: Les arbres et leurs feuilles jaunes-orangées
Les éléments: la neige, le froid, la glace.	Représentations: Bonhomme de neige, flocons, bonnet, cerf, écharpe, bonnet, luge...	les sapins, les pommes de pins, les marrons	Le dégel et les premiers beaux jours	Papillon, abeille, mésange, rougegorges	—	Représentations: maillot de bain, bouée...	Les animaux du désert: Dromadaire	Les fruits d'été: melon, pastèque.	Éléments et représentations: les pluies (le ciré, les bottes)	La migration des oiseaux	Les fruits et légumes: kiwi, citrouille...
Semaine du 5 décembre à D3	Installation des décorations et sapin		Semaine du 13 mars à D3 (19 mars)	Journée nationale du sommeil (livre, art, berceuse...)		Semaine du 1 ^{er} juin (D3 à confirmer)	Journée mondiale des parents (Festival des parents à D3)		19 septembre	Journée européenne de la psychomotricité	
15 décembre	Fête de l'hiver à D3		21 mars	Journée mondiale de la marionnette (marionnette à doigt, chaussette création...)		Semaine du 5 juin (8 juin)	Journée mondiale de l'océan (travail sur les nuances de bleu, cf. livre, art...)		Semaine du 23 septembre à D3 (24 sept)	Journée mondiale des sourds (oreille, son...)	
9 janvier à D3 (8 janvier)	Fête des rois et des reines (création de couronne, livre...)		Semaine du 27 mars à D3 (27 mars)	Journée nationale du fromage (livre, dégustation...)		15 juin	Journée européenne du vent (moulin à vent; bulles, obs nuage...)		4 octobre	Journée mondiale des aveugles malvoyants (yeux, vue, kaléidoscope, jumelles...)	
20 janvier à D3 (21 janvier)	Journée internationale du câlin (livre, art...)		17 avril à D3 (16 avril)	Journée mondiale du cirque (livre, art, animaux, parcours moteur en commun...)		21 juin	Fête de la musique (création instrument, CD audio...)		Semaine du 9 octobre à D3 (7 octobre)	Journée mondiale du sourire (bouche, dent, livre, miroir...)	
27 janvier à D3 (28 janvier)	Fête du coq selon le nouvel an chinois (chanson, coloriage...)		28 avril à D3 (29 avril)	Journée internationale de la danse (CD audio...)		3 juillet à D3 à confirmer	Journée plage (à vos projets !)		Semaine du 16 octobre à D3 (16 octobre)	Journée mondiale du pain (dégustation du grain de blé à l'assiette)	
28 février (D3 à confirmer)	Carnaval (déguisement)		6 mai	Journée mondiale du coloriage					Semaine du goût mi-octobre	Dégustations et ateliers (thème à définir)	
02/02/2017	Fête de la crêpe		19/5/2017	Fête des voisins (EHPAD)					31 octobre	Fête de la citrouille	
									Semaine du 13 novembre (13 novembre)	Journée mondiale du recyclage (récup' et création)	
									20 Nov au 5 déc	Semaines de la solidarité (collecte de jouets)	
									Semaine du 17 décembre	Fête de l'hiver	

Janvier

📅 Le 5 Janvier : Dégustation de la galette

Du 23 au 29 janvier organisée sur le thème Dans le cadre de la dentaire, le jeudi 28 été consacrée à Ainsi, les enfants ont dents à travers à la brosse à dents, des photos des bouches, des dessins, des collages sur le thème des quenottes... Le Jeudi, lors d'un café parent, les étudiants ont prodigués des conseils bucco dentaires aux parents et aux enfants.



2017 : La semaine était « Sourire DENT'FER ». visite des étudiants en chirurgie janvier 2017, toute la semaine a l'oralité. pu découvrir leur bouche et leurs plusieurs ateliers : de la peinture



Février

Le 28 Février : « D3 fête son carnaval »

Le carnaval a été rythmé par des ateliers qui ont été proposés tout au long de la journée : maquillage, fresque géante, chamboule tout, création de masques, peinture. La journée s'est terminée autour d'un goûter convivial où les plus grands ont dégusté les fameux beignets au chocolat.



 **Le 2 Février : Fête de la crêpe**



Mars


 **13 au 17 mars : Semaine sous le thème de la journée mondiale du sommeil**

Temps d'histoires et de contes sur le thème du sommeil, de la chambre, du lit. Séances de relaxation par petits groupes, élaboration de la frise du sommeil (rituels du coucher), chez les grands.



Avril




 **Le 17 au 21 Avril 2017** : semaine sous le thème de la journée mondiale du cirque. Ateliers d'initiation à l'art du cirque, mis en place de parcours psychomoteurs en collaboration avec une association de baby-gym, ateliers bricolage sur le thème de l'art du cirque, découverte du clown.



 **Le 14 Avril 2017 : Chasse aux œufs**



Mai et juin

-  **Mai 2017** : Déploiement du projet potager (jardin) et végétalisation de la terrasse :
- radis, tomates cerise, salades, fraises pour le potager du jardin
 - Plantes grimpantes et jardinières sur la terrasse



L'idée est née d'un échange avec le jardinier de faire pousser diverses plantes : fruits, légumes ou fleurs afin de pouvoir les voir pousser, les sentir, les déguster. Il y a un réel besoin pour les enfants de toucher, de manipuler, de goûter.

Ce projet « De la terre à l'air... Du potager à l'assiette ! » s'est décliné en divers objectifs, à plus ou moins long terme :

- 👤 Ouvrir l'enfant sur l'extérieur
- 👤 Découvrir les saisons
- 👤 Découvrir les éléments minéraux et végétaux (eau, terre, soleil)
- 👤 Développer la curiosité et la patience
- 👤 Favoriser l'autonomie de chaque enfant en le responsabilisant et en le valorisant, Faire soi-même ; « chacun y met son p'tit grain »
- 👤 Développer l'estime de soi
- 👤 Observer l'évolution : structuration du temps, de l'espace et des couleurs
- 👤 Développer la créativité, l'imaginaire avec des activités et des lectures en lien
- 👤 Accompagner l'enfant dans la découverte des 5 sens (ouïe, odorat, goût, touché, vue)
- 👤 Développer la motricité fine



👤 Le 19 Mai 2017 : fête des voisins

Le 19 Mai, nous avons célébré la fête des voisins. Ainsi, nous avons invité nos voisins de l'EHPAD LA CLAIRIERE de LUSSY. Les enfants ont été très fiers de préparer les invitations ! Le temps festif s'est déroulé autour d'un goûter commun, réunissant les enfants des unités Cobalt et Topaze, ainsi que nos invités.





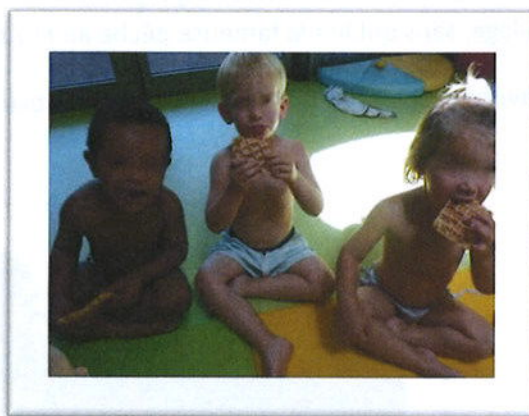
 Du 6 au 9 Juin 2017 : semaine de l'océan



Des ateliers organisés, toute la semaine, sous le thème de la mer. Contribution des parents pour apporter les maillots de bains, et le trésor rapporté de la plage.



"Un goûter plage », avec des gaufres a été organisé en groupe.



Juillet

Le 6 Juillet 2017 : fête de l'été « CIRCUS»



La fête de l'été, est venue clôturer une année haute en couleur au sein de la crèche D3.

La journée a été chargée en émotions. Dans la continuité de l'éveil culturel proposé toute l'année Le cirque était à l'honneur et nous étions ravis d'accueillir Jules, l'animateur cirque qui a proposé un atelier bulles géantes ainsi que des découvertes du jonglage et de l'équilibrisme.

Autour du buffet, les enfants ont pu profiter d'un atelier création, d'un point « selfie clown », d'un coin maquillage, sans oublier la fameuse pêche au nez de clowns.

Nous avons accueilli plus de 70 familles et l'ambiance était au rendez-vous !!!



Octobre


Du 9 au 13 Octobre 2017 semaine du goût

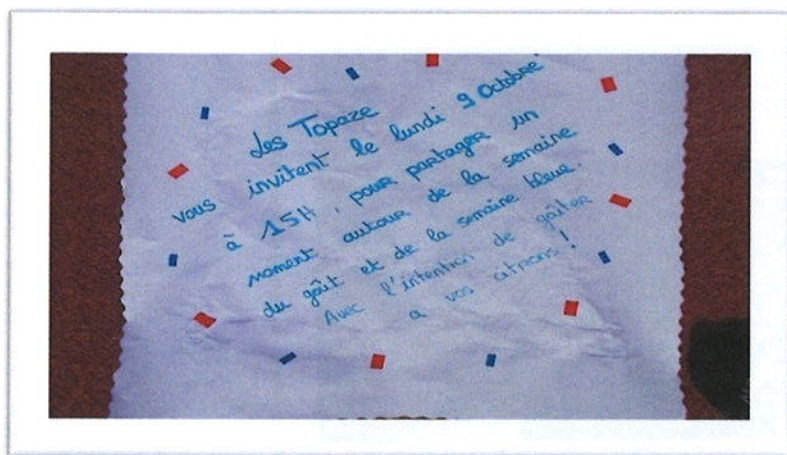
La semaine a été très réussie et riche en émotions gustatives !

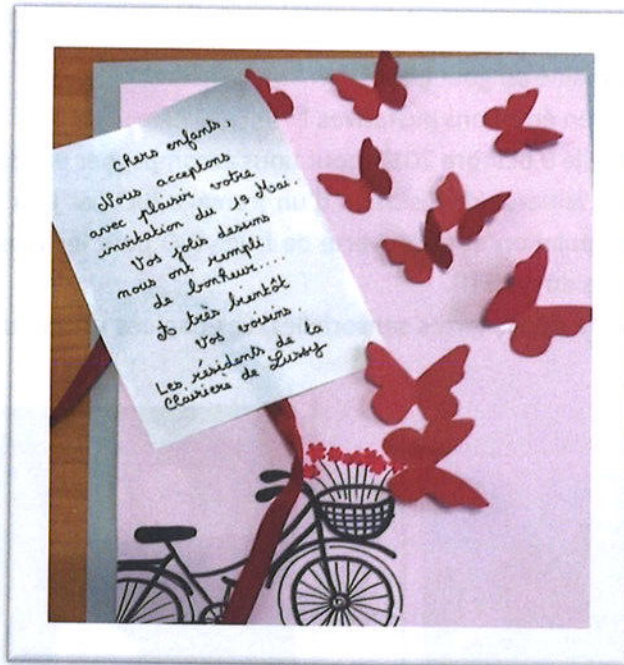
"La vache du goût" est entrée en piste le 9 octobre 2017, pour nous accompagner pendant toute la semaine. Le programme était chargé, produits laitiers : dégustation d'un fromage BIO par jour (Camembert, Conté, Bleu de Bresse et Cancoillotte), manipulation et découverte de fruits BIO pour les plus petits et voyage au tour des 5 continents pour les repas du midi !!!

Dans la continuité des propositions de découvertes sensorielles, Les papilles et les autres sens ont été en ébullition toute la semaine !!!



 **Le 9 octobre 2017** dans le cadre de la **semaine bleue**, une invitation a été lancée à nos voisins de l'EHPAD LA CLAIRIERE de LUSSY. Dans la continuité de la semaine du goût, les voisins avaient prévu de rapporter des citronniers qu'ils avaient planté au printemps, pour la crèche D3. Le goûter a été reporté à cause des travaux près de l'EHPAD, qui empêchaient le déplacement, en toute sécurité, de nos invités. Néanmoins, ils nous ont fait porter les citronniers.





Novembre Décembre

Le 15 Novembre 2017 : Journée du recyclage

Dans le cadre de la journée mondiale du recyclage le 15 Novembre 2017, les ateliers de la semaine ont été axés autour des matières recyclées : Sacs en papiers, prospectus, bouteilles et bouchons plastiques...

« Triez, recyclez, triez, recyclez, les objets ont plusieurs vies... grâce à vous ! La journée du recyclage a été instituée en 1994 aux États-Unis et son objectif principal était alors de promouvoir la consommation de produits fabriqués à partir de matériaux recyclés. »

Les enfants bricolent et la planète souffle un petit peu...



 **Du 20 Novembre au 5 Décembre** : Festival des solidarités

Une collecte de jouets au sein de la crèche D3, ainsi, si vous les familles ont eu la possibilité, vous d'apporter des jouets/livres qui ont été reversé au secours populaire.



 **Le 20 décembre** : Fête de l'hiver

L'arrivée de l'hiver et des vacances de Noel a été à l'honneur toute la journée. Durant la matinée, les enfants ont bénéficié d'un spectacle qui a été préparé et joué par l'équipe de la crèche. Le projet spectacle a permis plusieurs représentations par petit groupe. Ainsi, en regard du projet éducatif, et même lors des moments festifs, l'individualité et les repères sont respectés. Le spectacle a été adapté pour être joué dans les groupes des plus petits, à l'étager de la crèche.

La journée s'est poursuivie par un repas de fête et d'un chocolat chaud des parents, moment convivial ou les familles ont bénéficié d'un atelier parent/enfants sous le thème des décorations d'hiver.

Des vidéos éphémères de la journée ont été diffusées en boucles pendant l'accueil du soir ce qui a permis aux parents de visualiser les réactions de leurs enfants, durant la journée festive.

Le travail institutionnel

1. Les réunions d'équipe

Les réunions sont organisées chaque jeudi jusqu'au 31/07/2017 et chaque mercredi, à partir du 23/8/2017, entre 13h30 et 15h00 avec l'équipe de l'unité, la Directrice et/ou la Directrice adjointe, les éducatrices de jeunes enfants, la psychologue. 40 réunions pédagogiques d'unité de vie, 4 réunions d'équipe d'encadrement élargie et 3 réunions d'équipe entière ont été organisées en 2017. Chaque compte rendu est réalisé soit par la directrice, la directrice adjointe ou par l'éducateur de jeunes enfants. Il est disposé dans chaque classeur de réunion de l'unité, et chaque professionnel y a accès. Le suivi des objectifs fixés lors des réunions est effectué par chaque référent pédagogique de l'unité. Les comptes rendus de réunions sont également informatisés et utilisés régulièrement dans le cadre du plan d'action pédagogique.

2. Le rôle du Médecin et du Psychologue

Collaboration avec le médecin

Mme le Docteur Elodie FAUGA est présente 3 heures tous les 15 jours, selon son planning affiché, de 10h à 13h. Elle est joignable par téléphone le reste de la semaine si besoin.

Lors de sa présence à la crèche, elle partage son temps entre :

- 📍 son travail de prévention auprès des enfants : elle revoit régulièrement les enfants, accompagnés de leurs parents ou de l'auxiliaire référente ; elle suit leur état vaccinal, leur développement staturo-pondéral.
- 📍 son travail de prévention auprès de l'équipe : rappel des règles d'hygiène, notamment pendant les épidémies de gastro-entérites.
- 📍 Elle a participé largement à la vie institutionnelle de la crèche : la préparation des réunions avec les parents, les temps conviviaux avec les familles, les journées pédagogiques.

D'Aout à Octobre 2017, Le Dr MINGASSON Estelle a remplacé le Dr Fauga durant son congé maternité. Le Dr Mingasson intervient sur d'autres crèches La Maison Bleue de Bordeaux

Collaboration avec la psychologue

Mme Elodie PIQUEMAL est présente 5 heures tous les Jeudi, (jusqu'au 31/7/2017) et tous les mercredis depuis le 23/8/2017 de 13h à 18h. Elle organise son travail à partir de la feuille de route établie avec l'équipe de direction :

- 📍 à son arrivée relecture de la semaine écoulée avec l'équipe de direction ;
- 📍 réunion institutionnelle ;

- 🕒 temps d'observation en unité (observation d'un enfant, observation des interactions professionnelle/enfant) ;
- 🕒 à la demande de la professionnelle, elle peut la rencontrer autour de l'accompagnement d'un enfant dont elle est référente ;
- 🕒 elle rencontre les parents à leur demande ;
- 🕒 elle participe à tout travail de réflexion sur les projets, les orientations et les questionnements ;
- 🕒 elle participe régulièrement aux réunions d'équipes. Elles peuvent si nécessaire concerner toute l'équipe de la section. Le relais est alors pris par les autres membres de l'équipe de direction élargie
- 🕒 elle est présente à la réunion de parents. Elle leur précise son rôle, répond à leurs questions ;
- 🕒 elle participe aux préparations des journées pédagogiques. Cette année, elle a apporté son expertise sur les thèmes de la gestion des émotions et de la qualité des transmissions écrites et orales.

3. Supervision des crèches

Réunion mensuelle de secteur

Elles sont organisées une fois par mois et animées par la responsable de secteur de **La Maison Bleue** avec les directrices d'un même secteur (Sud-Ouest). Elles ont pour objet de travailler la cohérence de gestion des crèches de l'entreprise et de certaines pratiques s'inscrivant dans la pédagogie de **La Maison Bleue**. C'est aussi une réunion d'information pour les directrices et un temps de partage et réflexion sur les différents aspects du travail en crèche.

Ces réunions sont également l'occasion de faire intervenir des interlocuteurs du siège, afin de partager les expériences terrains.

Suivi et accompagnement du pôle pédagogique

Ce suivi consiste en une analyse et une synthèse de la situation par le biais d'un audit programmé. Cet audit est réalisé par la référente pédagogique (de formation infirmière puéricultrice) et en lien avec la directrice et les équipes. Il est suivi d'un bilan des préconisations et d'un plan d'actions pédagogiques.

En 2017, 2 auto-évaluations pédagogiques, ainsi qu'un audit pédagogique, par la référente pédagogique (Sarah FERRAND, Infirmière puéricultrice), ont été réalisés. À la suite des audits, des plans d'action sont mis en œuvre et suivis régulièrement.

4. Les journées pédagogiques

Dates	21-22 Août 2017
<p>Programme 21/8/2017</p>	<p>21/8/2017 : Thèmes Accueillir, reconnaître et accompagner les émotions, L'accueil et les transmissions du matin et du soir : Positionnement du professionnel en regard du projet éducatif, Organisation des regroupements et des pôles d'accueil</p> <p><u>Objectifs de la journée :</u></p> <p>Connaitre et savoir identifier les 4 principales émotions ; créer un outil visuel des émotions</p> <p>Harmoniser les pratiques d'accueil lors de l'accueil du matin et du départ du soir</p> <p>Gestion des priorités dans les moments d'affluence</p> <p>Détailler le déroulement de journée par pôles 23/8/2017</p> <p><u>Déroulement de la journée :</u></p> <p>atelier humeur du jour (5 min choix) 55 min tour de salle</p> <p>apport théorique l'émotion chez l'enfant + questions</p> <p>proposition outil visuel /gestion des émotions</p> <p>Mise en place déroulement de journée version 7 : Travaux par groupe puis Restitution</p> <p>Mises en situations concrètes (10 min par mise en situation+ 15 min échanges)</p> <p>en regard du projet éducatif élaboration de la charte d'accueil et des transmissions écrites et orale</p>
<p>Programme 22/8/2017</p>	<p>22/8/2017 : Thèmes sécurité incendie, formations fondamentaux : organisation d'un multi accueil et soins (groupe A, professionnelles n'ayant pas encore eu accès à la formation pendant l'année d'embauche), accompagner l'éveil artistique de l'enfant (groupe B)</p> <p><u>Objectifs de la journée :</u></p> <p>Maitriser la procédure d'évacuation et la manipulation des extincteurs</p>

S'approprier la base du projet éducatif et les fondamentaux de l'accueil

Découvrir les différents supports d'éveil artistique et maîtriser l'accompagnement de l'enfant dans les ateliers éducatifs.

Déroulement de la journée :

- Groupe A : formation incendie le matin puis formation « *organisation d'un multi-accueil et soins* » par Camille Cheval, Directrice et formatrice au sein du groupe La maison bleue
- Groupe B : manipulation et mise en situation ateliers artistiques, encadrée par les éducateurs de jeunes enfants.

5. Les partenaires pédagogiques

Les partenaires (écoles, autres structures d'accueil, associations, P.M.I...)

- **Partenariat avec l'école Jules Ferry** à Bordeaux (organisation d'une visite de l'école et d'un goûter, dans le cadre d'une passerelle pour les enfants, et leurs parents)

Le projet « Passerelle vers l'école maternelle » a été proposé dans la continuité de la réunion proposée au mois d'avril, sur le thème de l'entrée à l'école maternelle. En Juillet 2017, la crèche a proposé d'accompagner les enfants et leurs parents le temps d'un goûter à l'école Jules Ferry. Cet événement a été l'occasion, pour les enfants qui allaient rentrer dans cette école, d'avoir un premier contact et de créer du lien, tout en préservant les repères rassurants de la crèche.



- **Partenariat avec l'association ASAGYM**, Ambares (échange de matériel de babygym dans le cadre de la semaine du cirque)



Les équipements

Chaque Jeudi après-midi, le Bibliobus est garé près de la crèche. L'éducatrice de jeunes enfants, référente du projet livres, s'y rend afin d'y emprunter un panel de livres qui sont proposés en atelier lecture dans chaque unité.



Les liens intergénérationnels au cœur du calendrier des évènements

La continuité, les repères et les liens sont au cœur du projet éducatif. C'est autour de ces thèmes que l'équipe pédagogique a souhaité construire le projet de l'année :

- Des repères dans le temps, au cours de l'année, et en lien avec les évènements extérieurs (thèmes programmés au regard des journées mondiales ou des évènements nationaux)
- Des temps de partages avec les résidents de *l'EHPAD la clairière de Lucy*. Les moments sont programmés, en collaboration directe avec le service animation de l'EHPAD et l'équipe pédagogique de la crèche, et, en fonction des temps forts prévus dans l'année : semaine du gout/semaine bleue ; fête du printemps et fête des voisins ; partage de la galette et fête de l'hiver.
- Un repère qui assure la continuité et le lien tout au long de l'année : « l'art du cirque » : intervenant cirque présent de manière bimensuelle.
- Semaine du cirque organisée dans le cadre de la journée mondiale du cirque, thème de la fête de l'été « Circus ».

Les objectifs 2018

L'accompagnement des enfants, au sein de la crèche D3, doit être avant tout pensé en fonction du développement de l'enfant, de ses besoins. Le principal objectif est de l'aider à grandir, en fonction de son propre rythme et non d'objectifs préalablement définis.

L'écriture de ce rapport d'activité nous ouvre la porte à la construction de nouveaux projets qui vont nous permettre de consolider cet objectif de bienveillance et d'empathie, à savoir :



- ❏ Poursuite du thème 2017 « l'art du cirque », mise en place d'un calendrier des évènements, qui sera le fil conducteur et le lien en 2018, sur le thème des arts. L'objectif, outre de favoriser les repères et la continuité, sera de proposer un éveil artistique autour de la découverte de la danse, le théâtre, la peinture, la musique. L'atelier cirque bimensuel, en « fil conducteur », sera maintenu sur 2018.
- ❏ Mise en place du projet « Communication gestuelle ». Projet commun aux crèches La Maison Bleue. L'utilisation de signes issus de la Langue des Signes Française permet aux enfants "préverbaux" de disposer rapidement d'un large vocabulaire pour s'exprimer et être mieux compris de leur entourage en attendant que la parole se mette en place. Les objectifs sont que la communication s'améliore, que la fréquence et l'intensité des frustrations diminuent. Les crèches déployant ce projet ont observé que les relations sont plus paisibles, les échanges et le respect plus profonds, les liens se tissent plus forts.
- ❏ Continuer le projet d'ouverture sur l'extérieur en s'ouvrant sur des ateliers innovants pour par exemple concilier la pédagogie verte avec l'éveil artistique.

Volet Sécurité et développement durable



La sécurité incendie

Dès l'ouverture de la crèche, l'équipe est formée à la sécurité incendie par le prestataire retenu par La Maison Bleue, Eco Sécurité Incendie. A l'occasion de cette formation d'ouverture, le protocole d'évacuation est établi et reporté sur la trame fournie à cet effet dans le book qualité.

La connaissance et le respect de ce protocole d'évacuation sont évalués chaque année lors d'exercices d'évacuation incendie. Ces derniers donnent lieu à un bilan d'exercice d'évacuation incendie complété par la directrice et une information des parents.

Les actions correctrices identifiées par la directrice au cours de ces exercices sont reportées dans le plan d'actions de la crèche.

La maintenance des équipements de sécurité incendie est effectuée annuellement par le prestataire.

A la crèche D3 les exercices d'évacuation ont eu lieu le 29/9/2017 et le 12/12/2017.

Le registre de sécurité a été mis à jour suite à ces exercices. Un bilan d'exercice d'évacuation a été réalisé à l'occasion.

La photo ci-contre a été prise à l'occasion du Festival des Parents dans une crèche La Maison Bleue.



La démarche durable et responsable

1. Le développement durable à La Maison Bleue

Il s'agit d'un engagement concret et quotidien. De la politique Achats vertueuse au soutien d'associations, La Maison Bleue intègre le développement durable dans chaque geste, y compris pour que les enfants acquièrent les bons réflexes. Mais plus encore qu'une réponse à vos exigences, le développement durable s'inscrit pour La Maison Bleue dans une démarche globale écologique, économique et humaine.

Une démarche écologique et responsable



- Des **fournisseurs sélectionnés** pour leur respect de l'environnement (crèches n' Co (produits d'entretien labélisés, Centex, linge comme les sur chaussures en coton, Elior qui garantit les produits de saison et les filières courtes)
- Un mécénat pour soutenir deux **associations éthiques**



Une politique sociale responsable



- **Collaborer** avec les organismes d'emploi : PLIE de Bordeaux, 3 salariés relevant de la clause insertion, un salarié reconnu travailleur handicapé, BIC (mise à disposition d'agents pour les remplacements, et accueil de stagiaire en réinsertion (CAP petite enfance)
- Des actions en faveur du handicap, des seniors et des jeunes, notamment à travers le recrutement
- Favoriser les **contrats d'avenir**

2. Des équipements respectueux de l'environnement

La Maison Bleue favorise le lien social, le sentiment d'appartenance au territoire et participe activement aux comportements écoresponsables. Aménagements des bâtiments, bois « made in France », fournisseurs sélectionnés ou encore mécénat d'associations éthiques, c'est toute l'entreprise qui s'investit.

Le respect des 3 piliers du développement durable :

ÉCONOMIQUE

Notre politique
achat

ÉCOLOGIQUE

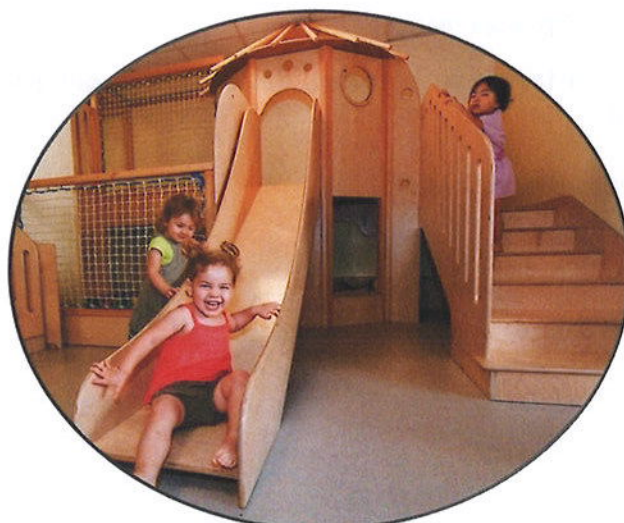
Constructions BBC
(Bâtiment Basse
Consommation)

SOCIAL

Notre démarche
sociale

Des équipements fabriqués en France

Dans le cadre de notre projet éducatif, nous avons opté pour des bâtiments construits et aménagés aux normes HQE (haute qualité environnementale) et BBC (bâtiment de basse consommation énergétique) mais nous faisons aussi le choix d'équiper nos crèches en bois « made in France » provenant de forêts éco-gérées et durables.



3. Des fournisseurs responsables

Une politique d'achats responsables

Suivant une **politique Achats responsables**, la Direction des Achats de La Maison Bleue sélectionne des fournisseurs qui répondent à un cahier des charges précis pour favoriser :

- La stimulation de l'économie locale
- La réduction des temps de transport
- Les produits écologiques
- La réduction des consommations

Des produits éco-labellisés

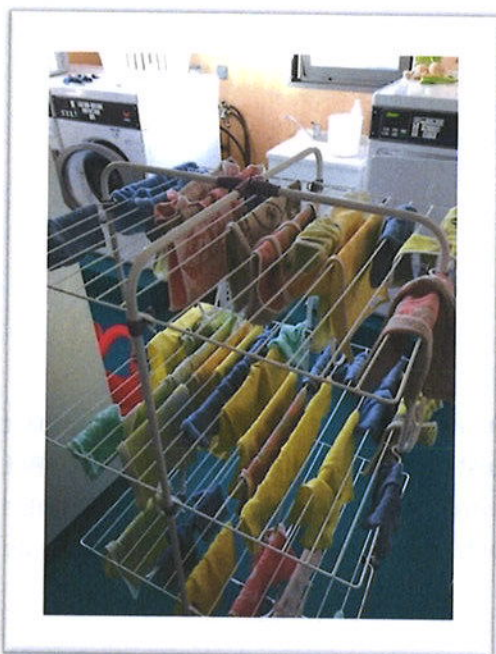
La Maison Bleue accorde une place importante aux produits qu'elle utilise dans ses crèches et à leur impact sur l'environnement : ISO 9001 (qualité de gestion), ISO 14001 (gestion de l'environnement) et ECOLABEL européen. Tous nos fournisseurs respectent cette démarche environnementale. Nous renforçons notre engagement en matière de développement durable en proposant aux enfants des repas composés de produits de saison et de qualité.

Des actions quotidiennes au cœur du projet pédagogique :

Le développement durable et le respect de la planète est au cœur de nos préoccupations et vient s'inclure dans chaque projet déployé sur l'établissement. Les professionnels sont sensibilisés régulièrement et les enfants et familles sont associées aux démarches quotidiennes.

- Organisation annuelle de la « Journée du recyclage » et utilisation de matériel recyclé comme support pédagogique au quotidien
- Sensibilisation de l'équipe, des enfants et des familles aux gestes écocitoyens : ne pas laisser couler l'eau du robinet, éteindre les lumières, recycler les emballages.
- Remboursement de la moitié de l'abonnement transport pour chaque salarié se déplaçant en transport en commun
- Sensibilisations aux transports à pieds ou à vélo pour les familles du quartier, disponibilité du garage à vélo et à poussettes
- Limiter le gaspillage d'encre et de papier : procédures qualifiées sur une base de donnée en ligne, envoi des factures et des documents par courriel (parents, siège...), numérisation de tous les documents dont l'original n'est pas obligatoire, envoi des photos individuelles des événements par mail, à chaque famille, cadre photo numérique et tablettes pour projeter les films éphémères des événements
- Séchage du linge sur séchoir naturel quand la disponibilité n'est pas urgente et lors de canicule.

- Pas de vaisselle à usage unique sauf pour les réceptions
- Verres identifiés, pour chaque enfant, afin de limiter la vaisselle
- Sur chaussures et tenues lavables et en coton
- Eviter le gaspillage alimentaire en effectuant et réajustant les commandes de repas en regard des effectifs prévus.
- Favoriser l'utilisation de piles et batteries rechargeables
- Disponibilité de musique et des documents pédagogique (projet pédagogique) sur tablettes numérique, à disposition dans chaque unité. (Éviter les impressions et les supports CD)



La proposition de recettes BIO

Des recettes BIO, équilibrés et en fonction des produits de saison sont proposés régulièrement le portail famille (soupe de fraises Bio au printemps, pizza au chou fleur BIO pour l'été, courge spaghetti aux châtaignes BIO pour l'automne...)

Gratin BIO de légumes d'automne au Cheddar et lait de coco

Ingrédients :

- **Une courge spaghetti** de taille moyenne 
- **20cl de lait de coco** (possible de remplacer par de la crème fraîche)
- **200 g de champignons de Paris** 
- **400 g de châtaignes** 
- **100 g de cheddar râpé**
- **1 pincée de persil** 
- **Sel poivre**

Recette :

- ✓ Faire cuire une courge spaghetti BIO de taille moyenne 40 min à four 170°, ou bien directement dans une cocotte (eau bouillante pendant 25 min)
- ✓ Une fois cuite, refroidir 15 min, puis, couper la courge en 2 et enlever les pépins à l'aide d'une cuillère à soupe. Faire des « *spaghettis de courge* » avec une fourchette et réserver.



- ✓ Émincer finement les champignons BIO, faire revenir dans une poêle avec un peu de persil et d'huile d'olive, ajouter du sel et un tout petit peu de poivre
- ✓ Après avoir fait une petite incision sur chaque châtaigne, les cuire dans l'eau bouillante pendant environ 30 min puis les éplucher, les écraser grossièrement avec une fourchette. (pour plus de rapidité, les châtaignes existe aussi congelées ou en conserve)
- ✓ Mélanger les ingrédients, avec du lait de coco (ou crème fraîche) et mettre dans un plat allant au four
- ✓ Ajouter du cheddar râpé et cuire 20 min à 200°



Bonne dégustation !!!!

Annexes



Agenda 21

Ce document met en avant les actions d'ores et déjà réalisées en 2017, en lien avec les engagements tenus par La Maison Bleue auprès de votre ville dans son offre.

Ce document met en avant les actions d'ores et déjà réalisées en 2017, par rapport aux engagements tenus par La Maison Bleue auprès de votre ville dans son offre.

Annexe 4 : programme d'actions inspiré de l'Agenda 21

L'ensemble des actions décrites ci-dessous a pour objet de concourir à la réalisation de votre agenda 21.

Objectifs	Actions	Actions 2017
<p>Développer une pédagogie verte au cœur de notre projet en apprenant aux enfants les gestes éco citoyens</p>	<p>Pédagogie</p> <p>Réduction du gaspillage : tirer une seule fois la chasse d'eau, ne pas laisser l'eau couler pendant le lavage des mains, utiliser une seule serviette pour s'essuyer les mains, utiliser des ampoules basse consommation, éteindre la lumière quand on quitte une pièce</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Une fois par trimestre, mise en place d'ateliers pratiques par petits groupes avec les enfants les plus grands et les professionnelles pour apprendre les bons gestes ⇒ Des affichettes rappelant ces bons principes sont disposées dans toutes les pièces de la crèche 	<p>Engagement respecté cf RA page 91, page 72, page 73</p>
	<p>Utilisation d'objets recyclés pour les activités : fabrication de maracasses avec des pots de yaourts, utilisation de vieux vêtements pour les activités déguisements, réalisation d'un arbre avec des capsules</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Ces « réutilisations » d'objets sont réalisées pendant les temps d'activités quotidiens avec les professionnels <p>Importance donnée aux jouets fabriqués avec des matériaux recyclés : partenariat avec</p>	

	<p>l'association Rejoué qui fabrique des jouets à base de matériaux recyclés et les vend aux familles 50% moins chers que ceux présentés dans le commerce</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Nous proposons que ces jouets soient livrés à la crèche et les parents intéressés pourront les acheter directement sur place ⇒ Nous proposons en parallèle la mise en place d'une bourse aux jouets : les familles disposent d'un bac à l'entrée de la crèche pour déposer des jeux dont leurs enfants ne se servent plus. Ils pourront ainsi resservir gratuitement à d'autres enfants ⇒ La charte qualité de cette association promet des jeux conformes aux normes de sécurité, propres, complets et en état de bon fonctionnement. <p>Limitation du matériel à usage unique : linge usagé en chiffon de peinture, papier brouillon pour les activités dessins, papier recyclé pour les correspondances de la directrice</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Ces bons réflexes sont adaptés chaque jour lors des activités ⇒ La directrice de la crèche communique à ses interlocuteurs (parents, mairie, PMI...) principalement sur papier recyclé <p>Mise en place d'un bac à compost pour les épluchures alimentaires (sous réserve d'acceptation de la PMI)</p>	<p>Engagement respecté RA page 91</p>
	<p>Constitution d'un potager pédagogique en lien avec les résidents de l'EHPAD situé à proximité de la crèche → création de liens intergénérationnels (CF p.43 du mémoire</p>	<p>Engagement respecté RA page 59 et 67</p>


<p>Privilégier autant que possible les activités extérieures</p> <p>Développer les liens sociaux et intergénérationnels</p>	<p>technique)</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Planification d'une rencontre entre la directrice de crèche et le directeur d'établissement pour établir les bases de la collaboration ⇒ Déclinaison du projet tout au long de l'année, au fil des saisons ⇒ Organisation trimestrielle d'un goûter avec les résidents pour déguster les récoltes des saisons ⇒ Profiter de ces moments d'échanges avec les résidents pour discuter, lire des histoires, chanter des comptines : des petits ateliers de 3-4 enfants sont organisés avec 1 ou 2 résidents ⇒ Participation des résidents à la fête de fin d'année de la crèche : ils pourront ainsi rencontrer les familles et échanger avec elles sur le plaisir pris à créer le petit potager avec leurs enfants 	<p>RA page 63</p>
Aménagement/matériel		
<p>Privilégier les équipements construits à base de matériaux naturels</p>	<p>Aménagement de la salle de motricité d'une structure psychomotrice sur mesure, fabriquée en bois issu de forêts éco-gérées du Jura (CF. dossier aménagement remis avec l'offre du 2 juillet 2013)</p>	<p>Engagement respecté, structure en place depuis 2015</p>
Politique achat		
	<p>Produits d'entretien : la Maison Bleue a pour fournisseur Iles de France Développement qui utilise seulement des produits verts (Cf liste présentée dans le mémoire technique -p.224)</p>	<p>RA page 91</p>
	<p>Prestataire restauration : Ansamble est basé à Pessac, et privilégie de fait les circuits courts de livraison. Se fournit essentiellement auprès de fournisseurs alimentaires locaux et régionaux. Certifié hydro économe par WWF - soucieux</p>	<p>Engagement respecté – Prestataire Elior envoi des menus mensuellement à la ville (Mme Dilet) RA page 91</p>

<p>Diversifier les repas</p>	<p>autour des épices (odorat), un menu autour des saveurs acides et amères (goût), un menu autour des couleurs (vue)</p> <p>Atelier culinaire organisé par les professionnelles pour faire découvrir aux enfants des fruits et légumes méconnus (panais, rutabaga...)</p> <p>Chaque mois, distribution par la directrice d'une recette bio aux parents pour la réaliser à la maison</p>	<p>Propositions de recettes bio sur le portail famille (cf pdf) RA page 38</p>
<p>Communication</p>		
<p>Informer les parents et les organismes extérieurs de la vie de la crèche</p> <p>Dématérialiser autant que possible l'information pour éviter les impressions</p>	<p>Utilisation de panneaux en bois provenant de forêts éco-gérées pour afficher les informations (règlement intérieur, menus de la semaine, équipe de la crèche, activités liées au développement durable...) CF p.201 du mémoire technique</p> <p>Envoi des informations par mail si possible : photos d'activités aux parents, rapport annuel à la mairie...</p>	<p>Engagement respecté RA page 35, page 40</p> <p>Engagement respecté : Envoi des factures par email Lancement du portail famille où les parents peuvent retrouver en ligne les actus de la crèche, des photos et vidéos ... RA page 91</p>
<p>Communiquer auprès des parents sur notre projet développement durable, à savoir contribuer aux objectifs de l'agenda 21 de la ville de Bordeaux</p>	<p>distribution 2 fois par an d'une gazette interne, avec à chaque fois un édito « développement durable » de la directrice</p> <p>organisation d'une réunion à la rentrée pour expliquer notre engagement en matière de développement durable et les actions qui seront mises en œuvre au cours de l'année. Les parents sont bien sûr invités à faire des propositions.</p> <p>contribution des parents pour apporter des objets recyclables à la crèche</p>	<p>Cette gazette est remplacée par l'extranet (portail famille) où des news développement durable à la crèche seront postées : actions des professionnels sur le tri, ateliers pédagogiques à partir d'objet recyclé, recettes bio, conseils sur les sorties extérieures (cf PDF) RA page 41</p> <p>Engagement respecté : RA page 91 Sensibilisation au développement durable lors des entretiens d'inscription ou des réunions (communication par mail, factures dématérialisées, favoriser les prélèvements automatique pour éviter</p>

	<p>⇒ Un bac pour les piles usagées et les bouchons de bouteille d'eau est mis à disposition à l'entrée de la crèche</p> <p>Exposition photo sur un thème « écolo » pendant la semaine du développement durable en avril (exemple : tri des déchets)</p>	<p>l'envoi de chèque...)</p> <p>Engagement respecté : récupération des boîtes de lait vides ou autres contenant/matériaux pour les ateliers de la fête annuel et les événements exceptionnels</p> <p>Participation à la journée mondiale du recyclage ! « tant de chose à faire avec les matériaux destinés au premier abord à la déchetterie » (cf des petites araignées pour décorer l'unité des moyens)</p> <p>Pour les plus jeunes manipulations de diverses matières : création d'une boîte sensorielle en matière totalement recyclée (cf photo)</p> <p>RA page 91</p>
Formation		
<p>Assurer aux professionnels de crèche des formations vertes</p>	<p>Les équipes reçoivent en fonction de leur qualification les formations suivantes :</p> <p>Entretien et hygiène : choix des produits, protocoles (exemple : formation aux techniques du bio nettoyage – CF p.279 du mémoire technique)</p> <p>Alimentation : choix des menus et des produits : végétarien/ bio/de saison</p> <p>Education : éco-citoyenneté, milieu naturel, sensibilisation des parents</p> <p>Conduite de projets environnementaux pour les équipes de direction</p>	<p>L'année 2017 a été principalement consacrée aux formations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'ouverture sur l'extérieur (potager, végétalisation, pédagogie verte) <p>Concernant les protocoles de Bionettoyage, les équipes sont formées sur le terrain, à chaque prise de poste. (Procédures et traçabilité)</p> <p>La directrice et la directrice adjointe, suite à la formation sur le portail « commande repas » continuent d'optimiser les outils commandes repas ce qui permet de réduire le gaspillage alimentaire</p>
Qualité		

Réduire les impressions papier	Mise à disposition des directrices de crèche d'une clef USB qualité dédiée avec l'ensemble des procédures qualité (fond documentaire de la Maison Bleue) pour pouvoir le consulter directement sur ordinateur, sans imprimer	RA page 91
Mécénat		
Adopter une démarche éthique Fédérer l'équipe autour d'un projet fort, responsable et utile	Participation à une action de mécénat auprès d'une pouponnière sénégalaise : les parents ramènent à la crèche des boîtes de lait, qui sont ensuite récoltées par l'association BBunis et envoyées à Dakar.	
Adopter une démarche éthique Fédérer l'équipe autour d'un projet fort, responsable et utile Apporter de la distraction aux personnes hospitalisées	Proposition de collaboration avec l' : les professionnelles de crèche et les parents peuvent déposer leurs capsules de canettes dans un petit bac prévu à cet effet, dans le hall de la crèche. Une personne des Blouses Roses vient ensuite 1 fois par mois chercher ces capsules et les ramènent à l'hôpital des enfants (place Amélie Raba-Léon à Bordeaux) pour en faire des bracelets et faire passer le temps des enfants hospitalisés	Semaine de la solidarité : collaboration avec le secours populaire RA page 73
Equipements pour le personnel		
Fournir des équipements hypoallergéniques	Utilisation de vêtements et de sur-chaussures en coton	Engagement respecté : RA page 91

Au-delà de nos engagements contractuels et afin d'encourager les déplacements doux :

-  50% du coût des abonnements de transports en commun des salariés sont pris en charge par la maison bleue : En 2017, 5 abonnements ont été pris en charge à D3

Insertion professionnelle

Janvier à Mars

					Nbr heures réalisées sur le chantier	Nbr heures réalisées sur le chantier	Nbr heures réalisées sur le chantier
	Nom	Prénom	Adresse	Ville	janv-17	févr-17	mars-17
Candidat	la	Ka		33000 Bordeaux	0		0
Candidat	L	Em		33640 Portets	144,67	151,67	144,67
Candidat	NA	Ak		33300 Bordeaux	46,67	151,67	151,67

Avril à Mai 2017

					Nbr heures réalisées sur le chantier	Nbr heures réalisées sur le chantier	Nbr heures réalisées sur le chantier
	Nom	Prénom	Adresse	Ville	avr-17	mai-17	
Candidat	la	Ka		33000 Bordeaux	0	0	0
Candidat	L	Em		33640 Portets	144,67	151,67	
Candidat	NA	Ak		33300 Bordeaux	151,67	151,67	

juin-17

					Nbr heures réalisées sur le chantier	Nbr heures réalisées sur le chantier	Nbr heures réalisées sur le chantier
	Nom	Prénom	Adresse	Ville	juin-17		
Candidat	la	Ka		33000 Bordeaux	0		0
Candidat	L	Em		33640 Portets	137,67		
Candidat	NA	Ak		33300 Bordeaux	67,67		

juillet

					Nbr heures réalisées sur le chantier	Nbr heures réalisées sur le chantier	Nbr heures réalisées sur le chantier
	Nom	Prénom	Adresse	Ville	juil-17		
Candidat	la	Ka		33000 Bordeaux	0		0
Candidat	L	Em		33640 Portets	151,67		
Candidat	NA	Ak		33300 Bordeaux	88,67		
Candidat ASSo BIC	OZ	Du		Bordeaux	35		

Mois	Nom	Prénom	Adresse	Ville	Nbr heures réalisées sur le chantier	Nbr heures réalisées sur le chantier	Nbr heures réalisées sur le chantier
Août					Aout 17		
Candidat	Ja	Ka		33000 Bordeaux	0		0
Candidat	L	Em		33640 Portets	109,67		
Candidat	NA	Ak		33300 Bordeaux	18,67		

Mois	Nom	Prénom	Adresse	Ville	Nbr heures réalisées sur le chantier	Nbr heures réalisées sur le chantier	Nbr heures réalisées sur le chantier
Septembre					sept-17		
Candidat	Ja	Ka		33000 Bordeaux	0		0
Candidat	L	Em		33640 Portets	151,67		
Candidat	NA	Ak		33300 Bordeaux	151,67		

Mois	Nom	Prénom	Adresse	Ville	Nbr heures réalisées sur le chantier	Nbr heures réalisées sur le chantier	Nbr heures réalisées sur le chantier
Octobre					oct-17		
Candidat	Ja	Ka		33000 Bordeaux	0		0
Candidat	L	Em		33640 Portets	144,67		
Candidat	NA	Ak		33300 Bordeaux	151,67		

Mois	Nom	Prénom	Adresse	Ville	Nbr heures réalisées sur le chantier	Nbr heures réalisées sur le chantier	Nbr heures réalisées sur le chantier
Novembre					nov-17		
Candidat	Ja	Ka		33000 Bordeaux	0		0
Candidat	L	Em		33640 Portets	151,67		
Candidat	NA	Ak		33300 Bordeaux	130,67		

Mois	Nom	Prénom	Adresse	Ville	Nbr heures réalisées sur le chantier	Nbr heures réalisées sur le chantier	Nbr heures réalisées sur le chantier
Décembre					déc-17		
Candidat	Ja	Ka		33000 Bordeaux	0		0
Candidat	L	Em		33640 Portets	109,67		
Candidat	NA	Ak		33300 Bordeaux	123,67		

